

- 
- **Groupe Raiffeisen**
  - Rapport de gestion
  - Rapport financier 2011

**RAIFFEISEN**



## POINTS FORTS

---

**16,1**

Le volume des hypothèques a connu une nette hausse (+ 7,5%) pour s'établir à 128,5 milliards de francs en fin d'année. Le Groupe Raiffeisen a ainsi poursuivi de façon continue sa croissance dans les hypothèques, son activité de base, portant sa part de marché à 16,1% dans ce segment. C'est surtout dans les régions urbaines que la croissance a été particulièrement forte.

---

**2,5**

Pour la première fois, le produit d'exploitation a franchi la barre des 2,5 milliards de francs. Cette hausse de 96 millions, la plus forte constatée depuis quatre ans, repose sur une large base: à l'exception des autres produits ordinaires, tous les postes de produits sont en hausse.

---

**740'000**

Rien que sur les dix dernières années, le nombre de sociétaires Raiffeisen a augmenté de 740'000, soit une hausse de 73,4%. Le Groupe compte aujourd'hui 1,747 million de sociétaires – soit plus d'un habitant sur cinq en Suisse. Tous disposent d'un droit de codécision au sein de leur Banque Raiffeisen et bénéficient de nombreux avantages, tels que des places de concert à prix préférentiels, le Passeport Musées ou des offres touristiques à moitié prix.

---

**0,016**

Chez Raiffeisen, le risque de défaillance des crédits est depuis toujours extrêmement faible: seuls 0,016% ont dû être amortis l'année passée sur un volume total de prêts et crédits de 136 milliards de francs. Malgré une croissance ambitieuse des activités, le Groupe affiche un profil de risque stable.

---

- **Groupe Raiffeisen**
- **Sommaire**
- **Rapport financier 2011**

**2**

- **Avant-propos**

**4**

- **Gouvernance d'entreprise**

Structure du Groupe Raiffeisen  
Structure du capital et responsabilités  
Organes de Raiffeisen Suisse  
Rapport de rémunération  
Organigramme de Raiffeisen Suisse  
Droits de participation  
Changement de contrôle et mesures préventives  
Organe de révision  
Politique d'information

**28**

- **Politique et contrôle des risques**

**38**

- **Rapport financier**

Marché des affaires  
Bilan du Groupe  
Compte de résultat du Groupe  
Tableau de financement

**49**

- **Annexes**

Commentaires relatifs à l'activité commerciale  
Informations sur le bilan  
Informations sur les opérations hors bilan  
Informations sur le compte de résultat  
Rapport de l'organe de révision  
Informations sur les fonds propres  
Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe  
Bilan – Aperçu sur 5 ans  
Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans  
Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans  
Chiffres clés de durabilité

## — Avant-propos

### — L'activité de base poursuit sa progression



Croissance élevée et continue des volumes, augmentation réjouissante des rendements, évolution modérée des coûts et correctifs de valeur historiquement faibles dans les opérations de crédit: ces quatre évolutions résument parfaitement l'exercice 2011 du Groupe Raiffeisen d'un point de vue financier. Le modèle d'affaires de Raiffeisen continue de faire ses preuves, même en période d'instabilité et de difficultés économiques et politiques. La stratégie de croissance qualitative, les optimisations conséquentes de processus et de coûts dans l'activité de base, ainsi que les efforts de diversification portent leurs fruits et garantissent la réussite à long terme.

En temps de turbulences économiques, il est essentiel que la stratégie et la politique de risque concordent. Du fait de la structure coopérative de Raiffeisen, les risques font l'objet de plusieurs contrôles: par les Banques Raiffeisen elles-mêmes et par Raiffeisen Suisse. Il en résulte une faible part de crédits en souffrance. Raiffeisen se concentre sur le financement de la propriété du logement à usage propre avec une hypothèque moyenne d'environ 350'000 francs, ce qui génère un portefeuille extrêmement solide et peu risqué. Les Banques Raiffeisen ont augmenté leurs prêts et crédits de façon significative en 2011 tandis que les provisions pour risques de défaillance sont encore en baisse.

En optant pour une organisation décentralisée, la coopérative voit sa base de coûts structurels légèrement augmenter. En contrepartie, elle bénéficie d'une théâtralisation très élevée des bénéfices. Raiffeisen peut donc tabler sur une croissance continue et, partant, sur un renforcement de sa base de capitaux propres. Chaque année, près de 95% des bénéfices de l'exercice sont affectés aux réserves, ce qui accroît la solidité de notre Groupe bancaire et a permis d'augmenter le taux de fonds propres de base en 2011.

A gauche: Marcel Zoller,  
responsable du département  
Finances (CFO)

Au centre: Johannes Rüegg-Stürm,  
président du Conseil d'administration  
du Groupe Raiffeisen

A droite: Pierin Vincenz,  
président de la Direction  
du Groupe Raiffeisen (CEO)

Avec le rating Aa2 qu'elle a reçu de Moody's, Raiffeisen fait toujours partie des banques les mieux notées au monde. Cette nouvelle notation n'a eu aucun effet négatif sur notre capacité à contracter des crédits ni sur nos coûts de refinancement. L'émission réussie d'un emprunt de rang subordonné fin 2011 a permis à Raiffeisen Suisse d'affirmer clairement sa capacité de placement.

Pour 2012, nombre de facteurs indiquent un certain ralentissement de la croissance. Dans l'ensemble, des prix stables sont encore prévus cette année pour la propriété privée du logement. Notre situation en matière de risque restera quasiment inchangée et notre portefeuille de crédit conservera son excellente solidité. Durant l'année à venir, divers thèmes occuperont la place financière suisse, comme l'attitude à adopter envers les clients américains, l'impôt libératoire ou encore les solutions avec les pays voisins.

Chaque Banque est responsable de sa propre politique d'octroi de crédits en fonction de sa capacité à supporter les risques. Ces dernières années, Raiffeisen a prouvé que cette activité, malgré une croissance supérieure à la moyenne du secteur, pouvait être exercée avec beaucoup de réussite grâce à une grande proximité avec la clientèle et le marché, ainsi qu'une bonne gestion des risques encourus. Toute autre réglementation législative est inutile.

Raiffeisen poursuivra la stratégie initiée, à savoir la croissance qualitative dans l'activité de base, la diversification dans les activités avec la clientèle entreprises et dans les opérations de placement ainsi qu'e la gestion conséquente des processus et des coûts.



Johannes Rüegg-Stürm  
Président du Conseil d'administration du Groupe Raiffeisen



Pierin Vincenz  
Président de la Direction du Groupe Raiffeisen (CEO)



Marcel Zoller  
Responsable du département Finances (CFO)

## — Gouvernance d'entreprise

## — La démocratie coopérative renforce Raiffeisen

La gouvernance d'entreprise désigne les principes régissant l'organisation d'entreprise ainsi que les instruments de gestion et les mesures de contrôle. Ce système de conduite est gage de clarté, de fiabilité et de stabilité; il permet d'assumer pleinement les responsabilités envers la clientèle et la société.

Les principales réglementations régissant la gouvernance d'entreprise du Groupe Raiffeisen sont consignées dans des documents contraignants tels que les statuts, les règlements d'administration et d'organisation, ainsi que dans diverses directives et instructions. Un système électronique de réglementations reprend la totalité des lois et documents pertinents pour la conduite des affaires, notamment les statuts, règlements, instructions, catalogues de produits, formulaires et descriptions de processus. Les contraintes réglementaires et les obligations prudentielles de documentation sont ainsi clairement consignées. Ce soutien électronique permet de centraliser le traitement et l'adaptation des nouveaux thèmes, processus et produits et de les mettre directement à la disposition de tous les collaborateurs. En fin de compte, ce sont les clients qui profitent d'un service encore plus rapide, ciblé et global.

Le rapport ci-après se fonde essentiellement sur le «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise» émis par *economiesuisse* ainsi que sur la Directive Corporate Governance (DCG) de la SIX Swiss Exchange. Pour Raiffeisen, ces documents ne présentent pas de caractère contraignant, mais leur application par analogie à une société non cotée en bourse s'avère judicieuse pour un certain nombre de thèmes. Une attention toute particulière est portée à l'organisation coopérative du Groupe Raiffeisen. Les différents niveaux de décision et de compétence sont également présentés et expliqués. Sauf indication contraire, toutes les données fournies se rapportent au 31 décembre 2011.

### STRUCTURE DU GROUPE RAIFFEISEN

La société PME Capital SA et RAInetworks Pte. Ltd. sont contrôlées à 100% comme filiales par Raiffeisen Suisse. Le Groupe Raiffeisen détient par ailleurs une participation de 21,58% dans la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA, et Raiffeisen Suisse une autre de 25,53% dans Aduno Holding SA. Le Groupe dispose ainsi de deux fondations autonomes pour le placement des capitaux des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> piliers. Dans le tableau à la page 6, les participations secondaires ne sont pas présentées individuellement.

### Changements par rapport à l'exercice précédent

Aucun changement majeur n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.

### Fusions de Banques Raiffeisen

A la suite de fusions, le nombre des Banques Raiffeisen autonomes sur les plans juridique et organisationnel est passé de 339 à 328 au cours de l'exercice sous revue. Les fusions ont été décidées sur la base de considérations économiques liées à l'exploitation et au marché. Grâce à l'évolution constante des structures, les Banques Raiffeisen sont en mesure de s'adapter de manière optimale à leurs marchés régionaux. Le nombre des Banques Raiffeisen autonomes continuera de diminuer légèrement au cours des prochaines années alors que celui des agences devrait rester quasiment inchangé.

## Evolution des sites Raiffeisen

Notre présence s'est encore renforcée dans les agglomérations urbaines. En effet, les Banques Raiffeisen ont ouvert au total 13 nouvelles agences en 2011.

## STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU GROUPE RAIFFEISEN

Il existe quatre niveaux de décision et de compétence chez Raiffeisen:

Les 328 Banques Raiffeisen et leurs 1'084 agences au total (sans les succursales de Raiffeisen Suisse) constituent des coopératives autonomes sur les plans juridique et organisationnel; elles sont dotées d'un conseil d'administration élu par leurs soins et d'un organe de révision indépendant. Les sociétaires sont les propriétaires des Banques Raiffeisen. L'assemblée générale ou l'assemblée des délégués locale élit les membres du conseil d'administration. Ces derniers garantissent un juste équilibre entre les intérêts des Banques Raiffeisen et ceux des sociétaires. Les Banques Raiffeisen sont propriétaires à 100% de Raiffeisen Suisse.

Les Banques Raiffeisen sont regroupées en 22 fédérations régionales organisées en associations (voir page 10). Les fédérations assurent une fonction de relais entre Raiffeisen Suisse et les diverses Banques Raiffeisen. Elles sont notamment chargées de l'organisation de l'élection des délégués pour l'Assemblée des délégués de Raiffeisen Suisse, du déploiement coordonné des activités publicitaires régionales, de la réalisation de formations pour les Banques Raiffeisen ainsi que de la préservation et de la représentation des intérêts des Banques Raiffeisen face aux associations économiques et autorités cantonales.

Raiffeisen Suisse est une société coopérative. Toute banque organisée en coopérative peut s'y affilier à condition d'adopter les statuts types des Banques Raiffeisen ainsi que les

statuts et règlements de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen Suisse assume la responsabilité de la politique et de la stratégie commerciales du Groupe Raiffeisen et fait office de centre de compétences pour l'ensemble du Groupe, dont elle défend les intérêts nationaux et internationaux. En outre, elle gère directement six succursales actives dans le domaine des opérations de la clientèle.

### La Commission spécialisée des Banques

Raiffeisen est un organe de direction supplémentaire (ne figure pas sur le graphique). Les fédérations régionales y disposent chacune d'un siège et Raiffeisen Suisse d'un siège par département. La Commission spécialisée évalue les thèmes, objectifs et projets stratégiques dans la perspective des Banques Raiffeisen et les classe par ordre de priorité en fonction des directives de la Direction de

### Sociétaires

(particuliers, sociétés en commandite et en nom collectif inscrites au registre du commerce, personnes morales)

↓  
Assemblée générale ou  
Assemblée des délégués

### 328 Banques Raiffeisen (sociétés coopératives)

Organes: assemblée générale, conseil d'administration, direction, organe de révision au sens du Code des obligations

↓  
22 fédérations  
régionales  
(associations)

↓  
Assemblée des  
délégués

### Raiffeisen Suisse (société coopérative)

Organes: Assemblée des délégués, Conseil d'administration, Direction, organe de révision au sens du Code des obligations

## Sociétés du Groupe

Société	Activité	Propriétaires
Banques Raiffeisen	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Opérations bancaires</li> <li>■ Opérations de détail principalement</li> <li>■ Opérations hypothécaires et d'épargne traditionnelles</li> <li>■ Opérations avec la clientèle entreprises</li> <li>■ Prestations du trafic des paiements</li> <li>■ Opérations sur titres et fonds de placement ainsi que leasing de biens de consommation</li> </ul>	Sociétaires
Raiffeisen Suisse	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Politique et stratégie commerciales ainsi que centre de compétences pour le Groupe Raiffeisen</li> <li>■ Gestion des risques</li> <li>■ Exercice de la fonction de banque centrale (péréquation financière, maintien de la liquidité et refinancement)</li> <li>■ Opérations bancaires (essentiellement opérations interbancaires et négoce de titres)</li> <li>■ Direction des succursales</li> <li>■ Information, conseil et assistance aux Banques Raiffeisen notamment dans les domaines suivants: conduite, marketing, gestion, informatique, construction, formation, ressources humaines et droit</li> </ul>	Banques Raiffeisen
PME Capital SA	Opérations de financement, financements mezzanine et participations dans des PME	Raiffeisen Suisse
RAInetworks Pte. Ltd.	Négoce de biens et services pour le Groupe Raiffeisen	Raiffeisen Suisse
Fondation Raiffeisen de libre passage	Comptes de libre passage pour garantir la prévoyance professionnelle (2 <sup>e</sup> pilier)	
Fondation de prévoyance Raiffeisen	Epargne-prévoyance individuelle fiscalement privilégiée (3 <sup>e</sup> pilier)	

Raiffeisen Suisse. Elle désigne par ailleurs les représentants des divers comités de pilotage de Raiffeisen Suisse et veille à l'implication des Banques Raiffeisen dans les projets menés au niveau du Groupe.

### Principales participations

Dans l'annexe 3 («Indications sur les principales participations», voir page 64) figurent toutes les participations importantes du Groupe Raiffeisen avec indication de leur raison sociale, siège, capital et droits de vote.

### Sociétaires prépondérants

Conformément au Code des obligations suisse, le droit de vote d'un sociétaire est limité à une voix, indépendamment du nombre de parts sociales détenues. En outre, les statuts stipulent qu'un sociétaire ne peut détenir plus de 20'000 francs du capital social d'une Banque Raiffeisen. Dans le Groupe Raiffeisen, aucun sociétaire ne détient ainsi plus de 5% du capital ou des droits de vote.

### Participations croisées

Les sociétés du Groupe Raiffeisen ne détiennent aucune participation croisée.

## STRUCTURE DU CAPITAL ET RESPONSABILITÉS

### Structure du capital

Le capital social du Groupe Raiffeisen s'élève à 598,9 millions de francs. Sa composition détaillée ainsi que les modifications intervenues durant l'exercice sous revue figurent dans l'annexe 10 «Justification des capitaux propres», page 70.

### Modifications du capital

Le sociétariat auprès d'une Banque Raiffeisen et, partant, les droits et obligations y afférents sont étroitement liés à la personne de l'acquéreur. C'est pourquoi les parts ne peuvent en principe pas être revendues ou transférées. Les sociétaires quittant Raiffeisen ont droit au remboursement de leurs parts sociales à la valeur intrinsèque, mais au plus à la valeur nominale. Ce n'est qu'après l'approbation des

comptes annuels du quatrième exercice consécutif à l'extinction du sociétariat que le remboursement est autorisé, sauf si des versements d'un montant identique sont effectués pour acquérir de nouvelles parts sociales.

Les parts sociales sont rémunérées à 6% maximum.

Le modèle coopératif de Raiffeisen prévoit la théaurisation des bénéfices. Cela signifie qu'à l'exception de la rémunération des parts sociales, le bénéfice annuel n'est pas distribué, mais utilisé pour renforcer les capitaux propres du Groupe.

### Un modèle sûr

Le modèle d'affaires de Raiffeisen, sa politique commerciale, son importante dotation en fonds propres ainsi que le pouvoir de co-décision des sociétaires offrent aux clients Raiffeisen une sécurité pleine et entière. Le système Raiffeisen constitue un fondement fiable et durable pour toutes les activités bancaires dans l'intérêt des clients.

### Responsabilités

Pour se prémunir contre des pertes financières, le Groupe Raiffeisen a pris soin d'ancrer dans ses statuts un dispositif de sécurité équilibré reposant sur la responsabilité mu-

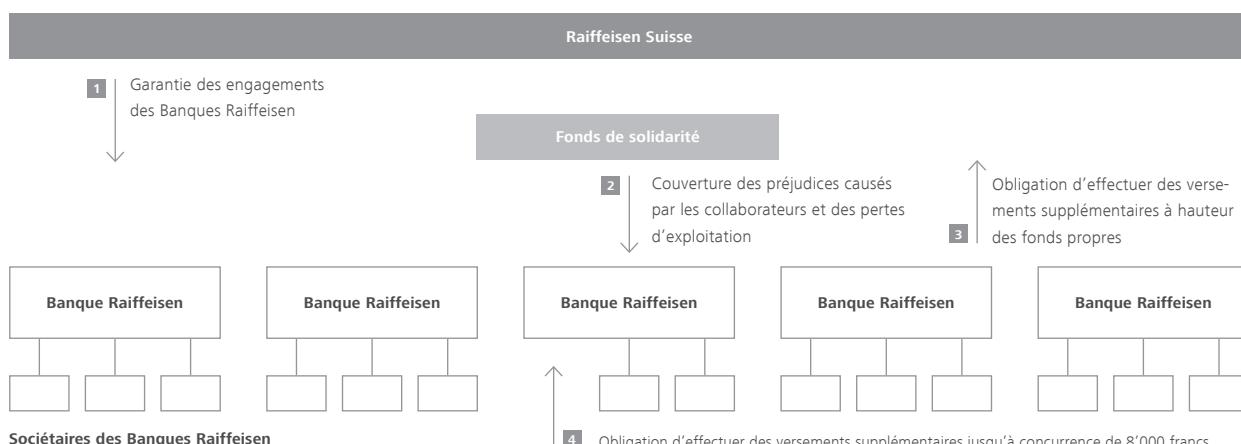
tuelle. L'union des coopératives représente une communauté forte et solidaire de destins et de risques. Raiffeisen Suisse est en mesure, avec le Fonds de solidarité, de couvrir les préjudices et pertes d'exploitation excédant les capacités de ses membres (voir graphique ci-dessous).

#### 1 Responsabilité de Raiffeisen Suisse envers les Banques Raiffeisen

En sa qualité d'organisation faîtière, Raiffeisen Suisse se porte garante de tous les engagements des Banques Raiffeisen et donc du Groupe Raiffeisen dans son ensemble. Elle dispose, pour ce faire, de capitaux propres à hauteur de 906,2 millions de francs. Conformément aux statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen sont tenues de souscrire une part sociale de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs de total du bilan. Envers Raiffeisen Suisse, il en résulte un engagement de versement de 1,5 milliard de francs, dont 450 millions sont libérés. Raiffeisen Suisse est habilitée à exiger à tout moment des Banques Raiffeisen le règlement des engagements non libérés qui s'élèvent à 1'013,6 millions de francs.

#### 2 Fonds de solidarité

Au sens classique de la philosophie de solidarité chez Raiffeisen, le Fonds de solidarité est



une réserve destinée à couvrir les risques à l'échelle de l'organisation toute entière. Le Fonds couvre essentiellement les pertes d'exploitation des Banques Raiffeisen. Il est alimenté par les contributions annuelles des Banques et des succursales de Raiffeisen Suisse. La fortune libre du Fonds se monte à 338,9 millions de francs.

**3** Obligation des Banques Raiffeisen envers Raiffeisen Suisse d'effectuer des versements supplémentaires

Selon l'art. 871 CO, les Banques Raiffeisen sont tenues d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de leurs fonds propres, qui sont composés des capitaux propres déclarés et des réserves latentes, sans prise en compte de l'obligation d'effectuer des versements supplémentaires de leurs sociétaires. L'obligation des Banques Raiffeisen envers Raiffeisen Suisse d'effectuer des versements supplémentaires représente 9,3 milliards de francs.

**4** Obligation des sociétaires envers leur Banque Raiffeisen d'effectuer des versements supplémentaires

S'il ressort du bilan annuel d'une Banque Raiffeisen que le capital social n'est plus couvert, les sociétaires sont tenus d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de 8'000 francs en vertu de l'art. 871 CO. L'obligation des sociétaires d'effectuer des versements supplémentaires

représente au total 14 milliards de francs (voir annexe 10 «Justification des capitaux propres», page 70). Au cours de la longue histoire de Raiffeisen, l'obligation d'effectuer des versements supplémentaires des sociétaires des Banques Raiffeisen n'a encore jamais été sollicitée. Elle n'entrerait en application qu'en tout dernier recours, une fois épuisés toutes les mesures décrites précédemment et les moyens de l'ensemble du Groupe Raiffeisen inclus.

**Droit de Raiffeisen Suisse envers les Banques Raiffeisen d'émettre des directives**

En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, le Groupe Raiffeisen est tenu de satisfaire aux dispositions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités sur une base consolidée. Les Banques Raiffeisen sont libérées de l'obligation de satisfaire à ces exigences sur une base individuelle. Ceci est autorisé en raison du regroupement des Banques Raiffeisen dans une organisation centrale qui garantit tous les engagements, ainsi que du règlement sur l'exercice du droit de Raiffeisen Suisse d'émettre des directives applicables aux Banques Raiffeisen. Raiffeisen Suisse surveille en permanence l'évolution de la situation globale des Banques Raiffeisen, en particulier eu égard aux fonds propres, à la situation de rendement, aux liquidités et à la répartition des risques. Si une Banque Raiffeisen connaît ou risque de connaître un développement défavorable, Raiffeisen Suisse lui apporte son soutien dans la définition et la mise en œuvre de mesures adéquates. Dans les situations particulièrement critiques, Raiffeisen Suisse dispose d'un droit de proposition portant sur l'organisation, la gestion de l'entreprise et du personnel, et elle est, le cas échéant, habilitée à émettre des directives en la matière.

**Modifications du capital du Groupe Raiffeisen**

(en mio. CHF)

	2011	2010	2009	2008
Capital social	599	570	536	505
Réserves de bénéfice	8'681	8'084	7'447	6'910
Bénéfice du Groupe	595	627	645	564
<b>Total</b>	<b>9'875</b>	<b>9'281</b>	<b>8'628</b>	<b>7'979</b>

— Structure du Groupe Raiffeisen
— Structure du capital et responsabilités
— <b>Organes de Raiffeisen Suisse</b>
— Rapport de rémunération
— Organigramme de Raiffeisen Suisse
— Droits de participation
— Changement de contrôle et mesures préventives
— Organe de révision
— Politique d'information

## ORGANES DE RAIFFEISEN SUISSE

### Assemblée des délégués de Raiffeisen Suisse

L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de Raiffeisen Suisse. Chaque fédération régionale nomme deux délégués. L'attribution des délégués se fait en fonction du nombre de Banques Raiffeisen de chaque fédération régionale, du nombre de sociétaires et du total du bilan de toutes les Banques par fédération régionale. L'Assemblée des délégués compte actuellement 167 représentants.

Ses attributions sont notamment déterminées comme suit:

- modification des statuts de Raiffeisen Suisse;
- promulgation des statuts types des Banques Raiffeisen;
- promulgation de la charte et des principes de la politique du Groupe Raiffeisen à long terme;
- promulgation des principes de financement et du règlement concernant les contributions des Banques Raiffeisen à Raiffeisen Suisse;
- approbation du rapport de gestion, du compte de pertes et profits, du bilan ainsi que de l'affectation du bénéfice disponible au bilan de Raiffeisen Suisse;
- élection et révocation du Conseil d'administration, de son président et de l'organe de révision pour Raiffeisen Suisse et désignation de l'organe de révision à élire par les Banques Raiffeisen au sens du Code des obligations.

### Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse

Les fonctions clés du Conseil d'administration sont axées sur le développement stratégique du Groupe ainsi que sur la gestion financière et la haute surveillance de Raiffeisen Suisse et de la Direction.

Le Conseil d'administration se compose actuellement de onze membres. Certains occupent déjà un poste dans un organe d'une Banque Raiffeisen, tandis que d'autres n'exercent aucune autre fonction au sein du Groupe, ce qui garantit la représentation des qualifications et des expériences professionnelles les plus diverses (sur les plans politique, économique et social) au sein de cet organe de direction.

Aucun membre du Conseil d'administration n'a été engagé chez Raiffeisen Suisse au cours des trois dernières années. En outre, aucun membre du Conseil d'administration n'est lié à Raiffeisen Suisse par une relation d'affaires notable ayant le caractère légal d'un mandat.

**Composition, élection et durée du mandat**  
Le Conseil d'administration se compose de neuf à douze membres. Une représentation adéquate des régions linguistiques et des divers organes des Banques Raiffeisen constitue un critère essentiel pour sa composition. En principe, la moitié du Conseil d'administration doit être composée de représentants des Banques Raiffeisen.

Chaque membre du Conseil d'administration est élu pour un mandat de deux ans (période de mandat en cours: 2010 – 2012) et peut siéger pour une durée maximale de douze ans. Les membres du Conseil quittent leurs fonctions au terme du mandat au cours duquel ils atteignent leur 65<sup>e</sup> année.

#### Organisation interne

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, au minimum toutefois quatre fois par an. Il s'est réuni six fois en 2011. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents, et celles par voie de circulaire, à la majorité absolue de tous les membres. En cas d'égalité des voix, celle du président compte double.

## Les fédérations régionales

Fédérations régionales	Présidents	Nombre de Banques affiliées
<b>15 en Suisse alémanique</b>		
Aargauer Verband der Raiffeisenbanken	Thomas Blunschi, Stetten	26
Berner Verband der Raiffeisenbanken	Peter Hunziker, Utzigen	23
Bündner Verband der Raiffeisenbanken	Hans Sprecher, Fanas	10
Deutschfreiburger Verband der Raiffeisenbanken	Daniel Perler, Wünnewil	7
Luzerner Verband der Raiffeisenbanken	Kurt Sidler, Ebikon	23
Oberwalliser Verband der Raiffeisenbanken	Claudio Cina, Salgesch	10
Raiffeisenverband Nordwestschweiz	Peter Thüring, Aesch	17
Raiffeisenverband Ob- und Nidwalden	Theddy Frener, Sachseln	4
Raiffeisenverband Zürich und Schaffhausen	Elisabeth Pflugshaupt, Bertschikon	12
Schwyzer Verband der Raiffeisenbanken	Christian Schnetzler, Schwyz	8
Solothurner Verband der Raiffeisenbanken	Roland Fürst, Gunzen	22
St.Galler Verband der Raiffeisenbanken	Stefan Dudli, Waldkirch	46
Thurgauer Verband der Raiffeisenbanken	Urs Schneider, Amlikon-Bissegg	19
Urner Verband der Raiffeisenbanken	Rolf Infanger, Flüelen	3
Zuger Verband der Raiffeisenbanken	Michael Iten, Oberägeri	8
<b>6 en Suisse romande</b>		
Fédération des Banques Raiffeisen de Fribourg romand	Michel Pauchard, Domdidier	11
Fédération genevoise des Banques Raiffeisen	Philippe Moeschinger, Thônenex	6
Fédération jurassienne des Banques Raiffeisen	Philippe Plumey, Fahy	9
Fédération neuchâteloise des Banques Raiffeisen	Jean-Bernard Wälti, Coffrane	4
Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand	Jean-Michel Revaz, St-Léonard	19
Fédération vaudoise des Banques Raiffeisen	Bertrand Barbezat, Grandson	19
<b>1 en Suisse italienne</b>		
Federazione Raiffeisen del Ticino e Moesano	Mario Verga, Vacallo	28

Font partie de ces fédérations les Banques Raiffeisen ainsi que les succursales de Raiffeisen Suisse.

- Structure du Groupe Raiffeisen
- Structure du capital et responsabilités
- **Organes de Raiffeisen Suisse**
- Rapport de rémunération
- Organigramme de Raiffeisen Suisse
- Droits de participation
- Changement de contrôle et mesures préventives
- Organe de révision
- Politique d'information

### Confiance des clients en Raiffeisen

Modèle d'affaires	Politique commerciale	Fonds propres	Sociétariat
<p>En sa qualité de société coopérative, Raiffeisen a des obligations envers ses sociétaires et ne distribue des bénéfices que de manière limitée.</p> <p>Les Banques Raiffeisen sont solidairement responsables entre elles. Il est exclu qu'une Banque Raiffeisen puisse faire faillite.</p>	<p>Grâce à son ancrage local et sa proximité avec les clients, Raiffeisen connaît bien les risques.</p> <p>Raiffeisen mène une politique de risque très prudente.</p> <p>Raiffeisen est orientée vers une gestion durable et non vers les rendements à court terme.</p>	<p>Avec 12,2 milliards de francs, Raiffeisen dispose de plus du double des fonds propres exigés par la loi.</p> <p>Vu le rapport capitaux propres/ capitaux étrangers (ratio d'endettement) de 6,3%, Raiffeisen est très bien capitalisée.</p>	<p>1,7 million de sociétaires participent aux décisions et assument une part de responsabilité.</p> <p>En tant que société coopérative, Raiffeisen n'encourt pas le risque de faire l'objet d'une reprise.</p>

Les décisions sont consignées dans un procès-verbal. Le Conseil d'administration vérifie une fois par an ses propres activités en établissant un bilan de sa situation.

Les membres de la Direction prennent habituellement part aux séances du Conseil d'administration, de la Commission du Conseil d'administration et de la Commission d'examen. Ils disposent d'une voix consultative et sont habilités à formuler des propositions.

Tâches du Conseil d'administration  
Conformément au Code des obligations suisse, aux statuts et au règlement d'administration de Raiffeisen Suisse, le Conseil d'administration a pour principales tâches:

- de statuer sur l'admission ou l'exclusion de Banques Raiffeisen;
- de définir la politique commerciale du Groupe Raiffeisen, sa politique de risque ainsi que les règlements et attributions des compétences requis pour assurer la bonne direction de Raiffeisen Suisse;
- de nommer et de révoquer le président et les membres de la Direction, le responsable de la Révision interne et leurs suppléants;

- de choisir et de révoquer l'organe de révision prévu par la Loi sur les banques pour Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen;
- d'édicter les règlements nécessaires à la gestion des Banques Raiffeisen;
- de préparer l'Assemblée des délégués et d'en exécuter les décisions.

Le Conseil d'administration approuve par ailleurs les tâches, les stratégies, la planification financière et la présentation des comptes de Raiffeisen Suisse et des entreprises du Groupe. Il peut constituer d'autres commissions et leur confier des tâches ponctuelles ou permanentes. Les obligations et attributions des commissions permanentes sont consignées dans un règlement et récapitulées à la page 17.

**Règlement des compétences**  
La délimitation des compétences entre le Conseil d'administration, ses commissions, le président de la Direction et la Direction est définie de façon détaillée dans les statuts (disponibles sur Internet à l'adresse [www.raiffeisen.ch](http://www.raiffeisen.ch)), le règlement d'administration et le règlement des compétences de Raiffeisen Suisse.



## POINTS FORTS

# 95%

du bénéfice du Groupe, soit 564 millions de francs, ont servi l'an dernier à renforcer l'assise financière. Une société coopérative a notamment besoin d'un autofinancement fort pour opérer de manière plus durable et à plus long terme. En effet, le modèle coopératif est axé sur la théaurisation des bénéfices. Ces derniers ne sont pas distribués sous forme de dividendes, mais servent à augmenter les réserves. Les sociétaires et les clients en profitent durablement et à long terme.

**Instruments d'information et de contrôle**  
 Le Conseil d'administration est informé des activités de la Direction de Raiffeisen Suisse de plusieurs manières. Le président du Conseil d'administration et le responsable de la Révision interne peuvent également participer aux séances de la Direction à des fins d'information mutuelle. La Direction est par ailleurs tenue d'informer régulièrement le Conseil d'administration sur la situation financière, de rendement et de risque, ainsi que sur les évolutions en cours et les événements exceptionnels concernant le Groupe Raiffeisen.

**Gestion des risques et compliance**  
 La gestion des risques et la compliance font l'objet d'une description exhaustive dans les explications relatives à la politique et au contrôle des risques aux pages 28 à 37.

**Révision interne**  
 La Révision interne soutient le Conseil d'administration et la Direction dans l'exécution de leurs tâches en leur fournissant des avis objectifs et indépendants quant à l'efficacité des processus de contrôle et de gestion des risques. Elle vérifie le respect des prescriptions légales, statutaires et réglementaires ainsi que le bon fonctionnement de l'organisation, de l'information, de la comptabilité et de l'informatique. Kurt Zobrist dirige depuis 1989 la Révision interne. Il est directement subordonné à la Commission d'examen.

**Direction de Raiffeisen Suisse**

La Direction est chargée de la conduite des opérations du Groupe Raiffeisen. Elle est notamment tenue d'identifier les influences et les modifications de l'environnement importantes pour le Groupe Raiffeisen, de développer les stratégies nécessaires et de veiller à leur mise en application. Dans le cadre des dispositions légales et réglementaires, la Direction est responsable de l'exécution des décisions des organes supérieurs, d'une gestion compétente, sûre, axée sur l'avenir et les résultats, de l'organisation financière et des ressources en personnel ainsi que de la mise en œuvre de la politique de risque.

La Direction compte un président et six autres membres. Elle se réunit en règle générale une fois par semaine dans le cadre de séances dirigées par le président. La Direction ne peut prendre de décisions qu'en présence de la majorité de ses membres. Les décisions sont en principe prises par consensus. Faute d'entente, la décision est prise à la majorité simple, la voix du président étant prépondérante. Les décisions sont consignées dans un procès-verbal.

La Direction élargie est composée de la Direction et du responsable de la Gestion des risques du Groupe. Responsable en particulier de la mise en œuvre de la stratégie, de la fonction de comité des risques, de l'établissement et du contrôle du budget, du choix de l'architecture applicative ainsi que du pilotage des projets, elle se réunit une fois par mois.

Les processus commerciaux de Raiffeisen Suisse sont répartis sur six départements (voir organigramme pages 22 et 23).

Les membres de la Direction ainsi que de la Direction élargie de Raiffeisen Suisse sont désignés par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Durant l'exercice 2011, aucune mutation n'est à signaler au sein de la Direction.

## Contrats de gestion

Il n'existe aucun contrat de gestion avec des tiers chez Raiffeisen.

## Organe de révision au sens du Code des obligations

Depuis l'exercice 2007, PricewaterhouseCoopers SA a été nommée comme organe de révision au sens du Code des obligations pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Cet organe est élu par les délégués pour un mandat de trois ans. Les droits et obligations sont fondés sur les dispositions du Code des obligations.

## RAPPORT DE REMUNERATION

### Groupe Raiffeisen

Une stratégie HR clairement définie est essentielle à la réussite de l'entreprise. Raiffeisen se positionne comme un employeur attrayant et accorde une grande importance aux aspects suivants:

- identité culturelle,
- culture de conduite clairement identifiable,
- responsabilité propre et esprit d'entreprise,
- conditions d'emploi conformes au marché et attrayantes.

Avoir un modèle d'indemnisation compétitif est primordial pour se positionner comme employeur attrayant. Le système de rémunération est conçu pour attirer le personnel qualifié et garder les collaborateurs talentueux. Les réalisations exceptionnelles sont reconnues et la performance individuelle encouragée. C'est là le seul moyen d'atteindre les objectifs stratégiques à long terme.

### Système de rémunération indépendant

Le modèle d'affaires coopératif de Raiffeisen est orienté vers l'évolution de l'entreprise à long terme. Au lieu d'être distribués, les bénéfices servent à consolider les capitaux propres, ce qui évite toute incitation à la prise de risques disproportionnés en vue de réaliser des rendements exceptionnels. Le profil de risque faible de Raiffeisen se traduit dans la

politique de risque du Conseil d'administration, dans le système de limites, dans la proportion réduite d'opérations de négoce et dans les taux de correctifs de valeur extrêmement modestes.

Le faible profil de risque, la stabilité des produits et la tradition coopérative sont autant de raisons justifiant le recours à un système de rémunération autonome. Particularités de ce système, des rémunérations maximales (caps) sont définies pour lesdits preneurs de risque, la part des rémunérations variables est limitée et la rémunération globale est versée en espèces sous forme non différée.

Outre les sept membres de la Direction de Raiffeisen Suisse, le Conseil d'administration a défini un groupe de preneurs de risques supplémentaire: les collaborateurs du département Banque Centrale ayant accès au marché et pouvant y négocier des titres. Ces derniers sont désignés nommément chaque année au responsable du secteur Human Resources Management par le responsable du département Banque Centrale avant le début du processus de détermination des salaires et bonus, et leur nomination est validée par la Direction de Raiffeisen Suisse lors de la demande de détermination du pool global des rémunérations variables. En 2011, ce groupe comptait 41 personnes (hors membres de la Direction).

La politique de rémunération vise la constance. Aussi le système de rémunération veille-t-il à une évolution stable des revenus et tient compte de la réussite durable.

Le système de rémunération fixe et détaille la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que les principes de base de la rémunération globale des collaborateurs de Raiffeisen Suisse. De plus, Raiffeisen Suisse formule des recommandations pour les Banques Raiffeisen.

## Membres du Conseil d'administration



Johannes Rüegg-Stürm



Philippe Moeschinger



Rita Fuhrer



Anne-Claude Luisier

**Fonction:** Président du CA et de la Commission du CA

**Né en** 1961

**Domicile:** Saint-Gall

**En fonction depuis** 2008

**Elu jusqu'en** 2012

**Activité professionnelle:**

Professeur ordinaire en Organization Studies à l'Université de Saint-Gall (HSG),  
Directeur de l'Institut für Systemisches Management und Public Governance (IMP-HSG)

**Principaux mandats:**

- Président de la Fondation du Centenaire Raiffeisen

**Fonction:** Vice-président du CA et de la Commission du CA

**Né en** 1960

**Domicile:** Thônex GE

**En fonction depuis** 2008

**Elu jusqu'en** 2012

**Activité professionnelle:**

Directeur général de Comptoir Immobilier SA

**Principaux mandats:**

- Président du CA de la Banque Raiffeisen d'Arve et Lac
- Président de la Fédération genevoise des Banques Raiffeisen

**Fonction:** Membre du CA

**Née en** 1953

**Domicile:** Auslikon ZH

**En fonction depuis** 2010

**Elue jusqu'en** 2012

**Activité professionnelle:**

Ancienne Conseillère d'Etat

**Fonction:** Membre du CA

**Née en** 1967

**Domicile:** Ayent VS

**En fonction depuis** 2010

**Elue jusqu'en** 2012

**Activité professionnelle:**

Fondatrice et directrice de Senso Creativ Sàrl

\* Dépendant au sens de la Circ.-FINMA 2008/24, Ch. 20-24

Les indications relatives aux formations suivies et aux parcours professionnels peuvent être consultées sur le site Internet de Raiffeisen [www.raiffeisen.ch](http://www.raiffeisen.ch).

**Daniel Lüscher\*****Fonction:** Membre du CA**Né en** 1961**Domicile:** Herznach AG**En fonction depuis** 2008**Elu jusqu'en** 2012**Activité professionnelle:**

Président de la direction de la Raiffeisenbank Köllichen-Entfelden

**Urs Schneider****Fonction:** Membre du CA et de la Commission du CA**Né en** 1958**Domicile:** Amlikon-Bisseg TG**En fonction depuis** 2008**Elu jusqu'en** 2012**Activité professionnelle:**

Directeur adjoint et membre de la direction de l'Union suisse des paysans

**Christian Spring\*****Fonction:** Membre du CA**Né en** 1960**Domicile:** Vicques JU**En fonction depuis** 2002**Elu jusqu'en** 2012**Activité professionnelle:**

Président de la direction de la Banque Raiffeisen du Val-Terbi

**Franco Taisch****Fonction:** Membre du CA et de la Commission d'examen**Né en** 1959**Domicile:** Neuheim ZG**En fonction depuis** 2008**Elu jusqu'en** 2012**Activité professionnelle:**

Directeur de l'Institut de droit d'entreprise et professeur ordinaire à l'Université de Lucerne, propriétaire de taischconsulting, droit et gestion d'entreprise, Zoug

**Principaux mandats:**

Aucun mandat notable

**Principaux mandats:**

- Président de la Thurgauer Verband der Raiffeisenbanken
- Membre du CA de la Raiffeisenbank Regio Weinfelden
- Membre du Grand Conseil du canton de Thurgovie
- Secrétaire du Club agricole de l'Assemblée fédérale et de la Conférence des parlementaires paysans
- Membre du CA de Médias agricoles suisses et «Agri» (hebdomadaire professionnel agricole de la Suisse romande), Berne et Lausanne
- Président d'Agromarketing Suisse, Berne
- Membre du comité directeur de la Caisse agricole suisse de garantie financière, Brugg
- Membre du comité de la Fondation pour une alimentation durable assurée par l'agriculture suisse, Brugg
- Membre du CA de Grünes Zentrum AG, Weinfelden

**Principaux mandats:**

- Vice-président de la Fédération jurassienne des Banques Raiffeisen
- Membre du CA de la Société coopérative pour le développement de l'économie jurassienne

**Principaux mandats:**

- Président du CA de Swiss Rock Asset Management AG, Zurich
- Membre du Conseil d'administration de Clinica Alpina SA, Scuol
- Adjunct Faculty Member Executive School of Management, Technology and Law, Université de Saint-Gall
- Chargé de cours principal au Swiss Finance Institute, Zurich/Genève/Lugano
- Conseil spécialisé à la Haute Ecole de Lucerne, Economie, Institut des services financiers, Zoug
- Délégué de la direction de la Communauté d'intérêts des entreprises coopératives, Lucerne

**Angelo Jelmini****Fonction:** Membre du CA**Né en** 1955**Domicile:** Lugano-Pregassona TI**En fonction depuis** 2011**Elu jusqu'en** 2012

**Activité professionnelle:**  
 Copropriétaire de l'entreprise familiale Galvolux SA technique du verre et du miroir, Bioggio;  
 Copropriétaire du cabinet d'avocats et de notaires Sulser & Jelmini, à Lugano et Mendrisio;  
 Conseiller municipal de la ville de Lugano (responsable du département Planification, environnement et mobilité ainsi que sport)

**Principaux mandats:**

- Membre du Conseil d'administration et secrétaire de la Banca Raiffeisen Lugano
- Membre du comité directeur de l'Association suisse pour l'aménagement national, section Tessin (VLP-ASPAN-TI)
- Divers mandats dans des conseils d'administration

**Edgar Wohlhauser****Fonction:** Membre du CA et président de la Commission d'examen**Né en** 1961**Domicile:** Arth SZ**En fonction depuis** 2006**Elu jusqu'en** 2012

**Activité professionnelle:**  
 Partenaire de BDO SA, Zurich

**Principaux mandats:**

- Aucun mandat notable

**Werner Zollinger****Fonction:** Membre du CA et de la Commission d'examen**Né en** 1958**Domicile:** Männedorf ZH**En fonction depuis** 2006**Elu jusqu'en** 2012

**Activité professionnelle:**  
 Président du Conseil d'administration et directeur de ProjectGo AG, Zoug

**Principaux mandats:**

- Président du CA de la Raiffeisenbank rechter Zürichsee, Männedorf

\* Dépendant au sens de la Circ.-FINMA 2008/24, Ch. 20-24

Les indications relatives aux formations suivies et aux parcours professionnels peuvent être consultées sur le site Internet de Raiffeisen www.raiffeisen.ch.

- Structure du Groupe Raiffeisen
- Structure du capital et responsabilités
- Organes de Raiffeisen Suisse
- **Rapport de rémunération**
- Organigramme de Raiffeisen Suisse
- Droits de participation
- Changement de contrôle et mesures préventives
- Organe de révision
- Politique d'information

## Commissions du Conseil d'administration

Commission	Membres	Composition, tâches et délimitation des compétences
Commission du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Johannes Rüegg-Stürm (président)</li> <li>■ Philippe Moeschinger (vice-président)</li> <li>■ Urs Schneider</li> </ul>	<p>Le Conseil d'administration désigne les membres de la Commission du Conseil d'administration dont font partie le président, le vice-président et au moins un autre membre du Conseil d'administration. Ses tâches:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Préparation des affaires du Conseil d'administration</li> <li>■ Fixation des conditions générales d'emploi, des prestations sociales et des indemnités accordées aux membres de la Direction, au responsable de la Révision interne et au personnel, rapport de rémunération au Conseil d'administration</li> <li>■ Réglementation des opérations pour compte propre des membres de la Direction et des collaborateurs</li> <li>■ Approbation des mandats assumés par les membres de la Direction et le responsable de la Révision interne</li> <li>■ Décisions relatives aux investissements importants, aux engagements contractuels et aux dépenses dans la mesure où leurs modalités sont régies par le règlement des compétences</li> </ul>
Commission d'examen	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Edgar Wohlhauser (président)</li> <li>■ Franco Taisch</li> <li>■ Werner Zollinger</li> </ul>	<p>La Commission d'examen se compose de trois membres du Conseil d'administration disposant des connaissances et de l'expérience adéquates en matière de finances, de comptabilité, de révision et de compliance. Ses tâches:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aide au Conseil d'administration dans la surveillance de la Direction en matière d'efficacité des systèmes de contrôle internes, de finances et de comptabilité</li> <li>■ Evaluation du respect des dispositions légales, réglementaires et internes ainsi que des normes en vigueur sur le marché et des règles déontologiques</li> <li>■ Garantie de la qualité de la Révision interne et de la Révision externe et de leur collaboration réciproque</li> </ul>

Rémunération globale et somme des rémunérations variables  
Durant l'année sous revue, le Groupe Raiffeisen a versé des rémunérations globales à hauteur de 839'758'086 francs. La part des rémunérations variables (hors contributions de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) s'élevait à 80'767'710 francs. Les rémunérations sont intégralement versées en espèces, et celles variables sous forme non différée.

**Raiffeisen Suisse**  
Structuration du système de rémunération  
Composition de la rémunération des collaborateurs  
La rémunération de tous les collaborateurs (y

compris les membres de la Direction et le responsable de la Révision interne) se compose des éléments suivants:

- Rémunération fixe conforme au marché: la rémunération fixe est convenue individuellement. Elle se base sur une fonction clairement définie ainsi que sur les compétences et connaissances du collaborateur. De plus, elle doit être concurrentielle sur le marché. La totalité de la rémunération fixe est versée en espèces.
- Rémunération variable modérée: la rémunération variable est basée sur la réussite durable du Groupe et l'évaluation de la performance de chaque collaborateur. Elle peut être mise en place pour toutes les fonctions, y compris celles de contrôle. Le

Somme des rémunérations globales du Groupe Raiffeisen (versées en espèces uniquement)

en CHF	2011	Exercice précédent
839'758'086	812'775'746	

dont somme du pool global des rémunérations variables du Groupe Raiffeisen (versées en espèces uniquement)

en CHF	2011	Exercice précédent
80'767'710	74'393'843	

Conseil d'administration ne perçoit aucune rémunération variable. La totalité de la rémunération variable est versée en espèces sous forme non différée.

- Prestations salariales annexes: les prestations salariales annexes sont définies dans le cadre des règlements et directives en vigueur conformément aux standards de la branche.

#### Détermination de la rémunération fixe du Conseil d'administration et de la Direction

Les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont rémunérés en fonction de leurs responsabilités et du temps investi. A l'intérieur de ce cadre, les membres ou dirigeants d'une commission et le président du Conseil d'administration perçoivent une rémunération supérieure.

La rémunération fixe des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne est convenue en fonction de la valeur de la personne sur le marché, des exigences du département attribué, de la responsabilité de direction et de l'âge. Cette rémunération fixe (hors contributions de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) ne peut excéder 1'200'000 francs.

#### Détermination du pool global des rémunérations variables

La détermination du pool global des rémunérations variables s'oriente à parts égales en fonction de l'évolution à long terme des critères suivants:

- évolution relative des bénéfices en comparaison du marché,
- évolution des fonds propres,
- évolution d'initiatives et projets stratégiques,
- évolution du besoin en capital économique par rapport aux fonds propres de base.

Dans le cadre du processus de rémunération, le responsable du secteur Gestion des risques du Groupe et le responsable du secteur Legal & Compliance prennent position et évaluent la situation de risque en se fondant sur les rapports de risque et compliance des douze derniers mois. Cette évaluation est prise en compte lors de la détermination du pool global des rémunérations variables.

Attribution des rémunérations variables  
Le Conseil d'administration ne perçoit aucune rémunération variable. La Commission du Conseil d'administration décide de l'attribution de la rémunération variable aux membres de la Direction et au responsable de la Révision interne. La rémunération variable des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne (hors contributions de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) ne doit excéder deux tiers de la rémunération fixe. Les critères d'attribution individuelle de la rémunération variable aux membres de la Direction et au responsable de la Révision interne sont les suivants:

- la réalisation des objectifs personnels,
- l'évolution du bénéfice du Groupe Raiffeisen en comparaison du marché,
- la progression des initiatives et projets stratégiques,
- l'évolution du risque encouru.

La Direction ou les supérieurs hiérarchiques compétents, conformément au règlement des compétences, décide(nt) de l'attribution de la rémunération variable aux autres collaborateurs. L'attribution individuelle est plus particulièrement basée sur la fonction et sur l'évaluation des performances par le supérieur hiérarchique. Il n'existe ainsi aucune incitation à réaliser des résultats individuels à court terme en prenant des risques disproportionnés. Toute violation grave des directives peut conduire à une réduction voire à la suppression de la rémunération variable. Raiffeisen se positionne

comme un employeur attrayant, ainsi les rémunérations variables dépassant 3'000 francs sont assurées auprès de Raiffeisen Caisse de retraite. La Direction détermine au cas par cas l'attribution de la rémunération variable à des collaborateurs désignés nommément, appartenant au département Banque Centrale, ayant accès au marché et pouvant y négocier des titres.

Les rémunérations sont structurées de telle sorte que les rémunérations variables des fonctions de contrôle ne dépendent en aucune manière des risques qu'elles contrôlent et qu'elles sont en grande partie à considérer comme gratifications au regard de leur montant (droit civil).

#### Gouvernance

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est responsable des points suivants:

- Il promulgue la politique de rémunération sous la forme d'un règlement pour Raiffeisen Suisse et sous la forme de recommandations pour les Banques Raiffeisen.
- Il approuve le rapport de rémunération qui lui est soumis chaque année par la commission chargée des rémunérations.
- Il vérifie sa politique de rémunération à intervalles réguliers ou dès lors qu'une vérification ou une modification apparaît nécessaire.
- Il charge annuellement la Révision interne ou externe de vérifier la structure et la mise en œuvre de sa politique de rémunération.

La Commission du Conseil d'administration est responsable de l'exécution du règlement promulgué par le Conseil d'administration. L'une de ses missions en tant que commission chargée des rémunérations est de fixer la hauteur du pool global des rémunérations variables. En outre, elle détermine la part fixe et la part variable de la rémunération des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne.

Le Comité de rémunération aborde ces thèmes de rémunération lors de deux séances par an. Le chapitre «Organes de Raiffeisen Suisse» informe sur la composition et les missions essentielles de la Commission du Conseil d'administration.

L'indemnisation des membres de la Commission du Conseil d'administration comme des autres membres du Conseil d'administration est présentée sous forme résumée dans le chapitre ci-après intitulé «Indemnités 2011».

#### Indemnités 2011

**Somme des rémunérations globales**  
Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen Suisse a versé des rémunérations globales (hors contributions de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) pour un montant de 230'752'081 francs. Les rémunérations dues (parts fixe et variable) pour l'exercice sous revue sont intégralement saisies dans les charges de personnel. Il n'existe aucune comptabilisation de rémunérations provenant d'exercices antérieurs ayant une incidence sur le résultat.

#### Somme du pool global des rémunérations variables

Au cours de l'exercice sous revue, la Commission du Conseil d'administration a approuvé un pool global de rémunérations variables (hors contributions de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) pour Raiffeisen Suisse s'élevant à 34'554'867 francs. Il a été versé intégralement en espèces sous forme non différée.

#### Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse en fonction en 2011 ont reçu pour l'exercice sous revue une indemnité d'un total de 1'001'350 francs. Cette indemnité couvre l'ensemble des primes, jetons de présence et frais. L'indemnité forfaitaire individuelle la plus élevée est versée au président

Somme des rémunérations globales de Raiffeisen Suisse

en CHF	2011	Exercice précédent
	230'752'081	221'048'772

Débits et crédits au cours de l'exercice sous revue résultant de rémunérations provenant des exercices antérieurs et ayant une incidence sur le résultat

en CHF	2011	Exercice précédent
	0	0

Somme du pool global des rémunérations variables de Raiffeisen Suisse (versées en espèces uniquement)

en CHF	2011	Exercice précédent
	34'554'867	31'687'901

Nombre de bénéficiaires

en CHF	2011	Exercice précédent
	1'782	1'692

## Membres de la Direction



Pierin Vincenz

**Fonction:** Président de la Direction (CEO)

**Né en** 1956

**Domicile:** Niederteufen AR

**En fonction depuis** 1999

**Principaux mandats:**

- Président du CA de: Aduno Holding SA, Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA, de Plozza SA
- Membre de la Commission du CA de l'Association suisse des banquiers
- Membre du CA de: Vontobel Holding SA, Helvetia Assurances, SIX Group SA
- Member of the Steering Committee UNICO Banking Group Brussels
- Président de l'Association pour la promotion de l'Institut suisse pour les banques et la finance de l'Université de Saint-Gall
- Président de la fondation Stiftung MEDAS Ostschweiz
- Vice-président de la Fondation du Centenaire Raiffeisen
- Membre du Conseil de fondation de: Swiss Finance Institute, Ostschweizerische Stiftung für Klinische Krebsforschung, pro Kloster Disentis, Bleu Ciel, Stiftung Speranza
- Président de l'association Plan B
- Membre de la direction de Pflegerkinder-Aktion Schweiz



Patrik Gisel

**Fonction:** Responsable du département Marché et vice-président de la Direction

**Né en** 1962

**Domicile:** Erlenbach ZH

**En fonction depuis** 2000

**Principaux mandats:**

- Président de la Garantie des dépôts des banques et négociants en valeurs mobilières suisses
- Président de la Commission des opérations commerciales avec la clientèle en Suisse de l'Association suisse des banquiers
- Président du Conseil d'administration de Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds SICAV
- Membre de l'Executive Committee UNICO Banking Group Brussels
- Président du Conseil de Swiss ICT
- Président du Conseil de la Fondation de prévoyance Raiffeisen
- Président du Conseil de la Fondation Raiffeisen de libre passage
- Membre du Conseil du Schweizerisches Bankseminar
- Membre du Conseil du Swiss Finance Forum



Michael Auer

**Fonction:** Responsable du département Assistance aux Banques

**Né en** 1964

**Domicile:** Speicher AR

**En fonction depuis** 2008

**Principaux mandats:**

- Président du CA de la Raiffeisen Caisse de retraite et de la Raiffeisen Fondation de l'employeur
- Vice-président du Conseil de la Haute école spécialisée de Saint-Gall
- Président du Conseil du département Economie à la Haute école spécialisée de Saint-Gall
- Membre du Conseil de l'Executive School de l'Université de Saint-Gall
- Membre du Conseil de la Fondation pour l'art naïf et l'art brut suisse, Saint-Gall



Damir Bogdan

**Fonction:** Responsable du département IT & Operations (CIO)

**Né en** 1969

**Domicile:** Speicher AR

**En fonction depuis** 2008

**Principaux mandats:**

- Membre du Conseil de recherche de l'Institut d'informatique de gestion de la Haute école de Saint-Gall
- Membre du Technical Advisory Board Oracle Suisse
- Membre de la direction de l'association de soutien IT Verbände Schweiz
- Membre de l'Advisory Board CIO Forum

- Structure du Groupe Raiffeisen
- Structure du capital et responsabilités
- Organes de Raiffeisen Suisse
- **Rapport de rémunération**
- Organigramme de Raiffeisen Suisse
- Droits de participation
- Changement de contrôle et mesures préventives
- Organe de révision
- Politique d'information

**Paulo Brügger**

**Fonction:** Responsable du département Banque Centrale

**Né en** 1966

**Domicile:** Zumikon ZH

**En fonction depuis** 2005

**Principaux mandats:**  
Aucun mandat notable

**Gabriele Burn**

**Fonction:** Responsable du département Marketing & Communication

**Né en** 1966

**Domicile:** Krattigen BE

**En fonction depuis** 2008

**Principaux mandats:**

- Présidente de la Fondation Suisse pour le Climat
- Membre de l'Aide Suisse aux Montagnards

**Marcel Zoller**

**Fonction:** Responsable du département Finances (CFO)

**Né en** 1957

**Domicile:** Goldach SG

**En fonction depuis** 2008

**Principaux mandats:**

- Membre de la direction et de la commission des finances de la Fondation Valida, Saint-Gall

**Beat Hodel\***

**Fonction:** Responsable de la Gestion des risques du Groupe (CRO)

**Né en** 1959

**Domicile:** Bäch SZ

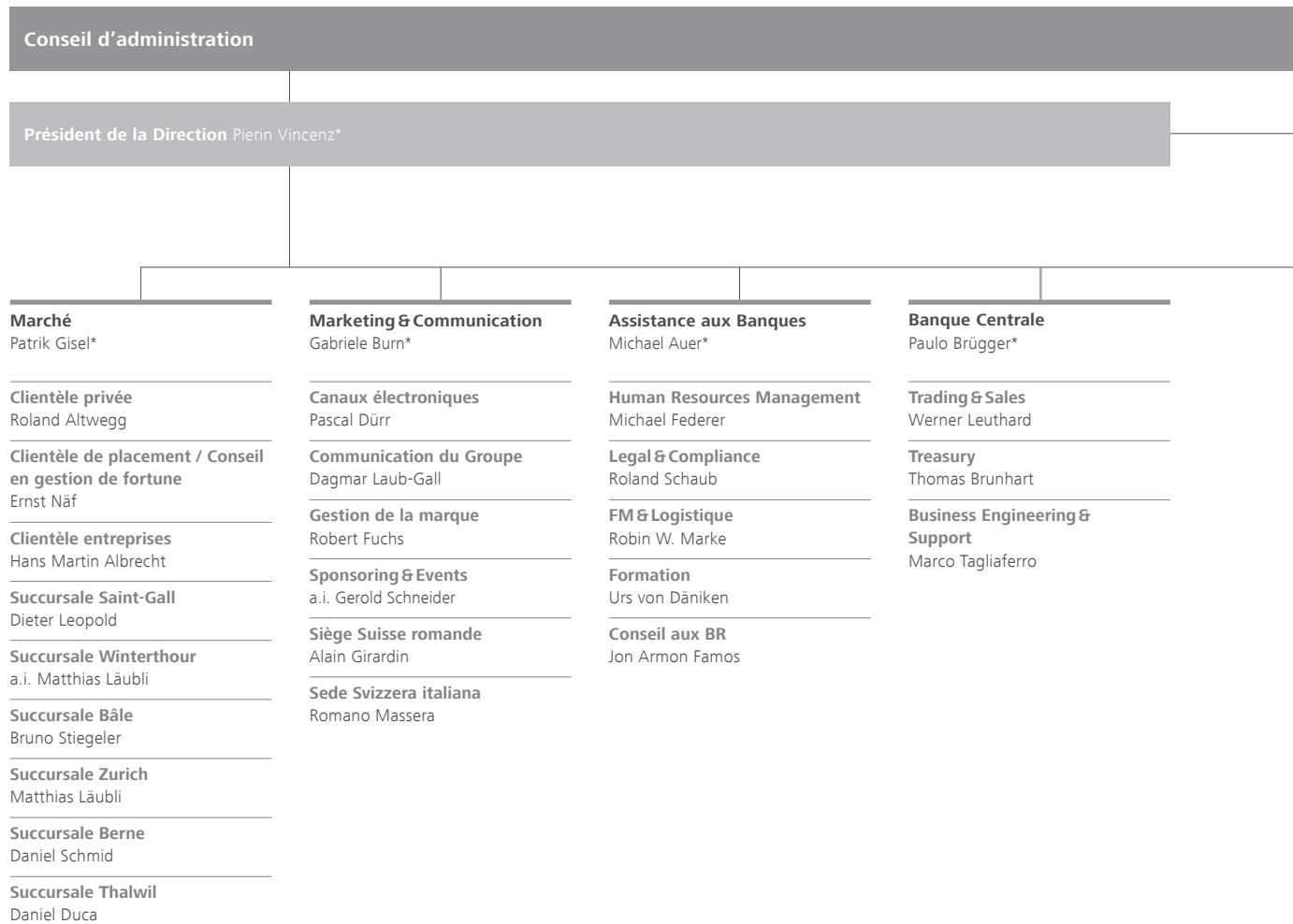
**En fonction depuis** 2005

**Principaux mandats:**  
Aucun mandat notable

\* Membre de la Direction élargie

Les indications relatives aux formations suivies et aux parcours professionnels peuvent être consultées sur le site Internet de Raiffeisen [www.raiffeisen.ch](http://www.raiffeisen.ch).

## ORGANIGRAMME DE RAIFFEISEN SUISSE



\* Membre de la Direction

\*\* Membre de la Direction élargie

**Secrétariat général** Pius Horner

**IT & Operations**

Damir Bogdan\*

**Systèmes Business**

Beat Monstein

**Exploitation IT**

Christian Lampert

**Front Services**

Adrian Töngi

**Finances**

Marcel Zoller\*

**Accounting**

Paolo Arnoffi

**Controlling**

Christian Poerschke

**Gestion des risques du Groupe**

Beat Hodel\*\*

**Gestion des risques de crédit**

Daniel Tönz

**Projets**

Marcel Zuberbühler

**Programme DIALBA**

Rudolf J. Kurtz

**Révision interne**

Kurt Zobrist

**Révision interne BR, Saint-Gall**

Roland Meier

**Révision interne BR, Dietikon**

Räto Willi

**Révision interne BR, Lausanne**

Jean-Daniel Rossier

**Révision interne BR, Bellinzone**

Katia Carobbio

**Révision interne**

**Raiffeisen Suisse**

Sergio Pesenti

**Révision interne ICT**

Markus Hug

du Conseil d'administration, Johannes Rüegg-Stürm, pour un montant de 183'650 francs. Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération variable sous forme de participation aux résultats. Le total des prestations sociales en faveur des membres du Conseil d'administration s'est monté à 173'741 francs. Au cours de l'exercice sous revue, aucune indemnisation d'entrée ni de sortie n'a été versée aux membres du Conseil d'administration.

**Membres de la Direction (y compris responsable de la Révision interne)**

Le total des indemnités versées aux membres de la Direction de Raiffeisen Suisse pour l'exercice sous revue (hors contributions de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) s'établit à 7'804'031 francs, le montant le plus important versé à un membre de la Direction revenant à Pierin Vincenz, CEO de Raiffeisen Suisse, à hauteur de 1'898'795. En outre, les contributions de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle versées pour les membres de la Direction atteignent 3'207'457 francs, dont 570'455 francs pour Pierin Vincenz, CEO de Raiffeisen Suisse. Les indemnités fixes couvrent les honoraires des membres de la Direction au titre de leur activité professionnelle au sein de conseils d'administration.

A la date de référence, les crédits accordés aux membres de la Direction et à leurs personnes et sociétés proches s'élèvent à un montant total de 29'530'629 francs. La Commission du Conseil d'administration est l'instance d'autorisation pour les crédits aux membres de la Direction. Les conditions qui s'appliquent sont les mêmes que celles proposées à la clientèle. Au cours de l'exercice sous revue, aucune indemnisation d'entrée ni de sortie n'a été versée aux membres de la Direction ou aux autres preneurs de risques.

**Banques Raiffeisen**

Les Banques Raiffeisen ne sont pas tenues au respect de la circulaire FINMA 10/1 «Systèmes de rémunération». Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse conseille cependant aux Banques Raiffeisen d'orienter leur système de rémunération local sur la base des recommandations de Raiffeisen Suisse.

Raiffeisen Suisse conseille

les Banques Raiffeisen

Raiffeisen Suisse aide les Banques Raiffeisen dans la structuration et la mise en oeuvre de leur système de rémunération local tout en préservant leur autonomie. Les grandes lignes de ces recommandations sont les suivantes:

- La rémunération de tous les collaborateurs des Banques Raiffeisen peut être constituée d'une part fixe et d'une part variable. Les rémunérations variables sont exclues pour les membres du conseil d'administration.
- La rémunération fixe se base, tout comme le modèle de Raiffeisen Suisse, sur une fonction clairement définie ainsi que sur les compétences et connaissances du collaborateur.
- Le profil de risque ainsi que le modèle d'affaires équilibré des Banques Raiffeisen permettent de verser en espèces sous forme non différée la totalité de la rémunération (part fixe et part variable).
- Les rémunérations variables supérieures à 3'000 francs sont assurées auprès de Raiffeisen Caisse de retraite.
- Le conseil d'administration – majoritairement des personnes organisées en système de milice et ancrées dans le tissu local – décide de la somme globale des rémunérations variables ainsi que de l'attribution individuelle des rémunérations variables aux membres et au président de la direction de la Banque.
- Le système d'attribution préconisé n'incite pas à la prise de risques disproportionnés étant donné qu'il ne prévoit pas de rémunération variable nettement plus élevée.

Raiffeisen Suisse occupe une fonction de surveillance dans ce processus. Elle vérifie régulièrement la structure et la mise en oeuvre des systèmes locaux de rémunération et traite les écarts éventuels dans le cadre d'un processus défini avec les Banques Raiffeisen.

#### DROITS DE PARTICIPATION

Les droits de participation des sociétaires doivent être considérés à deux niveaux: Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse.

#### Banques Raiffeisen

Conformément à l'article 7 des statuts des Banques Raiffeisen, les sociétaires des Banques Raiffeisen sont des personnes morales et physiques.

#### Limitation des droits de vote et représentation

Chaque sociétaire dispose d'une voix, quel que soit le nombre de parts sociales détenues. Un sociétaire peut se faire représenter par un autre sociétaire, son conjoint ou par un descendant. Tout mandataire ne peut représenter qu'un seul sociétaire et doit disposer, à cet effet, d'une procuration écrite. Les représentants de sociétés en nom collectif et en commandite ainsi que les personnes morales sont tenus de présenter une procuration écrite.

#### Quorums statutaires

Les assemblées générales prennent leurs décisions et effectuent leurs élections à la majorité absolue des voix, pour autant que la loi ou les statuts ne prévoient de dispositions contraires. En cas d'égalité des voix, il est procédé, après discussion, à un nouveau vote. En cas de nouvelle égalité, la proposition est refusée.

Convocation de l'assemblée générale et établissement de l'ordre du jour  
L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration de la Banque Raiffeisen ou, le cas échéant, par l'organe de révision au sens du Code des obligations, au moins cinq jours avant sa tenue effective. La convocation doit revêtir une forme personnalisée et écrite, et préciser l'ordre du jour. Par ailleurs, les comptes annuels et le bilan doivent être disponibles pour consultation dans les espaces réservés à la clientèle.

#### Assemblée des délégués et vote par correspondance

Si la Banque compte plus de 500 sociétaires, l'assemblée générale peut, à la majorité des trois quarts des voix, transférer ses attributions à une assemblée des délégués ou recourir à un vote écrit (par correspondance).

#### Raiffeisen Suisse

Les sociétaires de Raiffeisen Suisse sont les Banques Raiffeisen juridiquement indépendantes qui désignent les délégués en tant qu'organe supérieur de Raiffeisen Suisse (pour la composition, voir le paragraphe «Assemblée des délégués», page 9).

#### Limitation des droits de vote et représentation

Conformément à l'article 26 des statuts de Raiffeisen Suisse, chaque délégué dispose d'une voix à l'Assemblée des délégués. Les délégués ne peuvent se faire représenter que par un délégué suppléant dûment élu.

#### Quorums statutaires

L'Assemblée des délégués prend ses décisions et procède à ses élections à la majorité absolue des voix, pour autant que la loi ou les statuts ne prévoient de dispositions contraires. En cas d'égalité des voix, on procède après discussion à un nouveau vote. Si, dans le cadre d'élections, le nombre de candidats atteignant la majorité absolue est insuffisant,

ceux-ci sont élus à la majorité relative lors d'un second scrutin. Toute modification des statuts requiert la majorité des deux tiers des voix.

Convocation de l'Assemblée des délégués et établissement de l'ordre du jour

Les principes suivants sont applicables à la convocation de l'Assemblée ordinaire des délégués:

- communication de la date, du lieu et de l'heure de l'Assemblée ainsi que de la procédure générale cinq mois avant la date effective de l'Assemblée;
- remise des points à inscrire à l'ordre du jour douze semaines avant la date effective de l'Assemblée;
- envoi de l'ordre du jour établi par le Conseil d'administration, accompagné des documents relatifs aux délibérations ainsi que des éventuelles propositions d'élection quatre semaines avant la date effective de l'Assemblée.

Des délais plus courts sont admis pour la convocation d'une assemblée extraordinaire.

### CHANGEMENT DE CONTROLE ET MESURES PREVENTIVES

En acquérant des parts sociales, les sociétaires deviennent copropriétaires à parts égales de leur Banque Raiffeisen. Un sociétaire peut souscrire plusieurs parts sociales, au maximum toutefois 10% du capital social actuel, soit la contre-valeur de 20'000 francs par Banque Raiffeisen. Du fait de cette limitation, les règles statutaires concernant l'obligation d'offre et les clauses de changement de contrôle ne s'appliquent pas au Groupe Raiffeisen.

### ORGANE DE REVISION

#### Banques Raiffeisen

Depuis juin 2005, la société PricewaterhouseCoopers SA est l'organe de révision externe des Banques Raiffeisen. Elle bénéficie du soutien de la Révision interne du Groupe

Raiffeisen dans l'exécution, au sein des Banques Raiffeisen, des audits au sens de la Loi sur les banques qu'exige la FINMA.

#### Raiffeisen Suisse et les sociétés du Groupe

L'organe de révision externe de Raiffeisen Suisse, de PME Capital SA et de RALnetworks Pte. Ltd. est PricewaterhouseCoopers SA.

#### Groupe Raiffeisen

PricewaterhouseCoopers SA, à Saint-Gall, est chargée de vérifier les comptes annuels consolidés. Depuis l'exercice 2010, Bruno Gmür assume les fonctions de responsable du mandat et de réviseur en chef.

#### Honoraires de révision

Pendant l'exercice sous revue, la Révision interne de Raiffeisen Suisse a facturé au Groupe Raiffeisen des honoraires de 15,2 millions de francs pour les audits au sens de la Loi sur les banques et les révisions internes. Pour l'exercice 2011, PricewaterhouseCoopers SA a facturé au Groupe Raiffeisen 13,7 millions de francs au titre de prestations dans le cadre de la révision ordinaire des différents comptes annuels, des comptes du Groupe et des audits au sens de la Loi sur les banques. Elle a en outre facturé 0,4 million de francs supplémentaires au Groupe pour d'autres prestations d'audit et de conseil.

#### Instruments d'information de la Révision externe

Les rapports de l'organe de révision ainsi que l'évaluation des risques et la planification de l'audit en résultant sont soumis à la Commission d'examen et discutés avec le réviseur en chef.

#### Instruments de surveillance et de contrôle envers la Révision externe

La société d'audit PricewaterhouseCoopers SA satisfait aux conditions de la Loi sur les banques et elle est agréée par la FINMA pour

auditer les établissements bancaires. La Commission d'examen évalue chaque année les prestations, la rétribution et l'indépendance de la société d'audit externe et assure sa collaboration avec la Révision interne.

## POLITIQUE D'INFORMATION

La politique d'information ouverte, active et transparente fait partie intégrante des directives énoncées dans la philosophie d'entreprise du Groupe Raiffeisen. La communication vis-à-vis des groupes d'interlocuteurs, sociétaires, clients, collaborateurs, grand public, dépasse les exigences légales et respecte les principes de vérité, de continuité et de concordance entre la parole et les actes. Les principales sources d'information sont à cet égard la plateforme Internet, le rapport de gestion, le rapport semestriel ainsi que les conférences de presse du Groupe Raiffeisen. Outre ces canaux, les collaborateurs peuvent consulter l'Intranet ainsi que le magazine qui leur est destiné.

Les évolutions et changements actuels ainsi que les événements extraordinaires font l'objet d'une communication ciblée par groupe d'interlocuteurs, en temps utile, au moyen de divers canaux de communication. Les publications et communiqués de presse peuvent être consultés sur Internet.

Les sociétaires sont, en outre, informés de manière personnelle, directe et exhaustive par leur Banque Raiffeisen lors de l'assemblée générale annuelle, de manifestations organisées pour la clientèle et par le biais du magazine clients «Panorama».

## Communiqués de presse 2011

Tous les communiqués de presse publiés durant l'exercice sous revue peuvent être consultés dans le Mediacorner sous [www.raiffeisen.ch/presse](http://www.raiffeisen.ch/presse).

## Exigences de publication

### liées aux fonds propres

En tant qu'organisation centrale, le Groupe Raiffeisen est tenu, à l'égard de la FINMA, de respecter les prescriptions en matière de fonds propres; il est ainsi soumis aux exigences de publication prescrites par le droit prudentiel. La publication s'effectue en conformité avec les prescriptions de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR) du 29 septembre 2006 et avec la circulaire FINMA 2008/22 «Exigences de publication liées aux fonds propres dans le secteur bancaire». La publication semestrielle des fonds propres, accompagnée d'informations qualitatives et quantitatives concernant les fonds propres imputables et requis, ainsi que les risques de crédit, de marché et opérationnels, est disponible sur le site Internet Raiffeisen ([www.raiffeisen.ch](http://www.raiffeisen.ch)). La publication en relation avec le bouclage annuel se fait en plus dans le rapport financier du Groupe Raiffeisen.

Dans le cadre du reporting prudentiel sur les fonds propres, le Groupe Raiffeisen remet chaque semestre à la Banque nationale suisse un rapport sur sa situation en matière de fonds propres.

## CALENDRIER

Publication du rapport de gestion 2011	Mi-avril 2012
Assemblée des délégués à Zurich	16 juin 2012
Publication des résultats semestriels	15 août 2012
Publication du résultat annuel 2012 lors de la conférence de presse sur le bilan	1 <sup>er</sup> mars 2013

## CONTACT

Raiffeisen Suisse,  
Communication du Groupe  
Raiffeisenplatz, CH-9001 Saint-Gall  
Tél.: +41 71 225 88 88,  
Fax: +41 71 225 88 87  
E-mail: [medien@raiffeisen.ch](mailto:medien@raiffeisen.ch)

## — Politique et contrôle des risques

### — Une politique de crédit prudente et des contrôles efficaces

Le Groupe Raiffeisen dispose d'instruments efficaces permettant d'identifier et d'éviter toute concentration de risques. Il mène une politique particulièrement prudente en matière de crédit, ceux-ci constituant la principale catégorie de risque.

Grâce à une orientation claire de sa politique commerciale, à sa culture de risque constante et prudente ainsi qu'à une gestion des risques active et ciblée, le Groupe Raiffeisen a réalisé une croissance intéressante sans augmentation disproportionnée du risque et il est sorti indemne de la crise dans la zone euro. La solide dotation en capitaux, la concentration sur les objectifs de rendement à long terme, la prise de risques réfléchie et leur contrôle efficace ont fait leurs preuves et ont encore renforcé la confiance dans le modèle d'affaires Raiffeisen. En conséquence, le Groupe Raiffeisen a disposé en tout temps de liquidités élevées.

Le Groupe Raiffeisen prend des risques mesurés et avec discernement dans le cadre de directives clairement définies. Il veille à maintenir un équilibre entre les revenus et les risques qu'il gère activement. Il se base pour ce faire sur des principes fondamentaux stables.

- Une politique commerciale et une politique de risque claires: la prise de risques et leur gestion sont en rapport direct avec l'activité de base en Suisse.
- Limitation efficace des risques: la disposition du Groupe Raiffeisen à prendre des risques est clairement définie et appliquée grâce à un système de limites éprouvé.
- Une responsabilité individuelle décentralisée, basée sur des lignes directrices précises: la responsabilité de la gestion des risques incombe aux Banques Raiffeisen et aux entités cadres de Raiffeisen Suisse. Les directives relatives aux activités commerciales, aux limites et processus en consti-

tuent la base. Les unités centrales de contrôle veillent au respect de ces lignes directrices.

- La transparence comme base du contrôle des risques: des rapports périodiques indépendants portant sur la situation et le profil de risque sont établis tant à l'échelle des Banques qu'au niveau du Groupe Raiffeisen.
- Surveillance indépendante des risques et contrôle efficace: la surveillance du risque global et des limites se fait indépendamment des unités en charge de la gestion des risques. Un contrôle efficace des risques garantit le respect des processus et valeurs seuil prédéfinis.
- Processus de gestion des risques en continu: la gestion des risques du Groupe Raiffeisen suit un processus harmonisé et contraignant qui englobe plusieurs étapes dont l'identification, la mesure et l'évaluation, la gestion, la délimitation et le contrôle. Le processus couvre l'ensemble des catégories de risque.
- Prévention des concentrations de risques: le Groupe Raiffeisen dispose d'instruments efficaces permettant d'identifier et d'éviter de manière proactive toute concentration de risques.
- Protection de la réputation: le Groupe Raiffeisen accorde une grande importance à la protection de sa réputation. C'est pourquoi il n'encourt généralement de risques qu'avec une grande prudence et veille à leur contrôle efficace. Il s'efforce de respecter dans toutes ses opérations commerciales les principes éthiques les plus nobles.



## POINTS FORTS

# 0,016

Chez Raiffeisen, le risque de défaillance des crédits est depuis toujours extrêmement faible: seuls 0,016% dû être amortis l'année passée.

Sur un total de prêts et crédits de 136 milliards de francs, les pertes sur opérations de crédit se sont élevées à 21 millions de francs. Malgré une croissance ambitieuse des activités, le Groupe affiche un profil de risque stable.

## CONTROLE DES PRINCIPALES CATEGORIES DE RISQUE

Le Groupe Raiffeisen contrôle les principales catégories de risque au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Dans le cadre de la gestion des risques, le Conseil d'administration définit la disposition à prendre des risques et fixe les limites globales en conséquence. Les risques non quantifiables de manière fiable sont limités par des impératifs qualitatifs. Une surveillance indépendante du profil de risque complète le processus de contrôle des risques.

## RISQUES DE CREDIT

En raison de la solide position que le Groupe Raiffeisen occupe sur le marché des crédits, les risques de crédit sont ceux auxquels il est le plus exposé. Le Groupe Raiffeisen réalise la majeure partie de ses revenus grâce à son approche contrôlée des risques de crédit ainsi qu'à leur gestion systématique et cohérente. La gestion des risques est axée sur la structure commerciale et de clientèle spécifique à Raiffeisen. La responsabilité individuelle décentralisée joue un rôle essentiel dans le cadre de l'octroi de crédits et de leur gestion. Elle s'applique également, en tant que principe, aux crédits qui requièrent l'approbation de Raiffeisen Suisse, en raison de leur montant ou de leur complexité.

Les risques de crédit sont acceptés après un examen minutieux de la contrepartie. A cet égard, connaître le client est un élément essentiel. Il n'entre pas dans la stratégie du Groupe Raiffeisen d'assumer des risques de crédit de parties tierces anonymes sur le marché des capitaux.

Les preneurs de crédit sont en majorité des personnes physiques, mais également des collectivités de droit public ainsi que des entreprises. La clientèle entreprises est constituée en majeure partie de petites entreprises opérant dans le rayon d'activité des Banques Raiffeisen.

## METHODES DE CONTROLE DES PRINCIPALES CATEGORIES DE RISQUE

### Prescriptions

concernant la disposition à prendre des risques, le profil de risque et les processus

### Gestion

par les instances responsables des risques

### Surveillance

de la disposition à prendre des risques, le profil de risque et les processus

### Etablissement de rapports

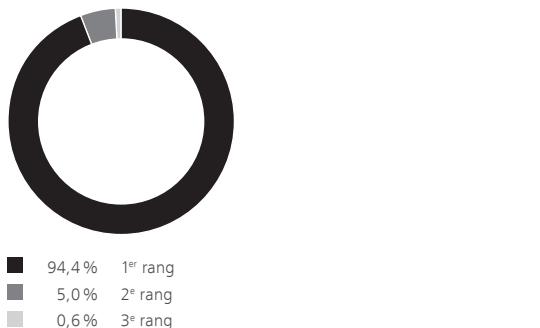
sur les risques, le portefeuille, les limites, l'adéquation et l'efficacité du SCI

### Prêts et crédits du Groupe Raiffeisen par segment de clientèle



### Créances hypothécaires par rang

Hypothèques par rang, en %  
présentation selon les statistiques BNS



### Politique de crédit prudente

Les risques de crédit que Raiffeisen Suisse accepte proviennent principalement de transactions avec des banques commerciales, des entreprises et des clients du secteur public. Les statuts limitent les engagements à l'étranger, ceux-ci ne devant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen, pondérés des risques. Les Banques Raiffeisen ne sont pas autorisées à fournir de services bancaires et financiers à l'étranger. Raiffeisen Suisse peut octroyer une dérogation à condition que soit garanti le respect du droit étranger, et notamment des prescriptions prudentielles du pays concerné.

Les opérations de crédit au sein du Groupe Raiffeisen sont fondées sur une politique de crédit prudente. La capacité financière des preneurs de crédit à contracter des engagements joue un rôle essentiel. En outre, la plupart des crédits octroyés sont couverts.

La gestion des crédits obéit à un processus continu concernant l'ouverture du crédit et sa surveillance constante. Une méthode de provisionnement adéquate et éprouvée pour les risques de défaillance vient compléter ce dispositif.

Une procédure de value-at-risk conservatrice est mise en œuvre pour évaluer et surveiller les risques de crédit. Ce faisant, une attention particulière est portée aux risques de concentration potentiels. Fondé sur une pratique reconnue, le modèle de référence est complété par des analyses de scénarios. Les modèles et paramètres font l'objet d'une vérification régulière, d'une adaptation à l'évolution et sont calibrés sur la base de tests inversés.

Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, plus particulièrement pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les secteurs. Le processus

d'identification et de regroupement des contreparties liées est automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen.

### **Politique de crédit pour les opérations avec la clientèle entreprises**

Le Groupe Raiffeisen se concentre sur les entreprises dont la solvabilité est moyenne à bonne. Des limites adéquates permettent de restreindre la disposition à prendre des risques pour les opérations de crédit aux entreprises, clairement définie à l'échelle du Groupe.

Raiffeisen veille tout particulièrement à ce que le développement des activités avec la clientèle entreprises au sein du Groupe se fasse sur des bases solides. Des investissements notables dans l'organisation, les collaborateurs et les systèmes attestent de cette attitude cohérente.

### **Analyse et évaluation du portefeuille de crédit**

Le Conseil d'administration est informé annuellement des analyses et évaluations portant sur la qualité du portefeuille de crédit du Groupe Raiffeisen. Les concentrations de secteurs et la surveillance des fortes expositions individuelles constituent les principaux points de ces analyses. L'étude porte notamment sur les effets qu'aurait toute détérioration extrême de la situation économique globale sur les différents secteurs et sur l'ensemble du portefeuille de crédit. Force est de constater que même en cas de dégradation des conditions cadre, le portefeuille de crédit du Groupe Raiffeisen se révèle tout à fait solide et bien diversifié.

### **RISQUES DE MARCHE**

#### **Risques dans le portefeuille bancaire**

Le portefeuille bancaire comporte des risques de fluctuation des taux et des risques liés aux monnaies étrangères.

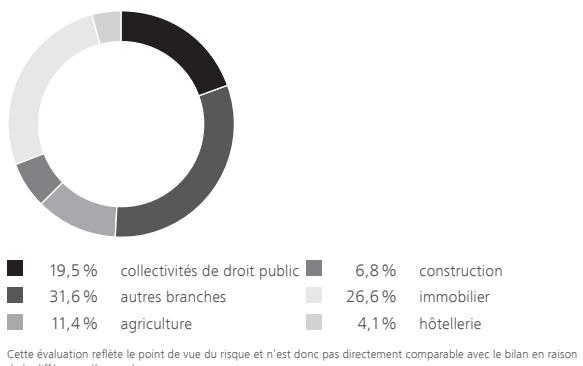
En raison de sa forte position dans les opérations sur intérêts, les risques de fluctuation des taux constituent une catégorie de risque importante pour le Groupe Raiffeisen qui accorde donc une grande importance à leur maîtrise.

Au sein du Groupe Raiffeisen, chaque Banque est responsable de la gestion des risques de taux de son propre bilan en suivant des lignes directrices et des limites de sensibilité clairement définies. A cet effet, les Banques Raiffeisen ont à leur disposition une gamme d'instruments leur permettant également de simuler l'évolution des taux d'intérêt et d'en évaluer les incidences.

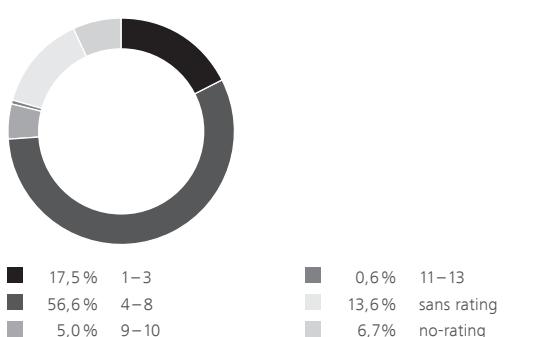
Le secteur Treasury de Raiffeisen Suisse, rattaché au département Banque Centrale, sert de contrepartie contraignante à l'ensemble du Groupe dans le cadre des opérations de refinancement et de couverture, répondant ainsi de la gestion des risques de taux de la Banque Centrale. Le département Banque Centrale propose des prestations de conseil au sein du Groupe Raiffeisen en matière d'Asset and Liability Management.

La Gestion des risques du Groupe veille au respect des limites de risque de taux et surveille l'évolution globale de ces risques. Le contrôle de la sensibilité aux taux d'intérêt des capitaux propres et des produits d'intérêts est au centre de ses préoccupations. Pour surveiller la situation de risque globale, la Gestion des risques du Groupe détermine, outre la sensibilité aux taux d'intérêt à divers échelons du Groupe, la value-at-risk pour le risque de taux.

### Prêts et crédits du Groupe Raiffeisen par branche (clientèle entreprises et autres clients)



### Prêts et crédits à la clientèle entreprises par catégorie de rating



1–3 = positions à faible risque  
 4–8 = positions à risque modéré  
 9–10 = positions à risque accru  
 11–13 = positions en souffrance  
 sans rating = principalement des CDP sans rating externe  
 no-rating = positions à risque minime

Cette évaluation reflète le point de vue du risque et n'est donc pas directement comparable avec le bilan en raison de la différence d'approche.

S'agissant du risque lié aux monnaies étrangères, les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont refinancés, en principe, dans la même monnaie (principe du «matched book»). L'essentiel des risques liés aux monnaies étrangères est ainsi évité.

La gestion du risque lié aux monnaies étrangères dans le portefeuille bancaire incombe au secteur Treasury. La Gestion des risques du Groupe veille quotidiennement au respect du seuil de sensibilité adéquat.

### Risques dans le portefeuille de négocié

Au sein du Groupe Raiffeisen, seule la Banque Centrale tient un portefeuille de négocié. Les risques de négocié sont clairement définis en termes de stratégie par des limites globales. Sur le plan opérationnel, les risques sont circonscrits par des limites de perte et de sensibilité. La sensibilité mesure toute perte de valeur en cas de variation du facteur de risque sous-jacent, variation exprimée en pourcentage déterminé par facteur de risque.

Tous les produits négociés sont répertoriés et évalués par le biais d'un système de négocié et de gestion des risques harmonisé qui constitue la base nécessaire à une évaluation, une gestion et un contrôle des risques efficaces et performants au sein du portefeuille de négocié. Ce système fournit, en outre, les chiffres clés requis pour la surveillance de l'ensemble des positions et risques de marché. La Gestion des risques du Groupe contrôle quotidiennement les risques de négocié. Pour ce faire, elle se base sur des données de marché et des paramètres de risque indépendants du négocié. Avant toute introduction de nouveaux produits, la Gestion des risques du Groupe procède à une évaluation des risques indépendante.

### Risques de liquidité et de financement

En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, les Banques Raiffeisen sont

libérées de l'obligation de respecter les dispositions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités. Les dispositions légales applicables doivent néanmoins être respectées sur une base consolidée. La gestion des liquidités et du refinancement à l'échelle du Groupe incombe au secteur Treasury de Raiffeisen Suisse. Celui-ci garantit l'accès du Groupe au marché monétaire et financier ainsi qu'une diversification adéquate des engagements. La stratégie de refinancement du Groupe tient compte des exigences d'ordre commercial et réglementaire. Elle garantit les liquidités requises ainsi qu'une structure des échéances appropriée et diversifiée.

Le secteur Treasury surveille en permanence, de concert avec la Gestion des risques du Groupe, l'évolution des liquidités aux niveaux opérationnel, tactique et stratégique, et elle simule régulièrement des situations de crise. A cet égard, la situation des liquidités du Groupe Raiffeisen apparaît solide. L'illustration en page 36 montre l'évolution de la situation globale des liquidités pour l'exercice 2011.

### Risques opérationnels

Le Groupe Raiffeisen s'expose à des risques opérationnels et d'entreprise, que ce soit par l'exercice de ses activités bancaires ou par son statut d'employeur, de propriétaire ou de locataire d'immeubles.

Les risques d'entreprise ne peuvent jamais être totalement éliminés. Leur gestion est par conséquent axée sur l'identification des types de risque, de leur ampleur et de leurs causes afin d'en déduire des mesures préventives efficaces et d'en garantir le respect. De ce fait, les processus et systèmes de contrôle internes revêtent une importance capitale.

Durant l'exercice sous revue, le Groupe Raiffeisen a effectué des évaluations exhaustives

des risques opérationnels. Les enseignements qui en découlent sont documentés dans un registre des risques du Groupe, document essentiel pour les processus de surveillance et de gestion du profil global des risques opérationnels. Ces évaluations sont renouvelées chaque année.

### Risques informatiques

Toute prestation de service bancaire requiert un système informatique fiable. C'est pourquoi Raiffeisen attache une importance capitale à la surveillance et au contrôle des menaces et risques pesant sur cette technologie.

### Information Security

La question des risques liés à la sécurité de l'information devient de plus en plus critique, notamment en termes de réputation. Aussi est-il impératif de gérer ces risques correctement. Pour ce faire, les aspects suivants sont pris en compte: réglementations contraintes pour la protection des informations et des infrastructures en matière de confidentialité, d'intégrité, de disponibilité et de traçabilité; application adéquate de ces réglementations; garantie d'un niveau de protection adapté à la menace réelle et, enfin, surveillance efficace des systèmes de sécurité de l'information en place.

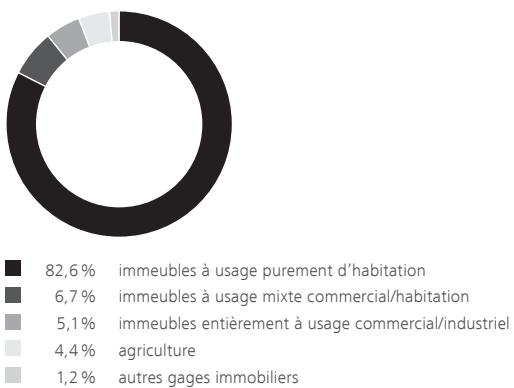
### Système de contrôle interne (SCI)

Le SCI de Raiffeisen comprend l'ensemble des processus, méthodes et mesures de contrôle servant à garantir le bon déroulement des affaires quotidiennes, le respect des lois et du droit prudentiel ainsi que l'exhaustivité et la fiabilité des rapports financiers.

Le modèle SCI du Groupe Raiffeisen comprend trois niveaux:

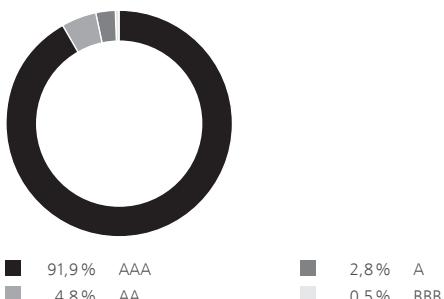
- SCI au niveau de l'entreprise
- SCI au niveau des processus commerciaux et informatiques
- détermination de l'adéquation et de l'efficacité du SCI ainsi que rapports sur le SCI

### Prêts et crédits par type de garantie et d'objet



### Répartition des limites pays

Limites pays par rating (Banque Centrale) au 31.12.2011  
Somme de toutes les limites pays: CHF 4,25 mia.



### Groupe Raiffeisen: risques de taux dans le portefeuille bancaire

(en mio. CHF)

	31.12.2011	31.12.2010
Sensibilité	1'036	1'149

Les conditions cadre organisationnelles sont définies à l'échelle de l'entreprise et garantissent le fonctionnement du SCI au sein du Groupe. Le SCI à l'échelle de l'entreprise comprend notamment la définition du cadre SCI applicable à l'ensemble du Groupe ainsi que des rôles afférents avec leurs tâches et responsabilités.

Au niveau des processus, il existe une étroite imbrication entre les processus, les risques et les contrôles. Le SCI se base sur les processus documentés de tout le Groupe Raiffeisen.

Pour chaque processus commercial sont saisis et évalués au fur et à mesure les risques essentiels qui lui sont inhérents et sur la base desquels sont ensuite déterminés les risques clés ainsi que les objectifs de contrôle et les contrôles clés adéquats. Tous les contrôles clés sont documentés et ancrés dans les déroulements de processus. Outre les contrôles clés, il existe une multitude d'autres contrôles destinés à réduire le risque. Un contrôle clé est réputé adéquat s'il permet de réduire les risques visés à un niveau acceptable pour l'entreprise ou d'atteindre les objectifs de contrôle définis. Un contrôle clé est efficace du moment qu'il est véritablement mis en œuvre conformément au cahier des charges de contrôle et que la réduction du risque visée a été obtenue.

Quant aux processus informatiques et à l'Information Security, le SCI s'appuie sur le cadre normatif international usuel, à savoir les General Computer Controls (GCC) et la norme ISO/CEI 27002, tout en visant l'application des objectifs de contrôle définis de façon standardisée.

Le Groupe Raiffeisen effectue une fois par an une étude à grande échelle portant sur l'adéquation et l'efficacité du SCI. Cette étude prend en considération le niveau de l'entreprise ainsi que les contrôles clés dans les processus.

Le rapport relatif à l'adéquation et à l'efficacité du SCI au niveau du Groupe ainsi qu'à l'échelle de Raiffeisen Suisse se fait dans le cadre du rapport de risque ordinaire à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Les potentiels d'amélioration dans le SCI sont abordés au moyen de mesures dont la mise en pratique est contrôlée trimestriellement dans le cadre du rapport de risque.

### **Système d'alerte précoce des Banques Raiffeisen**

Raiffeisen Suisse recourt à un système d'alerte précoce afin d'identifier à temps toute évolution défavorable au sein des Banques Raiffeisen et d'éviter tout dommage. Le système d'alerte précoce comprend des indicateurs quantitatifs de risque relatifs aux diverses Banques Raiffeisen ainsi qu'un processus d'alerte ad hoc permettant d'intégrer des informations qualitatives. Les cas d'alerte précoce sont analysés et, lorsque la situation l'exige, réglés avec le concours actif de Raiffeisen Suisse.

### **Business Continuity Management (BCM)**

Raiffeisen a, dans le cadre du Business Continuity Management, mis en place des mesures globales en vue de maintenir l'activité commerciale en cas de défaillance de ressources critiques (personnel, système informatique, bâtiments, fournisseurs). Un certain nombre d'options stratégiques ont été définies à l'intention des secteurs spécialisés afin de leur permettre de maintenir le bon fonctionnement des processus commerciaux critiques. A l'échelle des systèmes informatiques, tous les composants IT essentiels ont été mis en place et étendus en redondance à plusieurs sites.

Afin de limiter autant que possible les dommages et de permettre une réaction efficace et coordonnée de la Direction, Raiffeisen a élaboré des plans d'urgence et doté les principaux services de l'entreprise d'équipes de

gestion de crise. Des tests et exercices réguliers permettent de vérifier que les plans et l'organisation sont actuels et opérationnels. La cellule de crise générale et l'organisation sont régulièrement entraînées et testées selon plusieurs scénarios afin de garantir leur capacité à assurer la continuité de l'exploitation.

### **Risques juridiques**

Le secteur Legal & Compliance de Raiffeisen Suisse conseille toutes les unités du Groupe Raiffeisen dans les questions juridiques, assure une compétence réglementaire adéquate à tous les niveaux et veille à la gestion active des risques juridiques, qui englobent également les risques contractuels. Ce secteur coordonne, au besoin, la collaboration avec les avocats externes.

Le secteur Legal & Compliance surveille l'évolution des risques juridiques à l'échelle du Groupe et établit chaque semestre un rapport sur les principaux risques juridiques à l'intention de la Direction et de la Commission d'examen de Raiffeisen Suisse, et une fois par an à l'intention du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

### **Risques de compliance**

On entend par «compliance» le respect de toutes les dispositions légales, prudentielles et déontologiques déterminantes ainsi que des prescriptions internes permettant d'identifier à temps et d'éviter dans la mesure du possible les risques juridiques et de réputation ainsi que de garantir une activité irréprochable. Le Groupe Raiffeisen a opté pour une large approche fondée sur une compréhension exhaustive de la compliance. L'accent est mis sur les activités et thèmes suivants:

- Surveillance et analyse de toute évolution juridique pertinente (monitoring) et intervention dans les divers groupes de travail et commissions des institutions de la place financière suisse.

### Raiffeisen Suisse: limites dans le portefeuille de négociation

(sensibilité en CHF)

Type de risque	2011	2010
Actions	2'000'000	1'500'000
Produits à intérêts	43'000'000	43'000'000
Devises	5'000'000	4'500'000
Métaux précieux	4'000'000	1'500'000
Total	54'000'000	50'500'000
<b>Limites de perte</b>		
Jour	2'000'000	2'000'000
Mois civil	5'000'000	5'000'000
Année civile	10'000'000	10'000'000

### Raiffeisen Suisse: positions dans le portefeuille de négociation

(sensibilité en CHF)

Type de risque	ø 2011 31.12.2011	ø 2010 31.12.2010
Actions	1'193'305	1'083'661
Produits à intérêts	15'427'792	18'487'704
Devises	1'387'324	854'270
Métaux précieux	139'203	193'913
	903'879	705'765
	16'030'254	1'749'711
	138'628	220'334

### Liquidités totales du Groupe Raiffeisen en 2011

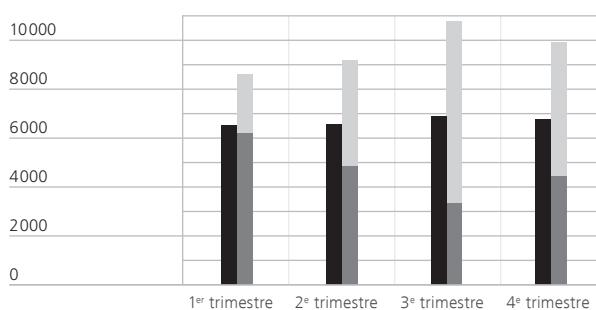
■ Exigences de liquidités totales\*

(en mio. CHF)

■ Couverture Repo Collateral

\* conformément à l'OB

■ Couverture des autres actifs disponibles



- Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le Groupe Raiffeisen attache une grande importance au respect du principe «Know your Customer». Les dispositions concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme viennent renforcer et concrétiser ce principe.

- Respect des Règles de conduite sur le marché et des obligations de diligence et de conseil en découlant.

- Protection des données et du secret bancaire.

Les exigences relatives à la fourniture de prestations financières transfrontières («transactions crossborder») ont encore été renforcées par la publication de la position de la FINMA («Position de la FINMA à propos des risques juridiques et de réputation dans le cadre des activités financières transfrontières»). Les évolutions fiscales au niveau national et international («tax compliance») y occupent une importance centrale. Les thèmes suivants intéressent également le Groupe Raiffeisen en sa qualité de banque d'importance nationale:

- les nouvelles prescriptions américaines relatives au Foreign Account Tax Compliance Act («FATCA»),
- la signature des accords avec l'Allemagne et le Royaume-Uni à propos de l'impôt libératoire («Accord concernant la coopération en matière de fiscalité et de marchés financiers») et la Loi fédérale sur l'imposition internationale à la source («LISint») nécessaire à leur application,
- le changement de système envisagé dans le cadre du débat Too big to fail à propos de l'impôt anticipé sur les intérêts des obligations et papiers monétaires, qui impliquerait de passer du principe du débiteur à celui de l'agent payeur,
- les réflexions sur la qualification de délits fiscaux en tant qu'infraction préalable au blanchiment d'argent.

Le Groupe Raiffeisen s'efforce d'éviter les risques de compliance grâce à une surveillance active des exigences légales et à une transposition en temps voulu dans les instructions et processus internes. Ces mesures sont soutenues par des moyens informatiques modernes dans la mesure où cela s'avère nécessaire et utile. Dans le cadre d'une approche dite de «blended-learning», le service Compliance et le Service de lutte contre le blanchiment d'argent investissent, en outre, fortement dans la formation et les mesures de sensibilisation des collaborateurs et des membres des organes à tous les niveaux.

Le secteur Legal & Compliance établit chaque trimestre un rapport sur les principaux risques de compliance à l'intention de la Direction et de la Commission d'examen de Raiffeisen

Suisse. Une fois par an, ces risques sont présentés au Conseil d'administration conjointement avec le profil de risque en matière de compliance mis à jour ainsi que le plan d'action circonstancié axé sur le risque, conformément à la circulaire FINMA 2008/24. La méthode d'établissement du profil de risque en matière de compliance a été fondamentalement modifiée en 2011. Désormais, les risques de compliance seront évalués conformément aux processus principaux définis, ce qui fournira une nouvelle approche des risques encourus et une amélioration de la qualité. Le profil de risque lui-même sera présenté sous forme d'une «matrice à 16 éléments», ce qui permettra un classement plus précis et une différenciation plus claire de chacun des risques visés.

## — Marche des affaires

# Raiffeisen continue sur la voie de la réussite

Le Groupe Raiffeisen présente un exercice 2011 réjouissant en dépit d'un contexte économique et politique aussi instable qu'exigeant. L'objectif d'enregistrer une croissance particulièrement forte des volumes dans les opérations de détail a été atteint.

Les revenus issus de l'activité de base ont progressé tandis que la hausse des coûts est restée modérée.

Le Groupe Raiffeisen a encore poursuivi sa stratégie de croissance avec constance durant l'exercice écoulé. Le volume des crédits a affiché une belle progression de 7,0% (+ 8,9 milliards), à 136,2 milliards de francs, progression en majeure partie attribuable à la construction de logements privés. Le refinancement a pu être opéré au moyen de la forte augmentation des fonds de la clientèle (+ 5,7 milliards, à 122,2 milliards de francs) et d'une nette hausse du volume des emprunts et des prêts sur lettres de gage, de 3,9 milliards de francs.

Une croissance notable du volume a également été enregistrée dans d'autres catégories de prestations. Les Banques Raiffeisen ont émis 95'000 nouvelles cartes Maestro au cours de l'exercice (+ 9,0%), tandis que le nombre des transactions effectuées avec ce moyen de paiement a augmenté de 7 millions (+ 14%). L'évolution de l'e-banking est tout à fait remarquable: le nombre d'utilisateurs a progressé de 15% pour atteindre 775'000 et celui des paiements opérés a été porté à 58 millions, soit une hausse de 17%.

Le développement des activités avec la clientèle entreprises est un succès. En fin d'année, Raiffeisen comptait 129'000 clients dans le segment PME, soit une hausse de 2%. Le contexte général étant resté défavorable, les objectifs fixés dans le domaine des placements n'ont pu être complètement atteints. Suite à des baisses de cours et à l'accroissement des ventes de titres, les portefeuilles de titres des clients Raiffeisen ont reculé. Notons toutefois la hausse réjouissante du nombre de

clients de placement. Raiffeisen dispose ainsi d'une situation de départ très prometteuse lui permettant de renforcer durablement sa position comme banque de placement.

La solide croissance des volumes tant au niveau des opérations de bilan que des prestations de service a eu des répercussions positives sur la situation de rendements. Suite à une hausse sensible de 96 millions (+ 4,0%), le produit d'exploitation a, pour la première fois, franchi la barre des 2,5 milliards de francs. Les opérations d'intérêts et de négoce ont généré d'importants produits supplémentaires. En raison de la forte incertitude quant à l'évolution future des marchés financiers, le résultat des opérations sur titres et de placement a reculé par rapport à l'exercice précédent (- 8,5%). La croissance soutenue dans l'activité de base ainsi que les mesures en cours pour diversifier les champs d'activité du Groupe ont également eu une incidence sur les coûts. Les charges de personnel ont crû plus fortement que durant l'exercice précédent (+ 39 millions de francs ou + 3,8% contre + 1,5% en 2010); les autres charges d'exploitation ont, quant à elles, progressé de 17 millions de francs (+ 3,9%). Grâce à diverses initiatives visant à améliorer l'efficacité, l'évolution des coûts s'est toutefois maintenue, malgré la forte hausse des volumes, dans la plage souhaitée dans pratiquement tous les champs d'activité et le CIR a légèrement reculé. Au total, les charges d'exploitation ont augmenté de 3,8% pour s'établir à 1'521 millions de francs. L'activité de base a ainsi affiché un bénéfice brut tout à fait réjouissant de 992 millions de francs (+ 40 millions, soit + 4,2%).



## POINTS FORTS

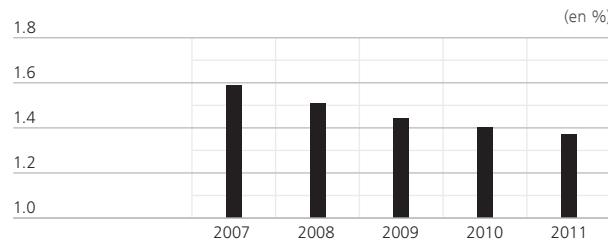
A quelques rares exceptions près, les turbulences économiques n'ont que modérément affecté l'activité de base de Raiffeisen. Cependant, le repli généralisé du cours des sociétés financières cotées en bourse a nécessité un correctif de la valeur comptable des participations stratégiques de près de 57 millions de francs. En outre, la hausse des provisions pour risques procéduraux ainsi que le recul du résultat extraordinaire ont pesé sur le bénéfice du Groupe qui atteint 595 millions de francs, soit un recul de 32 millions (- 5,1%) par rapport à l'exercice précédent. Sans ces correctifs de la valeur comptable des participations stratégiques, le bénéfice du Groupe se serait monté à 652 millions de francs, soit + 3,9% par rapport à 2010.

S'agissant des évolutions à venir pour l'exercice en cours, Raiffeisen fait preuve d'un optimisme prudent. La croissance du marché immobilier pourrait globalement mollir. Au moins à court terme, un certain pessimisme domine les perspectives pour la conjoncture suisse et la santé des marchés financiers mondiaux. La marge d'intérêt reste sous pression et la concurrence acharnée qui règne sur le marché bancaire ne devrait pas faiblir. Pour surmonter ces défis, Raiffeisen agit à plusieurs niveaux. Le Groupe continue de viser une croissance qualitative de son activité de base, notamment en poursuivant le développement de son réseau de distribution dans les régions de croissance. La diversification des champs d'activité devrait permettre d'étendre durablement la base de revenus. Grâce à la récente reprise de Notenstein Banque Privée SA, le Groupe a fortement enrichi ses compétences dans les opérations de placement. Afin de contrecarrer la pression croissante sur les coûts, Raiffeisen applique des mesures bien ciblées pour optimiser sa base de coûts structurels et améliorer sa productivité.

# 16,1

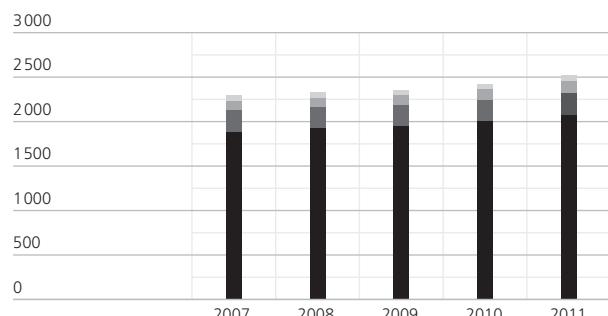
Le volume des hypothèques a connu une nette hausse (+ 7,5%) pour s'établir à 128,5 milliards de francs en fin d'année. Le Groupe Raiffeisen a ainsi poursuivi de façon continue sa croissance dans les hypothèques, son activité de base, portant sa part de marché à 16,1% dans ce segment. C'est surtout dans les régions urbaines que la croissance a été particulièrement forte.

### Marge d'intérêt



### Evolution des produits

■ Opérations d'intérêts  
 ■ Op. de com. et de prest. service  
 ■ Opérations de négoce (en mio. CHF)  
 ■ Autres résultats



Aucun événement ayant une incidence significative sur le résultat de l'exercice n'est intervenu après la date d'établissement du bilan. Les explications relatives aux principes et au périmètre de consolidation figurent dans l'annexe. La participation dans Notenstein Banque Privée SA a été acquise avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2012, si bien qu'elle n'a aucune incidence sur le présent bouclage annuel.

## COMPTE DE RESULTAT

### Produits de l'activité bancaire ordinaire

La situation concurrentielle tendue ainsi que les faibles taux du marché se sont répercutés sur la marge d'intérêt, qui a perdu 3 points de base. Plusieurs mesures de gestion du bilan prises par la Banque Centrale ainsi que notamment la forte croissance du portefeuille hypothécaire, ont plus que compensé la pression sur la marge d'intérêt. La progression du résultat des opérations d'intérêts ainsi obtenue (+ 73,9 millions ou + 3,7% à 2,1 milliards de francs) a été l'une des principales causes de cette bonne situation des rendements. En hausse de 95,6 millions (+ 4,0%), le produit d'exploitation a pour la première fois franchi la barre des 2,5 milliards de francs.

Le résultat des opérations de négoce (annexe 20) est tout aussi réjouissant, avec une hausse de 21,3 millions (18,4%) à 137,4 millions de francs. Cette forte progression est principalement due au bon résultat réalisé dans le secteur des métaux précieux et du négoce de billets.

L'environnement de marché difficile a pesé sur le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 19). Les produits des opérations sur titres et de placement s'inscrit en recul de 16,6 millions de francs (- 8,5%). Les commissions liées tant aux portefeuilles qu'aux transactions ont affiché une baisse importante. En revanche, du fait de la forte croissance des volumes

dans les autres prestations de service, les revenus ont progressé de 10,6 millions de francs dans ces champs d'activité. Concernant les charges de commissions (- 7,6 millions de francs), le principal facteur d'influence a été la baisse des coûts des opérations sur titres et de placement, qui a plus que compensé la hausse des frais liés au trafic des paiements. Dans l'ensemble, le résultat des opérations de commissions et des prestations de service, à 243,0 millions de francs, est en léger progrès par rapport à l'exercice précédent.

Les autres résultats ordinaires ont enregistré une baisse de 1,8% pour s'établir à 57,2 millions de francs. S'agissant du produit des participations, citons deux effets positifs: d'une part la hausse des rendements, d'autre part la première évaluation de la société Aduno Holding SA selon la méthode de mise en équivalence avec influence sur le résultat. Dans l'ensemble toutefois, les pertes sur immobilisations financières ainsi que le recul général des autres produits ordinaires ont eu un impact négatif sur les autres résultats ordinaires.

### Charges d'exploitation

Du fait de son modèle d'affaires coopératif axé sur une organisation décentralisée, Raiffeisen présente une base de coûts structurels élevée, que la stratégie de croissance et de diversification poursuivie de façon rigoureuse a contribué à accroître encore davantage. Dans ce contexte, conserver sans cesse la maîtrise de ses coûts est un défi permanent.

Les charges d'exploitation ont augmenté un peu plus fortement que lors de l'exercice précédent, de 56 millions (+ 3,8%), pour s'établir à 1'521 millions de francs. Cette augmentation reste toutefois dans les limites fixées. Les frais de personnel (+ 3,8%) comme les frais de matériel (+ 3,9%) ont affiché une hausse plus forte qu'en 2010. L'évolution positive des produits a néanmoins permis de

réduire un peu le Cost Income Ratio, à 60,5% contre 60,6% à l'exercice précédent.

#### Charges de personnel

L'augmentation de 39 millions de francs des charges de personnel, à 1'071 millions, a plusieurs causes (annexe 22). Les effectifs ont crû de 1,2% pour atteindre 8'167 postes à temps plein et des ajustements modérés de salaire ont été opérés. L'accent mis sur les activités avec la clientèle entreprises et sur les opérations de placement a nécessité le recrutement de collaborateurs très qualifiés. Du fait de la hausse des cotisations, les coûts d'assurance sociale a augmenté plus fortement que lors de l'exercice précédent. Notre Caisse d'allocations familiales a été dissoute fin 2010. Les réserves constituées jusqu'à cette date ont été créditées aux Banques Raiffeisen durant le dernier exercice.

#### Autres charges d'exploitation

Dans les autres charges d'exploitation (annexe 23), les différentes mesures d'économie initiées n'ont pu compenser intégralement la hausse des charges liées à l'activité. Dans le décompte final, des surcoûts liés à des projets, notamment dans le domaine informatique, ainsi que des hausses modérées des frais de port et de transport, des taxes et prélèvements, des frais de conseil et de publicité ont entraîné une augmentation des autres charges d'exploitation de 17 millions de francs, pour un total de 451 millions.

#### Amortissements sur l'actif immobilisé

Des tendances contraires ont influé les amortissements sur l'actif immobilisé (annexe 4). L'évolution boursière négative a nécessité un correctif de la valeur comptable des participations stratégiques (56,5 millions de francs). A l'inverse, pour les immobilisations corporelles, compte tenu de la baisse du volume des investissements, les amortissements ont diminué de 13,5 millions de francs. En dépit de cette baisse, les amortissements ont au total

fortement augmenté, de 19,7% ou 39,4 millions de francs, pour s'établir à 239,4 millions de francs.

#### Correctifs de valeur, provisions et pertes

Malgré une hausse de 19,0 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, ce poste conserve un bas niveau, à 23,0 millions de francs. La situation en matière de risque de crédit continue, elle aussi, de ne poser aucun problème: des correctifs de valeur et des provisions pour risques de défaillance ont pu être dissous pour un montant net de 7,7 millions de francs. Les pertes effectives résultant des opérations de crédit se sont élevées à 21,2 millions de francs, soit 0,016% du portefeuille total de crédits. Pour les autres risques d'exploitation, de nouveaux correctifs de valeur et provisions ont été constitués à hauteur de 13,1 millions de francs nets. Les pertes directement comptabilisées se sont élevées à seulement 5,5 million de francs (contre 4,0 millions en 2010), dont 0,9 million seulement était imputable aux opérations de crédit (contre 1,2 million en 2010).

#### Résultat extraordinaire

Les produits extraordinaires (annexe 24) ont fortement reculé de 49,8% pour s'établir à 15,8 millions de francs. Principale raison: cette position comprenait à l'exercice précédent une revalorisation des participations d'un montant de 6,5 millions de francs. En outre, la dissolution de provisions a été inférieure de 7,0 millions de francs durant l'exercice sous revue. Les charges extraordinaires, d'un montant de 4,3 millions de francs (exercice précédent: 7,6 millions), comprennent notamment les pertes résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles, à hauteur de 3,9 millions de francs.

#### Impôts

Les charges fiscales (annexe 25) sont demeurées pratiquement inchangées, à 145,9 millions de francs.



## POINTS FORTS

# 2,5

Pour la première fois, le produit d'exploitation du Groupe Raiffeisen a franchi la barre des 2,5 milliards de francs. Cette augmentation de 96 millions par rapport à l'exercice précédent, est la plus forte constatée depuis quatre ans et repose sur une large base: à l'exception des autres produits ordinaires, tous les postes de produits sont en hausse.

## BILAN

Le total du bilan a gagné 8,6 milliards de francs, à 155,9 milliards, principalement grâce à la forte croissance des positions clients à l'actif. Côté passif, la hausse du total du bilan reflète l'afflux important de fonds de la clientèle ainsi que la progression des prêts sur lettres de gage et des emprunts émis par Raiffeisen Suisse.

## Créances et engagements envers les banques

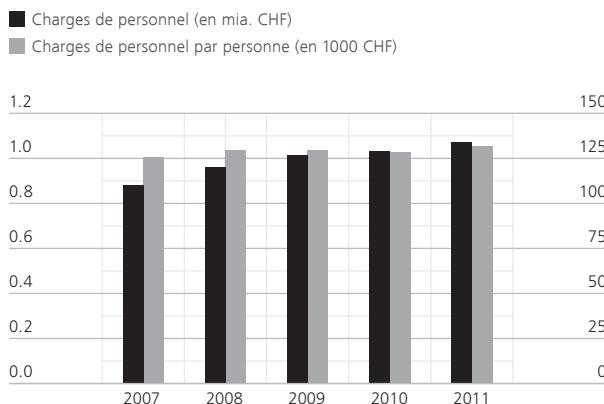
Le volume des opérations interbancaires a continué de reculer au cours de l'année 2011. En particulier, les créances ont présenté fin 2011 un solde inférieur de 44,6% à celui de l'exercice précédent. L'engagement net a augmenté d'un milliard de francs pour s'établir à environ 3,0 milliards. Fin 2011, ces fonds supplémentaires étaient majoritairement placés sur le compte de virement détenu auprès de la BNS. Les prêts et crédits non couverts sur le marché interbancaire se limitent pour la plupart à des durées n'excédant pas un mois. En raison des faibles taux, le marché repo s'est pratiquement effondré.

## Prêts et crédits à la clientèle

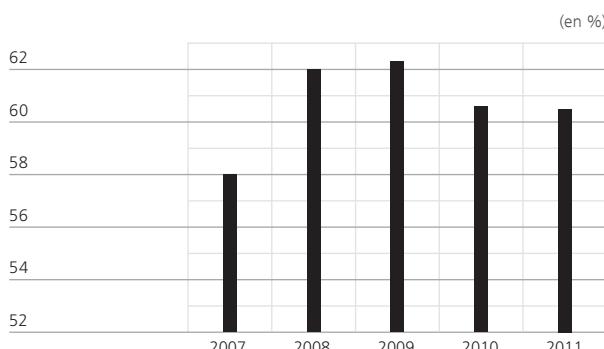
La hausse de 8,9 milliards des prêts et crédits à la clientèle (à 136,2 milliards de francs) est due à la progression des crédits hypothécaires. Le portefeuille hypothécaire a enregistré une nette hausse de 7,5% ou 8,9 milliards de francs (exercice précédent: + 8,1%), pour s'établir à 128,5 milliards de francs fin 2011.

La part du Groupe dans le marché intérieur a pu être portée à 16,1%. C'est surtout dans les régions urbaines que la croissance a été particulièrement élevée. Parallèlement à l'activité de construction déjà soutenue, les projets de transformation, de rénovation et d'extension gagnent en importance. Le bas niveau des taux d'intérêt favorise les hypothèques Libor et à taux fixe. La part des hypothèques à taux fixe a atteint 76,3%; celle des hypothèques Libor a progressé encore davantage pour

### Evolution des charges de personnel totales et par unité de personnel



### Evolution du Cost Income Ratio



s'inscrire à 8,2%. Le taux de refinancement des prêts et crédits par les fonds de la clientèle s'élève à 89,7% (exercice précédent: 91,5%).

### **Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce**

Les portefeuilles destinés au négoce ont augmenté de 248,8 millions de francs, soit 19,1%, pour s'établir à 1,5 milliard de francs durant l'exercice sous revue (pour la répartition des portefeuilles destinés au négoce, voir l'annexe 2). Les titres de créance cotés en bourse ont gagné 166,1 millions de francs pour s'inscrire à 589,1 millions tandis que les positions en métaux précieux ont crû de 74,7 millions de francs, à 919,5 millions. Les exigences en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché du portefeuille de négoce sont spécifiées à la page 54.

### **Immobilisations financières**

Le portefeuille de titres entrant dans les immobilisations financières (annexe 2), principalement composé d'obligations de premier ordre, est géré conformément aux exigences légales et aux objectifs internes en matière de liquidités. En raison de titres échus, la valeur comptable du portefeuille a baissé de 0,9 milliard de francs pour s'inscrire à 4,8 milliards.

### **Participations non consolidées**

Les principales participations ont été portées au bilan au poste Participations non consolidées conformément aux annexes 3.2 et 3.3. La baisse persistante sur les marchés financiers a pesé sur la valeur comptable des participations, qui a reculé de 38,6 millions de francs, soit 6,9%, pour s'établir à 518,7 millions (annexe 4). Des correctifs de valeur comptable à hauteur de 56,5 millions ont dû être opérés sur les participations stratégiques dans Vontobel Holding SA et Helvetia Holding SA. La participation dans Aduno Holding SA a été légèrement étendue, de 24,7 à 25,5%.

L'évaluation selon la méthode de mise en équivalence a fait ressortir une valeur comptable de 86,7 millions de francs (+ 10,1 millions de francs). La participation dans la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA a été réévaluée de 7,9 millions de francs, conformément à la méthode de mise en équivalence. Pour des raisons inhérentes à l'exploitation et à la politique commerciale, le Groupe Raiffeisen détient d'autres participations avec une faible part de capital et de droit de vote.

### **Immobilisations corporelles**

En conséquence de la stratégie de croissance et de diversification poursuivie, le volume des investissements en immobilisations corporelles (annexe 4) a de nouveau atteint un niveau respectable de près de 266 millions de francs au cours de l'exercice écoulé. Une grande partie des acquisitions concerne l'extension du réseau d'agences et le renouvellement de l'infrastructure informatique (diminution des frais d'exploitation, augmentation des capacités). Au total, la valeur comptable a progressé de 2,5% ou de 55,4 millions pour s'établir à 2,3 milliards de francs.

### **Fonds de la clientèle**

Les fonds de la clientèle ont augmenté de 4,9%, soit 5,7 milliards, pour s'établir à 122,2 milliards de francs. Toutefois, les différents postes ont connu une évolution contrastée compte tenu du niveau actuel des taux. Alors que les fonds d'épargne ont enregistré une hausse de près de 6 milliards, à 92,5 milliards, le montant des autres engagements envers la clientèle a légèrement baissé de 0,2 milliard de francs. S'agissant des fonds d'épargne, on retiendra la hausse particulièrement forte au niveau des comptes de prévoyance (+ 13%) et des comptes de libre passage (+ 9%). En dépit du faible niveau des taux d'intérêt, la position des obligations de caisse et des investissements à terme est demeurée pratiquement inchangée. Les

clients semblent se préparer à une phase durable de taux bas; ils ont, faute d'alternative, renouvelé presque intégralement leurs obligations de caisse arrivant à échéance, en particulier au 2<sup>e</sup> semestre.

### Emprunts et prêts sur lettres de gage

Au regard de la situation de refinancement, le Groupe Raiffeisen a nettement augmenté son portefeuille d'emprunts et de prêts sur lettres de gage (+ 3,9 milliards), à 13,6 milliards de francs (annexe 8). En 2011, six emprunts ont été émis avec succès sur le marché pour un volume total de près de 1,7 milliard de francs. Parmi ceux-ci, on compte un emprunt de rang subordonné d'un montant de 535 millions de francs que Raiffeisen a pu placer sans difficulté. Sa dégradation par Moody's à «Aa2» n'est qu'à deux échelons de la meilleure note. Les engagements envers la Banque des lettres de gage ont enregistré une hausse nette de 2,9 milliards de francs.

### Correctifs de valeur et provisions

Malgré la forte hausse du volume des crédits, les correctifs de valeur pour risques de défiance (annexe 9) ont diminué de 22,6 millions pour s'établir à 299,5 millions de francs, ce qui représente 0,22% des prêts et crédits (contre 0,25% l'exercice précédent). Un montant de 20,3 millions de francs a été extourné au titre de pertes définitives, tandis que 7,7 millions nets ont pu être dissous. Les provisions pour autres risques d'exploitation s'inscrivent en hausse de 4,1 millions, à 15,2 millions de francs. Les provisions pour impôts latents affichent une hausse de 27,6 millions, à 670,6 millions de francs.

### Capitaux propres

Alors que les capitaux propres (annexe 10) ont progressé de 594 millions pour s'établir à 9,9 milliards de francs, la quote-part de capitaux propres est demeurée stable, à 6,3%.

### Opérations hors bilan

Le total des engagements conditionnels (annexe 16) a diminué de 55,7 millions à 366,3 millions de francs, une baisse qui résulte pour l'essentiel de la suppression d'un engagement conditionnel de 62,4 millions.

Le volume des hypothèques et autres opérations de crédit faisant déjà l'objet d'une promesse ferme a encore augmenté. Les engagements irrévocables ont augmenté de 8,1% pour s'établir à 5,7 milliards de francs, un montant qui inclut également l'obligation de paiement du Groupe Raiffeisen au profit de la Garantie des dépôts pour les fonds de la clientèle, conformément à la Loi sur les banques, à hauteur de 1'148 millions de francs.

Le volume du sous-jacent des instruments financiers dérivés (annexe 17) s'inscrit en hausse, de 77,9 à 88,2 milliards de francs. Les opérations de couverture du portefeuille bancaire représentent aujourd'hui 34,1 milliards de francs (soit + 5,7 milliards), une hausse due, pour l'essentiel, à l'augmentation des positions de taux. Les valeurs de remplacement positives et négatives s'établissent respectivement à 1,1 milliard de francs (exercice précédent: 0,7 milliard) et à 1,8 milliard de francs (exercice précédent: 1,4 milliard).

Les opérations fiduciaires (annexe 18) s'élèvent à 58,6 millions de francs, en hausse de 44,8 millions.

### Volumes de dépôts

En raison de l'inquiétude régnant chez de nombreux clients, les opérations de placement n'ont pas évolué comme espéré. Bien que le nombre de clients de placement ait augmenté, on relève globalement une sortie nette de fonds. Qui plus est, les mauvaises performances du marché et des devises ont pesé sur le volume des dépôts. Près de la moitié de cette baisse (1,4 milliard de francs)

s'explique par le fait que les obligations de caisse arrivées à échéance n'ont pas été souscrites à nouveau, mais ont été réinvesties dans d'autres placements sous forme de comptes. Il en a découlé une réduction de 2,9 milliards de francs, à 28,2 milliards.

### **Sociétaires**

Le modèle d'affaires de Raiffeisen continue de jouir de l'accueil très favorable de la population. Le nombre de sociétaires a progressé de près de 69'000 pour atteindre 1'747'000, un fait notable en ces périodes d'incertitude. En effet, chaque sociétaire profite certes d'avantages, mais assume, en souscrivant une part sociale, une responsabilité limitée au cas où sa Banque Raiffeisen rencontrerait des difficultés.

Au cours de l'année écoulée, les offres sociétaires variées, notamment cartes journalières de ski ou offres d'excursion à moitié prix dans l'Oberland bernois, ont une nouvelle fois remportées un franc succès: on dénombre largement plus d'un million d'utilisations. Par ailleurs, pour la première fois, les sociétaires ont pu acheter sur le tout nouveau portail sociétaires des places pour de nombreux concerts et spectacles avec jusqu'à 50% de réduction.

## Bilan du Groupe au 31 décembre 2011

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
<b>Actifs</b>					
Liquidités	4'698'295	1'463'188	3'235'107	221,1	11
Créances résultant de papiers monétaires	1'480	101'493	-100'013	-98,5	11
Créances sur les banques	3'668'198	6'618'710	-2'950'512	-44,6	6, 11
Créances sur la clientèle	7'678'074	7'666'359	11'715	0,2	1, 11
Créances hypothécaires	128'526'759	119'595'076	8'931'683	7,5	1, 6, 11
<b>Prêts et crédits à la clientèle</b>	<b>136'204'833</b>	<b>127'261'435</b>	<b>8'943'398</b>	<b>7,0</b>	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'548'321	1'299'489	248'832	19,1	2, 11
Immobilisations financières	4'774'510	5'703'389	-928'879	-16,3	2, 6, 11
Participations non consolidées	518'703	557'264	-38'561	-6,9	2, 3, 4
Immobilisations corporelles	2'274'749	2'219'392	55'357	2,5	4, 6
Comptes de régularisation	259'391	231'948	27'443	11,8	
Autres actifs	1'940'123	1'782'721	157'402	8,8	5
<b>Total des actifs</b>	<b>155'888'603</b>	<b>147'239'029</b>	<b>8'649'574</b>	<b>5,9</b>	<b>13, 14, 15</b>
Total des créances de rang subordonné	2'575	—	2'575	—	
Total des créances sur les participations non consolidées	2'494'531	3'126'277	-631'746	-20,2	
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les banques	6'631'550	8'581'521	-1'949'971	-22,7	6, 11
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	92'549'077	86'590'755	5'958'322	6,9	7, 11
Autres engagements envers la clientèle	16'008'076	16'183'559	-175'483	-1,1	7, 11
Obligations de caisse	13'615'958	13'668'407	-52'449	-0,4	11
<b>Fonds de la clientèle</b>	<b>122'173'111</b>	<b>116'442'721</b>	<b>5'730'390</b>	<b>4,9</b>	
Emprunts et prêts sur lettres de gage	13'636'510	9'747'490	3'889'020	39,9	8, 11
Comptes de régularisation	557'704	550'098	7'606	1,4	
Autres passifs	2'029'069	1'659'678	369'391	22,3	5
Correctifs de valeur et provisions	985'299	976'218	9'081	0,9	9
Capital social	598'896	570'042	28'854	5,1	
Réserves de bénéfice	8'681'199	8'084'026	597'173	7,4	
Bénéfice du Groupe	595'265	627'235	-31'970	-5,1	
<b>Total du capital propre</b>	<b>9'875'360</b>	<b>9'281'303</b>	<b>594'057</b>	<b>6,4</b>	<b>10</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>155'888'603</b>	<b>147'239'029</b>	<b>8'649'574</b>	<b>5,9</b>	<b>13, 15</b>
Total des engagements de rang subordonné	535'413	—	535'413	—	
Total des engagements envers les participations non consolidées	11'107'881	9'115'647	1'992'234	21,9	
— dont prêts sur lettres de gage	9'941'000	7'021'900	2'919'100	41,6	
<b>Opérations hors bilan</b>					
Engagements conditionnels	366'294	422'009	-55'715	-13,2	1, 16
Engagements irrévocables	5'701'411	5'272'279	429'132	8,1	1
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	60'443	60'444	-1	-0,0	1
Instruments financiers dérivés					
Valeurs de remplacement positives	1'134'993	700'590	434'403	62,0	17
Valeurs de remplacement négatives	1'811'509	1'432'270	379'239	26,5	17
Montant du sous-jacent	88'249'635	77'890'734	10'358'901	13,3	17
Opérations fiduciaires	58'642	13'852	44'790	323,3	18

## Compte de résultat du Groupe 2011

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	3'422'606	3'382'763	39'843	1,2	
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	83'865	91'392	-7'527	-8,2	
Charges d'intérêt	-1'430'698	-1'472'241	41'543	-2,8	
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>	<b>2'075'773</b>	<b>2'001'914</b>	<b>73'859</b>	<b>3,7</b>	
Produit des commissions sur les opérations de crédit	12'140	9'113	3'027	33,2	
Produit des commissions sur les opérations sur titres et de placement	178'795	195'444	-16'649	-8,5	
Produit des commissions sur les autres prestations de service	146'223	138'692	7'531	5,4	
Charges de commissions	-94'115	-101'683	7'568	-7,4	
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>243'043</b>	<b>241'566</b>	<b>1'477</b>	<b>0,6</b>	<b>19</b>
<b>Résultat des opérations de négocié</b>	<b>137'390</b>	<b>116'070</b>	<b>21'320</b>	<b>18,4</b>	<b>20</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	-128	954	-1'082	-113,4	
Produit des participations	41'285	32'427	8'858	27,3	21
Résultat des immeubles	18'088	18'453	-365	-2,0	
Autres produits ordinaires	6'065	8'319	-2'254	-27,1	
Autres charges ordinaires	-8'100	-1'897	-6'203	327,0	
<b>Autres résultats ordinaires</b>	<b>57'210</b>	<b>58'256</b>	<b>-1'046</b>	<b>-1,8</b>	
<b>Produit d'exploitation</b>	<b>2'513'416</b>	<b>2'417'806</b>	<b>95'610</b>	<b>4,0</b>	
Charges de personnel	-1'070'550	-1'031'407	-39'143	3,8	22
Autres charges d'exploitation	-450'750	-433'879	-16'871	3,9	23
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-1'521'300</b>	<b>-1'465'286</b>	<b>-56'014</b>	<b>3,8</b>	
<b>Bénéfice brut</b>	<b>992'116</b>	<b>952'520</b>	<b>39'596</b>	<b>4,2</b>	
Amortissements sur l'actif immobilisé	-239'419	-200'064	-39'355	19,7	4
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-23'048	-4'018	-19'030	473,6	
<b>Résultat d'exploitation (intermédiaire)</b>	<b>729'649</b>	<b>748'438</b>	<b>-18'789</b>	<b>-2,5</b>	
Produits extraordinaires	15'849	31'578	-15'729	-49,8	24
Charges extraordinaires	-4'315	-7'642	3'327	-43,5	24
Impôts	-145'918	-145'139	-779	0,5	25
<b>Bénéfice du Groupe</b>	<b>595'265</b>	<b>627'235</b>	<b>-31'970</b>	<b>-5,1</b>	

## Tableau de financement 2011

	Exercice de réf. Source des fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emploi des fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Source des fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emploi des fonds en 1000 CHF
<b>Flux de fonds provenant du résultat opérationnel (financement interne)</b>				
Bénéfice du Groupe	595'265	—	627'235	—
Amortissements sur l'actif immobilisé	239'419	—	200'064	—
Revalorisation des participations	—	—	—	6'512
Correctifs de valeur et provisions	116'524	107'443	119'645	120'672
Comptes de régularisation actifs	—	27'443	—	4'882
Comptes de régularisation passifs	7'606	—	4'044	—
Rémunération des parts sociales, exercice précédent	—	30'063	—	28'522
<b>Solde</b>	<b>793'865</b>	<b>—</b>	<b>790'400</b>	<b>—</b>
<b>Flux de fonds provenant des transactions sur capitaux propres</b>				
Variation nette du capital social	28'854	—	34'014	—
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	—	—	20'220	—
<b>Solde</b>	<b>28'854</b>	<b>—</b>	<b>54'234</b>	<b>—</b>
<b>Flux de fonds provenant des mutations dans l'actif immobilisé</b>				
Participations	—	18'776	2'354	102'863
Immeubles	22'765	164'704	59'147	244'950
Autres immobilisations corporelles/objets en leasing financier/autres	7'115	101'189	5'674	135'378
Valeurs immatérielles	—	1'426	—	—
<b>Solde</b>	<b>—</b>	<b>256'215</b>	<b>—</b>	<b>416'016</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité bancaire</b>				
Engagements envers les banques	—	1'949'971	—	1'241'777
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5'958'322	—	6'902'843	—
Autres engagements envers la clientèle	—	175'483	1'604'281	—
Obligations de caisse	—	52'449	—	2'803'430
Emprunts obligataires	1'648'120	678'200	934'500	6'750
Prêts sur lettres de gage	3'606'900	687'800	2'194'200	791'100
Autres passifs	369'391	—	270'334	—
Créances résultant de papiers monétaires	100'013	—	—	97'771
Créances sur les banques	2'950'512	—	2'181'563	—
Créances sur la clientèle	—	11'715	—	708'812
Créances hypothécaires	—	8'931'683	—	8'916'988
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	—	248'832	—	799'128
Immobilisations financières	928'879	—	923'927	—
Autres actifs	—	157'402	50'542	—
Liquidités	—	3'235'107	—	125'052
<b>Solde</b>	<b>—</b>	<b>566'504</b>	<b>—</b>	<b>428'618</b>
<b>Total source des fonds</b>	<b>822'719</b>	<b>—</b>	<b>844'634</b>	<b>—</b>
<b>Total emploi des fonds</b>	<b>—</b>	<b>822'719</b>	<b>—</b>	<b>844'634</b>

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

## Annexe aux comptes annuels consolidés

### COMMENTAIRES RELATIFS A L'ACTIVITE COMMERCIALE

Organisées en coopératives, les 328 Banques Raiffeisen de Suisse opèrent principalement dans le secteur de la banque de détail. Elles proposent à leur clientèle privée et commerciale les prestations traditionnelles d'épargne et d'hypothèques, mais aussi la gamme complète des prestations du trafic des paiements, les opérations sur titres et fonds de placement ainsi que le leasing de biens de consommation. Les prestations à la clientèle entreprises, fournies par Raiffeisen Suisse, un certain nombre de sociétés spécialisées du Groupe Raiffeisen ou des partenaires de coopération, gagnent en importance.

Les Banques Raiffeisen opèrent dans des rayons d'activité à taille humaine, aux contours précisément définis. Les crédits sont accordés essentiellement aux sociétaires contre remise de garanties et à des collectivités de droit public. La majeure partie des fonds prêtés est investie dans des immeubles d'habitation. Les Banques Raiffeisen n'ont pas statutairement la possibilité d'effectuer des opérations à l'étranger.

Les Banques Raiffeisen sont regroupées au sein de Raiffeisen Suisse, entité domiciliée à Saint-Gall qui assure la gestion stratégique de l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Egale-ment responsable de la gestion des risques, Raiffeisen Suisse est garante de la péréquation financière et du maintien de la liquidité à l'échelle du Groupe. Elle coordonne, en outre, les activités du Groupe, met en place les conditions générales de l'activité commerciale des Banques Raiffeisen locales (pour l'informatique, les infrastructures ou le refinancement, par exemple) et soutient et conseille ces dernières dans tous les domaines afin qu'elles puissent se concentrer sur leur compétence principale: le conseil et la vente de services bancaires. Raiffeisen Suisse peut contracter des engagements à l'étranger.

Pondérés des risques, ceux-ci ne doivent cependant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen. En la matière, les facteurs de pondération du risque au sens de la Loi sur les banques s'appliquent.

Raiffeisen Suisse gère, en outre, six succursales dont les activités commerciales et les prestations de service correspondent à celles des Banques Raiffeisen.

Les effectifs du Groupe Raiffeisen, corrigés des emplois à temps partiel, s'élevaient à 8'167 collaborateurs (exercice précédent: 8'068) au 31 décembre 2011.

### EVALUATION DES RISQUES

Le Conseil d'administration assume la responsabilité globale de la gestion et du contrôle des risques du Groupe Raiffeisen. Chaque année, il définit et réexamine la politique de risque et détermine la disposition à prendre des risques ainsi que les limites globales.

A la lumière du rapport de risque qui lui est destiné, le Conseil d'administration surveille trimestriellement la situation des risques et l'évolution du capital dédié à leur couverture. Ce rapport fournit des informations détaillées sur la situation en matière de risque, la dotation en capital, le respect des limites globales et d'éventuelles mesures prises. La surveillance porte tout particulièrement sur les risques de crédit et de marché dans les portefeuilles bancaire et de négoce, les risques de liquidité, opérationnels et solidaires au sein du Groupe Raiffeisen, c'est-à-dire les risques liés à une évolution défavorable de certaines Banques Raiffeisen, ainsi que sur les risques de réputation.

Le rapport de risque adressé au CA est soumis à l'examen approfondi de la Commission d'examen du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration se penche ensuite

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

chaque trimestre sur les conclusions du rapport et leurs implications pour la stratégie de risque.

Le Conseil d'administration évalue chaque année l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) en se basant sur le rapport du même nom rédigé par la Gestion des risques du Groupe et sur les rapports de la Révision interne.

Instance indépendante, la Gestion des risques du Groupe établit les rapports de risque destinés au Conseil d'administration. Ces rapports et les éventuelles mesures y afférentes sont analysés en détails lors des séances préparatoires de la Direction élargie, qui assure également la fonction de Comité des risques.

Les risques au sein du Groupe Raiffeisen sont évalués en fonction d'une combinaison de facteurs tant qualitatifs que quantitatifs. Les risques majeurs sont, quant à eux, évalués en continu, à la fois sur la base des exigences réglementaires et selon des modèles économiques. S'agissant des modèles de risque, Raiffeisen recourt à des hypothèses prudentes en matière de répartition, d'intervalle de confiance, de durée de détention et de diversification des risques. Le capital risque est budgété sur la base de simulations de crise.

Les risques de crédit sont également considérés sous l'angle de la valeur nominale. Les risques opérationnels, quant à eux, sont évalués en fonction de leur probabilité d'occurrence et du potentiel de perte. L'adéquation et l'efficacité des mesures de contrôle sont prises en compte dans l'évaluation. Une estimation des retombées qualitatives en cas de survenance du risque vient compléter l'analyse des risques opérationnels.

Le Groupe Raiffeisen attache une grande importance à étoffer les évaluations basées sur des modèles par des analyses et des esti-

mations concrètes et pratiques. Les analyses reposant sur des scénarios macroéconomiques plausibles et les évaluations qui tiennent compte de l'avis des secteurs spécialisés et des unités de Front Office jouent, par conséquent, un rôle important lorsqu'il s'agit d'appréhender les risques dans leur globalité. Les conclusions de ces analyses sont jointes au rapport de risque sous forme de commentaires ou, dans des cas isolés, de rapport spécial.

## COMMENTAIRES RELATIFS A LA GESTION DES RISQUES

Le Groupe Raiffeisen, qui englobe les Banques Raiffeisen, Raiffeisen Suisse et les sociétés du Groupe, forme une communauté de risque.

### Politique de risque

La gestion des risques repose sur les dispositions légales ainsi que sur le règlement «Politique de risque pour le Groupe Raiffeisen» (abrégé: «Politique de risque»). La pertinence de la politique de risque est réexaminée chaque année. Le Groupe Raiffeisen considère la gestion des risques comme l'une de ses compétences essentielles. Il ne prend aucun risque sans en avoir au préalable déterminé l'ampleur et le dynamisme, ni sans s'être assuré que les conditions en matière de technologie, de personnel et de connaissances sont satisfaites. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prévenir le Groupe Raiffeisen contre de lourdes pertes extraordinaires, et à préserver et consolider sa bonne réputation. La Gestion des risques du Groupe veille à l'observation et à l'application de la politique de risque; l'unité Compliance, au respect des dispositions réglementaires.

### Contrôle des risques

Le Groupe Raiffeisen contrôle les principales catégories de risque au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Les risques non quantifiables de manière fiable sont limi-

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

tés par des impératifs qualitatifs. Une surveillance indépendante du profil de risque complète le processus de contrôle des risques.

Le secteur Gestion des risques du Groupe, qui est subordonné au responsable du département Finances, est chargé de la surveillance des risques indépendante. Celle-ci consiste notamment à contrôler le respect des limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. En outre, la Gestion des risques du Groupe évalue régulièrement, dans le cadre de l'établissement de rapports, la situation globale en matière de risque.

### Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories: risques de crédit, de marché et opérationnels. Il s'articule autour des éléments suivants:

- identification des risques,
- mesure et évaluation des risques,
- gestion des risques,
- délimitation des risques au moyen de limites adéquates,
- surveillance des risques.

La gestion des risques par le Groupe Raiffeisen a pour objectifs

- de garantir un contrôle des risques efficace à tous les niveaux;
- de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques;
- de créer les conditions qui permettent une exposition ciblée et contrôlée aux risques, en toute connaissance de cause, ainsi qu'une gestion méthodique;
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, c'est-à-dire de garantir que toute exposition soit contrebalancée par un rendement proportionnel.

### Risques de crédit

Les unités d'affaires du Groupe Raiffeisen, les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse gèrent leurs risques de crédit de façon autonome en se conformant toutefois aux normes établies par le Groupe.

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une autre contrepartie à assumer les paiements convenus contractuellement. Les risques de crédit existent aussi bien en cas de prêts et crédit, d'engagements de crédit irrévocables, d'engagements conditionnels, que de produits de négocié tels que les contrats de dérivés OTC. Les risques concernent également les titres, obligations et titres de participation, car toute défaillance de l'émetteur est susceptible d'entraîner une perte.

Le Groupe Raiffeisen identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques liés aux contreparties,
- risques liés aux garanties,
- risques de concentration,
- risques liés aux pays.

Les risques liés aux contreparties résultent de la défaillance d'un débiteur ou d'une contrepartie. Un débiteur ou une contrepartie sont réputés défaillants si leur créance est échue depuis plus de 90 jours.

Les risques liés à des garanties résultent des baisses de valeur des garanties.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédit résultent d'une répartition irrégulière des créances de crédit envers les divers preneurs de crédit, catégories de couverture, secteurs ou régions géographiques.

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

Les risques liés aux pays représentent le risque d'une perte qui résulte d'événements spécifiques aux pays.

Les Banques Raiffeisen sont surtout exposées aux risques liés aux contreparties et aux garanties, le plus souvent du fait de prêts et crédits accordés à une ou plusieurs entreprises ou personnes physiques. La clientèle entreprises se compose essentiellement de petites entreprises actives dans le rayon d'activité de leur Banque Raiffeisen. Pour l'essentiel, les risques de crédit sont limités par la couverture des créances. En tout état de cause, l'honorabilité et la capacité de crédit constituent des conditions essentielles pour l'octroi d'un crédit. Concernant les opérations en blanc, l'exposition des Banques Raiffeisen aux risques de crédit est statutairement limitée: tout crédit supérieur à 250'000 francs doit être couvert auprès de Raiffeisen Suisse.

A l'instar des Banques Raiffeisen, les succursales sont surtout exposées aux risques liés aux contreparties et aux garanties. Les succursales de Raiffeisen Suisse dépendent, sur le plan de l'organisation, du département Marché et octroient des crédits à des particuliers et des entreprises, principalement des PME.

Quant aux crédits importants à la clientèle entreprises, leur gestion incombe également et en premier lieu au département Marché. Tout octroi de nouveaux crédits dont le montant pondéré des risques dépasse 40 millions de francs est soumis à la recommandation du Chief Risk Officer (CRO) quant à l'acceptabilité du risque de concentration résultant de l'engagement.

Le département Banque Centrale encourt des risques de contrepartie sur le plan national comme international dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe, notamment de refinancement sur le marché monétaire et des capitaux, de garantie des risques

liés aux devises et aux fluctuations des taux ou de négoce pour compte propre. Par principe, le département Banque Centrale ne peut détenir d'engagements étrangers que si une limite par pays a été approuvée et mise en place. Dans des cas exceptionnels, au titre du négoce pour compte propre, il est possible de souscrire des engagements en positions d'un certain nombre de pays qui ont, au préalable, été validés à cette fin par le département Finances.

Conformément aux statuts, les engagements à l'étranger, pondérés des risques, ne doivent cependant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen. La gestion des risques liés aux pays se veut active et dynamique, et se concentre principalement sur l'Europe.

L'autorisation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques commerciales tiennent compte de ratings externes. Les opérations hors bilan, telles que les instruments financiers dérivés, sont converties en leur équivalent-crédit respectif. Pour les créances hors bilan (opérations de gré à gré – OTC), le Groupe Raiffeisen a conclu une convention de netting avec plusieurs contreparties et surveille l'engagement sur une base nette.

Raiffeisen Suisse a pris des participations dans d'autres entreprises dans le cadre de partenariats de coopération stratégiques. Des informations détaillées figurent à l'annexe 3, page 64.

L'évaluation de l'honorabilité et de la capacité de crédit repose sur des standards applicables à l'ensemble du Groupe. Une honorabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts et crédits consentis aux particuliers et aux personnes morales sont classifiés selon une procédure de rating interne puis soumis à un contrôle axé

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

sur le risque. La solvabilité du client est scindée en quatre classes de risque pour les clients privés et en treize classes pour la clientèle entreprises.

Concernant les aspects essentiels de la gestion du risque de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de correctifs de valeur individuels – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés.

Les garanties fournies sont évaluées en fonction de critères harmonisés. Les hypothèques et crédits de construction sont tout particulièrement soumis à une réglementation exhaustive précisant comment évaluer les garanties selon le type d'objet concerné. Dans le cas de logements à usage propre, de maisons individuelles en location et d'appartements en propriété, Raiffeisen s'appuie sur une valeur réelle estimée avec prudence, tandis que pour les immeubles locatifs, elle se sert de la valeur de rendement ou encore d'une valeur vénale pondérée. Pour les objets commerciaux, c'est la valeur de rendement qui sert de référence. Des obligations d'amortissement différencieront s'appliquent aux hypothèques de 2<sup>e</sup> rang. Toutes les unités d'affaires peuvent, en outre, faire appel à des équipes de spécialistes rattachées à Raiffeisen Suisse pour les financements complexes et la gestion de positions de recouvrement.

Les décisions d'octroi de crédit décentralisées et le grand savoir-faire des Banques Raiffeisen sur le marché immobilier de leur rayon d'activité favorisent une procédure d'autorisation courte, fondée sur une réglementation des compétences axée sur le risque. Une approche conservatrice pour les limites d'avance et une procédure d'autorisation par paliers complètent ce processus d'octroi de crédit.

Pendant toute la durée du crédit, les créances sont surveillées et les ratings mis à jour pérío-

diquement en fonction du type de client et de couverture. La valeur intrinsèque des garanties est vérifiée à divers intervalles en fonction de leur volatilité sur le marché, et ensuite, l'ensemble du crédit fait l'objet d'une nouvelle approbation.

Une directive interne réglemente, sur la base de critères harmonisés pour l'ensemble du Groupe Raiffeisen, la constitution et la dissolution des correctifs de valeur individuels pour les risques de défaillance. Elle prescrit le mode de calcul de la valeur de liquidation des garanties éventuelles et celui des correctifs de valeur individuels en cas d'indices dénotant des créances compromises et en cas de positions en souffrance ou dont le rating s'est dégradé. Les correctifs de valeur et provisions font l'objet d'un contrôle trimestriel. Grâce à ces mesures, les pertes effectives moyennes résultant des opérations de crédit (utilisations conformes à leur but de correctifs de valeur et pertes directes) s'élèvent pour l'année dernière à 21,2 millions de francs, soit 0,02% du volume moyen des prêts et crédits – ou à 0,22% par rapport aux fonds propres de base moyens.

Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les secteurs concernés. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen.

Raiffeisen Suisse surveille le portefeuille de crédit à l'échelle du Groupe, évalue sa structure et assure le reporting adéquat. L'analyse de la structure du portefeuille englobe aussi son mode de répartition selon de nombreux critères spécifiques que sont la catégorie de débiteur, le type et le montant du crédit, le rating des contreparties, la branche, les garanties fournies, les caractéristiques géographiques et les correctifs de valeur. Les organes

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

compétents sont informés chaque trimestre de l'évolution des «exceptions to policy». Outre le processus de gestion des risques ordinaire, la Gestion des risques du Groupe effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque. Les mesures de gestion du portefeuille sont prises sur la base de la surveillance et du reporting, l'objectif principal étant de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

Raiffeisen a mis en œuvre des instruments efficaces pour empêcher proactivelement les concentrations dans l'ensemble du Groupe. A ce titre, elle utilise pour chaque secteur des valeurs seuil dont le dépassement entraîne une cession partielle au Credit Office de Raiffeisen Suisse de la compétence décentralisée en matière de crédit. Ce processus garantit des portefeuilles de crédit locaux bien diversifiés, même dans une organisation décentralisée.

La surveillance des gros risques est assurée de façon centralisée par le Contrôle des risques de crédit. Au 31 décembre 2011, le Groupe Raiffeisen ne présentait aucun gros risque soumis à obligation de déclaration.

A cette même date, le volume des crédits des dix plus importants débiteurs du Groupe Raiffeisen (hors clientèle interbancaire et collectivités de droit public) s'élevait à 954 millions de francs, soit 0,72% des prêts et crédits à la clientèle (exercice précédent: 814 millions de francs, soit 0,66%).

#### **Exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché du portefeuille de négociation**

en 1000 CHF	31.12.2011	Ø 2011	31.12.2010	Ø 2010
Devises/métaux précieux	11'400	14'095	16'114	12'920
Instruments de taux	67'070	59'365	50'553	47'390
Titres de participation et indices	8'977	7'327	3'753	4'375
<b>Total</b>	<b>87'447</b>	<b>80'788</b>	<b>70'420</b>	<b>64'685</b>

#### Risques de marché

Les opérations de bilan constituent une part importante de l'activité du Groupe Raiffeisen, les fluctuations de taux d'intérêt peuvent exercer une influence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts. Pour mesurer le risque de fluctuation des taux dans le portefeuille bancaire, Raiffeisen dispose de procédés modernes qui représentent les positions variables en reproduisant les variations observées par le passé pour les taux du marché monétaire et des capitaux. La gestion s'effectue de manière décentralisée au niveau des unités compétentes. Le secteur Treasury, rattaché au département Banque Centrale de Raiffeisen Suisse, sert d'office de contrepartie à l'ensemble du Groupe pour les opérations de refinancement et de couverture. Les responsables concernés sont tenus de respecter scrupuleusement les limites de sensibilité fixées par le Conseil d'administration en fonction de la valeur actualisée des capitaux propres. Le secteur Gestion des risques du Groupe surveille le respect des limites et en rend compte; il évalue, par ailleurs, la situation de risque. En outre, les conséquences potentielles des risques de fluctuation des taux sur la valeur de marché des capitaux propres et sur la situation de rendement sont mesurées au moyen d'analyses de scénario et de simulations de crise. Les résultats sont publiés dans le cadre des rapports sur les risques.

Etant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont, en principe, refinancés dans la même monnaie, les risques liés aux monnaies étrangères peuvent en grande partie être évités.

La tenue du portefeuille de négociation de la Banque Centrale revient au secteur Trading & Sales qui est rattaché au département Banque Centrale. Les Banques Raiffeisen et les succursales de Raiffeisen Suisse ne tiennent pas de tel portefeuille. Les activités de négociation de la

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

Banque Centrale recourent les taux d'intérêt, les devises, les actions ainsi que les billets et métaux précieux. Elles doivent respecter scrupuleusement les limites de sensibilité et de perte fixées par le Conseil d'administration, sous la surveillance quotidienne de la Gestion des risques du Groupe, qui effectue, en outre, un contrôle journalier de plausibilité du résultat des opérations de négoce et surveille chaque jour les paramètres d'évaluation sur la base desquels est établi le compte de pertes et profits du négoce. Le négoce des instruments financiers dérivés relève de la compétence exclusive de courtiers qualifiés. Les produits dérivés standardisés et OTC sont négociés pour compte propre et pour le compte des clients.

Gérés selon des critères d'économie d'entreprise, les risques de liquidité sont surveillés par les secteurs Treasury et Gestion des risques du Groupe conformément aux dispositions de la Loi sur les banques. Dans le cadre de cette surveillance, les entrées et sorties de liquidités sont simulées sous différents aspects et selon plusieurs scénarios couvrant les répercussions tant des crises de refinancement que des crises générales de liquidité.

La surveillance repose sur les limites légales, ainsi que sur celles déterminées par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sur la base des analyses de scénario mentionnées.

Pour rendre compte du respect des limites de sensibilité et de position et évaluer la situation de risque, la Gestion des risques du Groupe recourt essentiellement à trois canaux:

- annonce hebdomadaire du risque de taux à l'intention des membres de la Direction responsables conformément à la circulaire 2008/6 de la FINMA,
- rapport de risque mensuel à l'intention de la Direction,
- rapport de risque trimestriel à l'intention du Conseil d'administration.

### Risques opérationnels

Par risque opérationnel, Raiffeisen entend le risque potentiel de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de collaborateurs, de systèmes informatiques et de sécurité, de bâtiments et d'installations, ou encore d'événements extérieurs ou de l'intervention de tiers. Outre les conséquences financières de ces risques, le Groupe Raiffeisen tient compte de leurs incidences sur la réputation et la compliance.

Le Groupe Raiffeisen s'efforce d'éradiquer les risques opérationnels à la source ou d'éviter au maximum leur propagation. Pour les processus commerciaux critiques, Raiffeisen élabore des mesures préventives contre les cas d'urgence et catastrophes permettant de maîtriser ces risques opérationnels.

Chez Raiffeisen, chaque fonction est responsable de l'identification et de la gestion du risque opérationnel lié à sa propre activité. La Gestion des risques du Groupe est chargée de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe, ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. Elle est, en outre, responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels, et surveille la situation des risques et l'application des mesures visant à les réduire.

A l'occasion de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés selon leurs origines et leurs répercussions puis évalués selon leur fréquence ou probabilité d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Le registre des risques est tenu à jour de manière dynamique. La maîtrise des risques passe par des mesures dont l'application est vérifiée périodiquement par la Gestion des risques du Groupe.

La Direction et le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont informés des résultats

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

des risk assessments au moyen d'un profil de risque agrégé, et sont en outre notifiés chaque trimestre de l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures.

Outre le processus de gestion des risques ordinaire, la Gestion des risques du Groupe effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et communique étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, ont accès à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

#### Externalisation

L'exploitation du réseau dédié à la communication des données a été déléguée à Swisscom (Suisse) SA. En outre, la gestion des titres et le suivi des mandats de gestion de fortune du Groupe Raiffeisen sont assurés par le Groupe Vontobel. Toutes ces prestations externalisées sont fournies en conformité avec les dispositions de la circulaire 2008/7 de la FINMA.

#### Dispositions réglementaires

En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, les Banques Raiffeisen sont libérées, sur une base individuelle, de l'obligation de respecter les dispositions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités. Les dispositions légales applicables doivent néanmoins être respectées sur une base consolidée.

Le Groupe Raiffeisen a opté pour les approches suivantes concernant le calcul des exigences de fonds propres.

Risques de crédit: approche standard suisse avec recours aux ratings externes suivants

Catégorie de clients	Rating des émetteurs/émissions		
	S&P	Fitch	Moody's
Gouvernements centraux et banques centrales	X	X	X
Collectivités de droit public	X	X	X
Banques et négociants en valeurs mobilières	X	X	X

Les positions du bilan ci-après nécessitent notamment le recours à des ratings externes:

- créances sur les banques,
- créances sur la clientèle et créances hypothécaires,
- immobilisations financières,
- autres actifs.

#### Risques de marché: approche standard

Les exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché se calculent au moyen de l'approche standard prudentielle. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux, et la procédure Delta Plus pour les exigences de fonds propres afférentes aux options. Voir à ce titre le récapitulatif dans le tableau à la page 54.

#### Risques opérationnels: approche de l'indicateur de base

Etant donné que les exigences en matière de fonds propres pour les risques opérationnels dépassent 100 millions de francs, le Groupe Raiffeisen est, lui aussi, assujetti dans ce domaine aux mêmes contraintes qualitatives que les établissements financiers ayant opté pour l'approche standard.

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

## PRINCIPES DE CONSOLIDATION, D'EVALUATION ET D'ETABLISSEMENT DU BILAN

### Bases

La comptabilité, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux dispositions du Code des obligations suisse, à la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance y afférente, ainsi qu'aux directives et instructions de la FINMA. Les positions détaillées du bilan sont évaluées séparément. Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de la présentation fidèle (true and fair view) et reflètent précisément la situation patrimoniale, financière et de rendement du Groupe Raiffeisen.

### Principes de consolidation

#### Généralités

La consolidation des établissements bancaires regroupés au sein du Groupe Raiffeisen ainsi que de Raiffeisen Suisse et de ses entreprises affiliées présente des différences fondamentales par rapport à la consolidation d'une holding traditionnelle. Les Banques Raiffeisen sont propriétaires de Raiffeisen Suisse et, à ce titre, s'érigent en sociétés mères. Raiffeisen Suisse quant à elle, en dépit de son rôle de coordination et de pilotage à l'échelle du Groupe, de pool de liquidité et de filet de sécurité, est à considérer juridiquement comme une filiale. Les compétences de direction de Raiffeisen Suisse et son droit d'émettre des directives sont régis par ses statuts et les règlements afférents. La consolidation ne considère pas Raiffeisen Suisse à titre de société faîtière; elle regroupe les comptes annuels des 328 Banques Raiffeisen et de leurs participations dans le Groupe Raiffeisen. Le capital social figurant dans les comptes annuels consolidés correspond donc à la somme des capitaux sociaux des différentes Banques Raiffeisen.

Périmètre et méthode de consolidation  
Le boulement consolidé du Groupe Raiffei-

sen comprend les comptes annuels des différentes Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse, de PME Capital SA et de RAInetworks Pte. Ltd.

D'après la méthode de consolidation intégrale, les actifs et passifs, les opérations hors bilan ainsi que les produits et les charges sont enregistrés à 100%, le capital étant consolidé suivant la méthode dite de «Purchase» selon laquelle tous les principaux engagements et créances, les opérations hors bilan et les charges et produits résultant d'opérations entre les sociétés consolidées sont compensés les uns avec les autres. Cette méthode exclut la réalisation de bénéfices intermédiaires significatifs qui sont dès lors négligés lors de la consolidation.

Les participations minoritaires de 20 à 50% sont intégrées dans les comptes annuels consolidés selon la méthode de mise en équivalence. Les participations inférieures à 20% et celles d'importance moindre en termes de capitaux et de rendements ou dépourvues de caractère stratégique ne sont pas consolidées mais inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation.

Date de référence de la consolidation  
Les sociétés faisant l'objet d'une consolidation intégrale bouclent leurs comptes annuels au 31 décembre.

### Principes d'évaluation et d'établissement du bilan

#### Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date d'établissement du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat, conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations de caisse conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

### Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les positions en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date d'établissement du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de l'évaluation figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Les transactions en monnaie étrangère effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

### Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, fonds passifs

Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale ou d'acquisition. L'escompte non encore réalisé sur les papiers monétaires, de même que les agios ou disagios sur emprunts propres et prêts sur lettres de gage sont délimités sur la durée impartie.

### Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les produits des intérêts sont délimités sur une base périodique. Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties. Des correctifs de valeur individuels sont constitués pour les créances compromises sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit, en tenant compte de la solvabilité du débiteur ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours sont réputés en

souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés au poste de produit mais directement inscrits dans les correctifs de valeur et provisions. L'extourne définitive d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation. Les créances compromises sont à nouveau classées à leur valeur intégrale (annulation du correctif de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Tous les correctifs de valeur figurent au poste «Correctifs de valeur et provisions».

Les objets financés par leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle» conformément à la méthode de la valeur actualisée.

### Opérations de prêt avec titres (securities lending et borrowing)

Les opérations de prêt avec titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, y compris les intérêts cumulés. Les titres empruntés ou reçus en qualité de garanties ne sont inscrits avec effet sur le bilan que dans la mesure où le Groupe Raiffeisen en détient les droits contractuels. Les titres prêtés et mis à disposition en qualité de garanties ne sont extournés du bilan que si le Groupe Raiffeisen est déchu de leurs droits contractuels. Les valeurs de marché des titres empruntés et prêtés sont vérifiées quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et des opérations de mise ou de prise en pension sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.

Opérations de mise ou de prise en pension de titres (repurchase et reverse repurchase) Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opération de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts en espèces reçus ou donnés en gage, y compris les intérêts cumulés. Les titres empruntés ou prêtés ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou extournés qu'en cas de cession de leurs droits contractuels. La valeur de marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour, le cas échéant, pouvoir mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires. Les produits des intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêt des opérations de mise en pension sont délimités par rapport à la durée de la transaction sous-jacente sur une base périodique.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur minimale. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles destinés au négoce. Sont débités du résultat des opérations de négoce les frais de refinancement du capital découlant des positions de négoce, celles-ci étant créditées au produit des intérêts.

#### Immobilisations financières

Les titres de créance à rémunération fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur minimale dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revenus avant leur échéance. Les titres de créance acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode accrual, c'est-à-dire que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle. Les titres de participation sont évalués conformément au principe de la valeur minimale.

Egalement appréciés selon le principe susmentionné, les participations et les immeubles repris d'opérations de crédit et destinés à la revente figurent sous la rubrique des immobilisations financières.

Par valeur minimale, on entend la moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation.

Les positions en métaux précieux utilisées pour couvrir les engagements inhérents aux comptes de métaux précieux sont évaluées à la valeur de marché à la date d'établissement du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur minimale.

#### Participations non consolidées

Parmi les participations non consolidées figurent les participations minoritaires de 20 à 50%, évaluées selon la méthode dite de mise en équivalence. Ce poste du bilan comprend, en outre, les participations inférieures à 20% ainsi que celles à caractère d'infrastructures. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition majorée des

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, comme suit:

Immeubles	maximum 66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	maximum 15 ans
Logiciels et matériel informatique	maximum 3 ans
Mobilier et installations	maximum 8 ans
Autres immobilisations corporelles	maximum 5 ans

Les investissements mineurs sont affectés directement aux charges d'exploitation. Les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges.

L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction débute à la date à partir de laquelle ils sont utilisés. Les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La stabilité de la valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la durée d'utilisation nouvellement définie.

#### Valeurs immatérielles

Goodwill: si, lors de l'achat d'une société, les coûts d'acquisition sont plus élevés que les actifs nets repris et évalués selon les directives harmonisées du Groupe, le montant résiduel est activé en tant que goodwill. Ce dernier

fait alors l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue. La période d'amortissement court généralement sur 5 ans, elle peut atteindre jusqu'à 20 ans au maximum dans certains cas justifiés.

Autres valeurs immatérielles: les valeurs immatérielles acquises sont inscrites au bilan lorsqu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles autogénérées ne sont pas inscrites à l'actif. Les valeurs immatérielles sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, pour trois ans maximum.

La stabilité de la valeur intrinsèque des valeurs immatérielles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la durée d'utilisation nouvellement définie.

#### Correctifs de valeur et provisions

Par précaution, des provisions et des correctifs de valeur individuels sont constitués pour tous les risques identifiables à la date d'établissement du bilan.

#### Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue. Des impôts latents de 19,3 % (contre 19,4% l'exercice précédent) sont calculés sur les réserves non imposées et inscrits au bilan comme provisions pour impôts latents.

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires. Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

#### Instruments financiers dérivés

Les valeurs de remplacement brutes des divers contrats de produits dérivés, complétées par le volume du sous-jacent correspondant, sont mentionnées dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Inscription au bilan: les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont mentionnées au bilan, indépendamment de leur incidence sur le compte de résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse, conclus par la Banque en qualité de commissionnaire, sont portées au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marge. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse et conclus par la Banque en qualité de commissionnaire sont toujours mentionnées.

Toutes les opérations de couverture du secteur Treasury sont réalisées via le portefeuille de négocié, en d'autres termes, Treasury n'intervient pas directement sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes sont inscrites au bilan (voir tableau «Instruments financiers dérivés avec contreparties externes» dans l'annexe 17 «Instruments financiers dérivés ouverts», pages 74/75).

Traitement au niveau du compte de résultat: Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négocié sont évalués à leur juste valeur dès lors qu'ils sont négociés en bourse ou s'il existe un marché représentatif. Dans le cas contraire, le principe de la valeur minimale s'applique.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation des taux sont évalués selon la méthode accrual. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Modifications par rapport à l'exercice précédent  
Aucune modification majeure n'est intervenue dans les «Principes d'évaluation et d'établissement du bilan».

Événements survenus après la date d'établissement du bilan  
Aucun événement majeur à mentionner au bilan et/ou dans l'annexe n'était survenu au moment de l'établissement des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen au 31 décembre 2011.

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- **Informations sur le bilan**
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

## Informations sur le bilan

### 1. Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

	Garanties hypothécaires en 1000 CHF	Autres garanties en 1000 CHF	En blanc* en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
<b>Prêts</b>				
Créances sur la clientèle	2'630'021	640'574	4'407'479	7'678'074
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	118'460'504	—	87'381	118'547'885
Immeubles commerciaux et de bureaux	2'502'209	—	15'155	2'517'364
Artisanat et industrie	3'207'569	—	12'130	3'219'699
Autres	4'156'636	—	85'175	4'241'811
<b>Total des prêts</b>	<b>130'956'939</b>	<b>640'574</b>	<b>4'607'320</b>	<b>136'204'833</b>
<b>Exercice de référence</b>	<b>130'956'939</b>	<b>640'574</b>	<b>4'607'320</b>	<b>136'204'833</b>
Exercice précédent	122'000'793	913'690	4'346'952	127'261'435
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	67'106	89'772	209'416	366'294
Engagements irrévocables	4'088'119	133'591	1'479'701	5'701'411
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	—	—	60'443	60'443
<b>Total hors bilan</b>	<b>4'155'225</b>	<b>223'363</b>	<b>1'749'560</b>	<b>6'128'148</b>
<b>Exercice de référence</b>	<b>4'155'225</b>	<b>223'363</b>	<b>1'749'560</b>	<b>6'128'148</b>
Exercice précédent	3'936'504	209'676	1'608'552	5'754'732

\* y compris prêts à correctifs de valeur

	Montant brut des créances en 1000 CHF	Produits estimés de réalisation des garanties en 1000 CHF	Montant net des créances en 1000 CHF	Correctifs de valeur individuels en 1000 CHF
<b>Créances compromises</b>				
<b>Exercice de référence</b>	<b>1'008'947</b>	<b>698'858</b>	<b>310'089</b>	<b>299'542</b>
Exercice précédent	1'111'722	778'340	333'382	322'185

La différence entre le montant net des créances et celui des correctifs de valeur individuels est due au fait que Raiffeisen s'attend, au regard de la solvabilité des débiteurs individuels, à des entrées de fonds dont le montant a été estimé prudemment.

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- **Informations sur le bilan**
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

## 2. Répartition des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce, immobilisations financières et participations non consolidées

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
<b>Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>		
Titres de créance		
cotés*	589'089	423'019
non cotés	–	–
Titres de participation	39'683	31'592
Métaux précieux	919'549	844'878
<b>Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>	<b>1'548'321</b>	<b>1'299'489</b>
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	440'580	254'255

\* coté = négocié sur une bourse reconnue

	Valeur comptable exercice de réf. en 1000 CHF	Valeur comptable exercice préc. en 1000 CHF	Juste valeur exercice de réf. en 1000 CHF	Juste valeur exercice préc. en 1000 CHF
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de créance	4'640'160	5'654'321	4'737'640	5'705'091
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	4'623'796	5'654'321	4'721'276	5'705'091
dont titres évalués selon le principe de la valeur minimale	16'364	–	16'364	–
Titres de participation	108'189	27'336	108'320	27'336
dont participations qualifiées*	787	–	787	–
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles	26'161	21'732	31'526	26'687
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>4'774'510</b>	<b>5'703'389</b>	<b>4'877'486</b>	<b>5'759'114</b>
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	4'201'227	4'328'837	–	–

\* au moins 10% du capital ou des voix

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
<b>Participations non consolidées</b>		
avec valeur de cours	272'869	329'416
sans valeur de cours	245'834	227'848
<b>Total des participations non consolidées</b>	<b>518'703</b>	<b>557'264</b>

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- **Informations sur le bilan**
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

### 3. Indications sur les principales participations

Raison sociale et participation	Siège	Activité commerciale	Capital en 1000 CHF	Exercice de réf. Part aux voix et au capital en %	Exercice préc. Part aux voix et au capital en %
<b>3.1 Sociétés du Groupe</b>					
Raiffeisen Suisse société coopérative	Saint-Gall	banque centrale, services aux Banques	450'000	100,0	100,0
PME Capital SA	Saint-Gall	société de financement	2'566	100,0	100,0
RAInetworks (Subsidiary of Raiffeisen Switzerland) Pte. Ltd.	Singapour	négoce de biens et services pour le Groupe Raiffeisen	7	100,0	—
<b>3.2 Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence</b>					
Aduno Holding SA	Zurich	services financiers	25'000	25,5	24,7
Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA dont non libérées	Zurich	banque des lettres de gage	500'000 280'000	21,6	21,6
<b>3.3 Autres participations non consolidées</b>					
Swiss Bankers Prepaid Services SA	Grosshöch- stetten	services financiers	10'000	16,5	16,5
Vontobel Holding SA	Zurich	services financiers	65'000	12,5	12,5
Coopérative Olma Messen St.Gallen	Saint-Gall	organisation de foires	23'167	10,8	14,3
Helvetia Holding SA	Saint-Gall	services financiers	865	4,0	4,0
SIX Group SA	Zurich	services financiers	19'522	3,2	3,2

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- **Informations sur le bilan**
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

#### 4. Présentation de l'actif immobilisé

	Amortis. et adapt. de valeur cumulés (éval. à la fin de l'exercice d'acquisition équivalence)	Valeur mise en équivalence en 1000 CHF	Valeur comptable en 1000 CHF	Exerc. de réf. à la fin de l'exercice préc.	Change-ments d'affec-tation	Exercice de référence investis- tissements	Exercice de référence Désinvestis- tissements	Exercice de référence Amortisse- ments en équivalence	Exerc. de réf. adapt. de valeur des particip. selon la méthode de mise en équivalence	Valeur comptable à la fin de l'exercice de réf. en 1000 CHF
<b>Participations non consolidées</b>										
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										
de mise en équivalence	100'018	78'207	178'225	–	2'831	–	–	–	15'121	196'177
Autres participations	388'479	-9'440	379'039	–	824	–	-57'337	–	322'526	
<b>Total des participations non consolidées</b>	<b>488'497</b>	<b>68'767</b>	<b>557'264</b>	–	<b>3'655</b>	–	<b>-57'337</b>	<b>15'121</b>	<b>518'703</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>										
Immeubles										
Immeubles à l'usage										
de la Banque	1'900'389	-390'387	1'510'002	-8'994	129'280	-8'037	-32'763	–	1'589'488	
Autres immeubles	394'373	-85'318	309'055	-1'614	35'424	-14'728	-8'333	–	319'804	
Autres immob. corporelles	1'104'834	-734'351	370'483	10'577	83'658	-6'836	-117'699	–	340'183	
Objets en leasing financier	205	-90	115	-7	318	-47	-72	–	307	
Autres	142'737	-113'000	29'737	38	17'213	-232	-21'789	–	24'967	
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>3'542'538</b>	<b>-1'323'146</b>	<b>2'219'392</b>	–	<b>265'893</b>	<b>-29'880</b>	<b>-180'656</b>	–	<b>2'274'749</b>	
Goodwill	–	–	–	–	1'426	–	-1'426	–	–	
<b>Total valeurs immatérielles</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	–	<b>1'426</b>	–	<b>-1'426</b>	–	<b>–</b>	

	en 1000 CHF
Valeur d'assurance incendie des immeubles	2'181'069
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles	997'821
Engagements: futures mensualités résultant de leasing d'exploitation	5

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- **Informations sur le bilan**
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

## 5. Autres actifs et passifs

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
<b>Autres actifs</b>		
Valeurs de remplacement	1'134'993	700'590
Compte de compensation	562'000	347'564
Comptes d'ordre contributions aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle	–	59
Comptes d'ordre impôts indirects	113'522	605'834
Autres comptes d'ordre	6'105	8'132
Réserves de cotisations d'employeur auprès d'institutions de prévoyance	113'107	108'693
Autres actifs divers	10'396	11'849
<b>Total des autres actifs</b>	<b>1'940'123</b>	<b>1'782'721</b>
<b>Autres passifs</b>		
Valeurs de remplacement	1'811'509	1'432'270
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	26'972	36'215
Redevances dues, impôts indirects	145'488	148'286
Comptes d'ordre contributions aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle	8'798	9'230
Autres comptes d'ordre	30'358	27'885
Autres passifs divers	5'944	5'792
<b>Total des autres passifs</b>	<b>2'029'069</b>	<b>1'659'678</b>

## 6.1 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

	Exercice de réf. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice de réf. dont sollicité en 1000 CHF	Exercice préc. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice préc. dont sollicité en 1000 CHF
Créances hypothécaires	15'391'637	10'239'230	10'368'914	7'232'557
Immobilisations financières	1'153'313	804'301	1'962'367	1'931'852
Immobilisations corporelles	3'385	3'385	3'405	3'390
<b>Total des actifs mis en gage</b>	<b>16'548'335</b>	<b>11'046'916</b>	<b>12'334'686</b>	<b>9'167'799</b>

## 6.2 Opérations de prêt et de mise en pension de titres

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Créances découlant des liquidités mises en gage lors d'emprunts ou de prises en pension de titres	806'546	4'428'047
Engagements découlant des liquidités reçues lors de prêts et de mises en pension de titres	814'787	2'821'856
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou reçus en garantie dans le cadre de prêts et d'emprunts de titres, ou transférés lors d'opérations de mise en pension	804'301	1'931'852
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	804'301	1'931'852
Titres reçus en garantie dans le cadre de prêts de titres ainsi que titres reçus dans le cadre d'emprunts de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	964'716	4'550'111
dont titres aliénés ou remis à un tiers en garantie	778'853	1'178'566

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- **Informations sur le bilan**
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

## 7. Institutions de prévoyance

La plus grande partie des collaborateurs du Groupe Raiffeisen sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. La Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les réserves de cotisations d'employeur des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen. Sept (exercice précédent: neuf) Banques Raiffeisen sont assurées hors des institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen (autres fondations collectives, contrats d'assurance collectifs, etc.).

### 7.1 Engagements envers les propres institutions de prévoyance

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	112'030	107'494
Autres engagements envers la clientèle	112'518	42'095
Autres passifs (valeurs de remplacement négatives)	209	1'570
<b>Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance</b>	<b>224'757</b>	<b>151'159</b>

### 7.2 Réserves de cotisations d'employeur

Des réserves de cotisations d'employeur existent auprès de la Fondation de l'employeur (Raiffeisen) et auprès d'institutions de prévoyance hors du Groupe Raiffeisen (Autres).

	Exercice de référence Raiffeisen en 1000 CHF	Autres en 1000 CHF	Total en 1000 CHF	Exercice précédent Raiffeisen en 1000 CHF	Autres en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Situation au 1er janvier	107'361	1'332	108'693	100'177	859	101'036
+ Versements	11'788	176	11'964	11'540	467	12'007
- Prélèvements	-9'072	-187	-9'259	-5'966	-	-5'966
+ Rémunération*	1'695	14	1'709	1'610	6	1'616
<b>Situation au 31 décembre</b>	<b>111'772</b>	<b>1'335</b>	<b>113'107</b>	<b>107'361</b>	<b>1'332</b>	<b>108'693</b>

\* La rémunération de la réserve de cotisations d'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

Les réserves de cotisations d'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Les différentes réserves de cotisations d'employeur des sociétés affiliées ne peuvent être compensées entre elles.

Le solde des réserves de cotisations d'employeur est inscrit au bilan sous les autres actifs. Les réserves de cotisations d'employeur ne comportent pas de renonciations d'utilisation (conditionnelles ou inconditionnelles), ni d'autres correctifs de valeur nécessaires. L'effet d'escompte n'est pas pris en compte.

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- **Informations sur le bilan**
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

### 7.3 Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon la Swiss GAAP RPC 26) de la Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, le degré de couverture s'élève à:

	au 31.12.2011 en %	au 31.12.2010 en %
Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative	98,5	97,1

L'insuffisance de couverture de la Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative s'est encore atténuée en 2011. Actuellement, le Conseil d'administration part du principe que même avec une insuffisance de couverture (découvert) au sens de la Swiss GAAP RPC 16, aucun engagement économique n'en résulte pour les employeurs affiliés dont il faudrait tenir compte dans le bilan et le compte de résultat.

#### Charges de prévoyance et principaux facteurs d'influence

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Charges de prévoyance selon les boulements individuels	94'082	92'104
Versements/prélèvements sur réserves de cotisations d'employeur (rémunération exclue)	-2'705	-6'041
<b>Cotisations d'employeur régularisées pour chaque période</b>	<b>91'377</b>	<b>86'063</b>
Modification de l'avantage/engagement économique de l'excédent/insuffisance de couverture des institutions de prévoyance	—	—
<b>Charges de prévoyance du Groupe Raiffeisen (voir annexe 22 «Charges de personnel»)</b>	<b>91'377</b>	<b>86'063</b>

Les cotisations d'employeur ne comprennent pas de contributions extraordinaires aux institutions de prévoyance.

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- **Informations sur le bilan**
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

## 8. Emprunts et prêts sur lettres de gage en cours

	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de remboursement anticipé	Montant de l'emprunt en 1000 CHF
<b>Emprunts de Raiffeisen Suisse</b>					
Propres emprunts de rang non subordonné	2004	3,000	05.05.2014		389'600
	2006	3,125	30.05.2016		533'710
	2007	3,125	25.10.2012		249'380
	2010	1,625	31.03.2015		484'620
	2010	1,375	21.09.2017		192'855
	2010	2,000	21.09.2023		209'435
	2011	2,125	04.02.2019		245'275
	2011	2,625	04.02.2026		112'155
	2011	2,375	10.05.2018		143'585
	2011	0,625	18.02.2013		500'000
	2011	0,550	22.02.2013		100'000
Propres emprunts de rang subordonné	2011	3,875	21.12.2021		534'895
<b>Total des emprunts de Raiffeisen Suisse</b>					
<b>Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA</b>					
	div.	2,144	div.		9'941'000
<b>Total prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA</b>					
<b>Total des emprunts et prêts sur lettres de gage en cours</b>					
					<b>13'636'510</b>

## 9. Correctifs de valeur et provisions

	Etat à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Utilisations conformes à leur but en 1000 CHF	Nouvelles affectations, intérêts en souffrance en 1000 CHF	Nouvelles constitutions à charge du cpt. de résultat en 1000 CHF	Dissolutions au profit du compte de résultat en 1000 CHF	Etat à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
Provisions pour impôts latents	642'948	–	–	31'990	-4'360	670'578
Correctifs de valeur et provisions pour risques de défaillance (risque de ducroire et risque pays)	322'185	-20'310	5'357	64'134	-71'824	299'542
Correctifs de valeur et provisions pour autres risques d'exploitation	11'085	-9'017	–	15'043	-1'932	15'179
<b>Total des correctifs de valeur et provisions</b>	<b>976'218</b>	<b>-29'327</b>	<b>5'357</b>	<b>111'167</b>	<b>-78'116</b>	<b>985'299</b>

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- **Informations sur le bilan**
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

## 10. Justification des capitaux propres

	Nombre de sociétaires	Nominal par parts sociales	en 1000 CHF
<b>Capitaux propres au début de l'exercice de référence</b>			
Capital social avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires	1'678'792		350'652
Capital social sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires*			219'390
<b>Total du capital social</b>	<b>1'678'792</b>		<b>570'042</b>
Réserves de bénéfice			8'711'261
<b>Total des cap. propres au début de l'exercice de réf. (avant affectation du bén.)</b>	<b>1'678'792</b>		<b>9'281'303</b>
+ Versements des nouv. sociétaires avec obligation d'effectuer des vers. supplém.	115'269	200	23'054
	316	300	95
	292	400	117
	2'603	500	1'301
+ Versements de parts sociales sans obligation d'effectuer des versements supplém.			20'607
<b>Total des versements de nouveaux sociétaires</b>	<b>118'480</b>		<b>45'174</b>
- Remboursements aux sociétaires sortants (avec obligation d'effectuer des vers. supp.)	-48'573	200	-9'715
	-148	300	-44
	-115	400	-46
	-1'084	500	-542
- Remboursement de parts sociales sans obligation d'effectuer des versements supplém.			-5'972
<b>Total des remboursements aux sociétaires sortants</b>	<b>-49'920</b>		<b>-16'319</b>
- Rémunération du capital social des Banques Raiffeisen pendant l'exercice précédent			-30'063
+ Bénéfice du Groupe de l'exercice de référence			595'265
<b>Total des cap. propres à la fin de l'exercice de réf. (avant affectation du bén.)</b>	<b>1'747'352</b>		<b>9'875'360</b>
dont capital social avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires	1'690'358	200	338'071
	5'823	300	1'747
	5'327	400	2'131
	45'844	500	22'922
dont capital social sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires			234'025
<b>Total du capital social à la fin de l'exercice de référence</b>	<b>1'747'352</b>		<b>598'896</b>
dont réserves de bénéfice			8'681'199
dont bénéfice du Groupe			595'265
<b>Obligation d'effectuer des versements supplémentaires des sociétaires</b>			<b>13'978'816</b>

\* Seuls les sociétaires qui détiennent une part sociale avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires peuvent souscrire du capital social sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires. Afin d'éviter les doubles imputations, le nombre des sociétaires apparaît uniquement sous la position «Capital social avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires».

Montant des réserves statutaires et légales non distribuables, en fonction des boulements individuels au 31.12.2011: 2'772'780'000 francs (exercice précédent: 2'616'366'000 francs).

Aucun sociétaire ne détient plus de 5% des droits de vote.

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- **Informations sur le bilan**
  - Informations sur les opérations hors bilan
  - Informations sur le compte de résultat
  - Rapport de l'organe de révision
  - Informations sur les fonds propres
  - Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
  - Bilan – Aperçu sur 5 ans
  - Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
  - Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
  - Chiffres clés de durabilité

## 11. Structure des échéances de l'actif circulant et des capitaux étrangers

	A vue en 1000 CHF	Dénonçables en 1000 CHF	Echéant dans les 3 mois en 1000 CHF	Echéant d'ici 3 à 12 m. en 1000 CHF	Echéant d'ici 1 à 5 ans en 1000 CHF	Echéant dans plus de 5 ans en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
<b>Actif circulant</b>							
Liquidités	4'698'295	–	–	–	–	–	4'698'295
Créances rés. de papiers monétaires	1'480	–	–	–	–	–	1'480
Créances sur les banques	332'100	–	3'236'098	100'000	–	–	3'668'198
Créances sur la clientèle	1'903	3'219'728	1'214'553	622'379	1'928'925	690'586	7'678'074
Créances hypothécaires	45'777	19'907'667	5'396'386	11'317'190	71'681'617	20'178'122	128'526'759
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'548'321	–	–	–	–	–	1'548'321
Immobilisations financières*	124'499	–	181'699	1'256'168	2'545'534	666'610	4'774'510
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>6'752'375</b>	<b>23'127'395</b>	<b>10'028'736</b>	<b>13'295'737</b>	<b>76'156'076</b>	<b>21'535'318</b>	<b>150'895'637</b>
Exercice de référence	4'855'038	27'019'490	11'164'617	13'931'191	67'153'412	18'323'956	142'447'704
Exercice précédent							
<b>Capitaux étrangers</b>							
Engagements envers les banques	401'093	–	3'896'208	1'693'389	555'860	85'000	6'631'550
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	–	92'549'077	–	–	–	–	92'549'077
Autres engagements envers la clientèle	11'419'045	27'142	1'208'695	2'392'947	737'673	222'574	16'008'076
Obligations de caisse	–	–	982'163	2'766'154	8'736'682	1'130'959	13'615'958
Emprunts et prêts sur lettres de gage	–	–	241'000	1'012'180	5'456'530	6'926'800	13'636'510
<b>Total des capitaux étrangers</b>	<b>11'820'138</b>	<b>92'576'219</b>	<b>6'328'066</b>	<b>7'864'670</b>	<b>15'486'745</b>	<b>8'365'333</b>	<b>142'441'171</b>
Exercice de référence	11'128'352	86'625'650	11'005'797	7'056'410	13'432'894	5'522'629	134'771'732
Exercice précédent							

\* Un montant de 26'161'000 francs figure dans les immobilisations financières (21'732'000 francs l'année précédente).

## 12. Crédits aux organes et transactions avec des proches

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
<b>12.1 Crédits aux organes</b>		
Membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et leurs personnes et sociétés proches	13'213	8'856
Membres de la Direction de Raiffeisen Suisse et leurs personnes et sociétés proches	29'531	20'311
<b>Total des crédits aux organes</b>	<b>42'744</b>	<b>29'167</b>

## 12.2 Transactions avec des proches

Des dispositions particulières sont applicables au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer en tout temps l'indépendance personnelle.

Les conditions appliquées aux membres du Conseil d'administration sont identiques à celles en vigueur pour la clientèle.

La Direction bénéficie, comme le reste du personnel, des conditions préférentielles en usage dans la branche.

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- **Informations sur le bilan**
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

### 13. Bilan entre la Suisse et l'étranger

	Exercice de réf. Suisse en 1000 CHF	Exercice de réf. étranger en 1000 CHF	Exercice précédent Suisse en 1000 CHF	Exercice précédent étranger en 1000 CHF
<b>Actifs</b>				
Liquidités	4'693'294	5'001	1'459'426	3'762
Créances résultant de papiers monétaires	1'480	–	101'493	–
Créances sur les banques	500'990	3'167'208	1'908'900	4'709'810
Créances sur la clientèle	7'640'289	37'785	7'627'603	38'756
Créances hypothécaires	128'526'759	–	119'595'076	–
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'441'918	106'403	1'167'828	131'661
Immobilisations financières	4'165'904	608'606	4'865'364	838'025
Participations non consolidées	514'795	3'908	553'363	3'901
Immobilisations corporelles	2'274'749	–	2'219'392	–
Comptes de régularisation	246'777	12'614	215'336	16'612
Autres actifs	1'184'056	756'067	1'316'564	466'157
<b>Total des actifs</b>	<b>151'191'011</b>	<b>4'697'592</b>	<b>141'030'345</b>	<b>6'208'684</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	4'008'332	2'623'218	5'341'669	3'239'852
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	90'124'476	2'424'601	84'538'438	2'052'317
Autres engagements envers la clientèle	15'574'392	433'684	15'750'360	433'199
Obligations de caisse	13'527'002	88'956	13'609'902	58'505
Emprunts et prêts sur lettres de gage	13'636'510	–	9'747'490	–
Comptes de régularisation	544'926	12'778	539'608	10'490
Autres passifs	591'851	1'437'218	685'065	974'613
Correctifs de valeur et provisions	984'285	1'014	974'727	1'491
Capital social	598'896	–	570'042	–
Réserve de bénéfice	8'681'199	–	8'084'026	–
Bénéfice du Groupe	595'106	159	627'235	–
<b>Total des passifs</b>	<b>148'866'975</b>	<b>7'021'628</b>	<b>140'468'562</b>	<b>6'770'467</b>

### 14. Actifs par pays/groupes de pays

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice de réf. part en %	Exercice préc. en 1000 CHF	Exercice préc. part en %
<b>Actifs</b>				
Suisse	151'191'011	96,99	141'030'345	95,78
Autres pays d'Europe	4'439'816	2,85	6'008'346	4,08
Reste du monde (Amérique, Asie, Océanie, Afrique)	257'776	0,16	200'338	0,14
<b>Total des actifs</b>	<b>155'888'603</b>	<b>100,00</b>	<b>147'239'029</b>	<b>100,00</b>

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- **Informations sur le bilan**
  - Informations sur les opérations hors bilan
  - Informations sur le compte de résultat
  - Rapport de l'organe de révision
  - Informations sur les fonds propres
  - Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
  - Bilan – Aperçu sur 5 ans
  - Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
  - Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
  - Chiffres clés de durabilité

## 15. Bilan par monnaie

	CHF en 1000 CHF	EUR en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
<b>Actifs</b>					
Liquidités	4'401'063	209'143	27'430	60'659	4'698'295
Créances résultant de papiers monétaires	1'162	54	154	110	1'480
Créances sur les banques	2'379'410	744'153	290'741	253'894	3'668'198
Créances sur la clientèle	7'629'984	19'220	24'093	4'777	7'678'074
Créances hypothécaires	128'526'759	–	–	–	128'526'759
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	603'874	20'725	3'936	919'786	1'548'321
Immobilisations financières	4'308'181	365'157	101'163	9	4'774'510
Participations	514'802	3'901	–	–	518'703
Immobilisations corporelles	2'274'749	–	–	–	2'274'749
Comptes de régularisation	249'077	10'184	84	46	259'391
Autres actifs	1'939'925	–	–	198	1'940'123
<b>Total des actifs portés au bilan</b>	<b>152'828'986</b>	<b>1'372'537</b>	<b>447'601</b>	<b>1'239'479</b>	<b>155'888'603</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	3'671'125	4'341'491	2'455'163	167'552	10'635'331
<b>Total des actifs</b>	<b>156'500'111</b>	<b>5'714'028</b>	<b>2'902'764</b>	<b>1'407'031</b>	<b>166'523'934</b>
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les banques	3'807'476	1'400'907	1'176'631	246'536	6'631'550
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	91'448'516	1'100'561	–	–	92'549'077
Autres engagements envers la clientèle	14'700'740	704'419	303'384	299'533	16'008'076
Obligations de caisse	13'615'958	–	–	–	13'615'958
Emprunts et prêts sur lettres de gage	13'636'510	–	–	–	13'636'510
Comptes de régularisation	544'922	10'677	1'982	123	557'704
Autres passifs	2'029'067	2	–	–	2'029'069
Correctifs de valeur et provisions	985'299	–	–	–	985'299
Capital social	598'896	–	–	–	598'896
Réserve de bénéfice	8'681'199	–	–	–	8'681'199
Bénéfice du Groupe	595'106	–	–	159	595'265
<b>Total des passifs portés au bilan</b>	<b>150'643'689</b>	<b>3'216'566</b>	<b>1'481'997</b>	<b>546'351</b>	<b>155'888'603</b>
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	5'881'717	2'460'619	1'382'410	854'280	10'579'026
<b>Total des passifs</b>	<b>156'525'406</b>	<b>5'677'185</b>	<b>2'864'407</b>	<b>1'400'631</b>	<b>166'467'629</b>
<b>Position nette par monnaie</b>	<b>-25'295</b>	<b>36'843</b>	<b>38'357</b>	<b>6'400</b>	<b>56'305</b>

	31.12.2011	31.12.2010
<b>Cours de conversion des monnaies étrangères</b>		
EUR	1,217	1,253
USD	0,941	0,938

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- **Informations sur les opérations hors bilan**
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

## Informations sur les opérations hors bilan

### 16. Engagements conditionnels

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Garanties de couverture de crédit	176'230	175'047
Garanties pour défauts	63'587	66'389
Autres engagements conditionnels	126'477	180'573
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>366'294</b>	<b>422'009</b>

### 17. Instruments financiers dérivés ouverts

#### 17.1 Instruments de négocié avec contreparties internes et externes

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
<b>Instruments de taux</b>						
Contrats à terme, FRA compris	12'135	9'775	9'900'000	3'000'000	–	12'900'000
Swaps	1'970'235	2'006'902	21'915'344	47'884'040	22'081'950	91'881'334
Futures	–	–	4'333'968	–	–	4'333'968
Options (OTC)	–	30	6'708	11'648	3'547	21'903
Options (négociées)	–	–	33'478	–	–	33'478
<b>Devises</b>						
Contrats à terme	246'030	208'232	11'684'598	69'654	–	11'754'252
Swaps comb. taux d'int./devises	45'424	45'424	313'906	–	–	313'906
Options (OTC)	673	384	99'549	–	–	99'549
<b>Métaux précieux</b>						
Contrats à terme	45'557	166	805'556	–	–	805'556
Options (OTC)	840	778	117'220	–	–	117'220
<b>Titres de participation et indices</b>						
Futures	–	–	20'887	–	–	20'887
Options (négociées)	2'834	1'726	53'309	726	–	54'035
<b>Autres</b>						
Options (OTC)	2'000	–	–	–	23'700	23'700
<b>Total</b>						
<b>Exercice de référence</b>	<b>2'325'729</b>	<b>2'273'416</b>	<b>49'284'522</b>	<b>50'966'068</b>	<b>22'109'197</b>	<b>122'359'786</b>
Exercice précédent	1'635'747	1'640'546	57'921'331	33'004'932	15'618'254	106'544'518

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- **Informations sur les opérations hors bilan**
  - Informations sur le compte de résultat
  - Rapport de l'organe de révision
  - Informations sur les fonds propres
  - Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
  - Bilan – Aperçu sur 5 ans
  - Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
  - Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
  - Chiffres clés de durabilité

## 17.2 Instruments de couverture avec contreparties internes

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
<b>Instruments de taux</b>						
Swaps	413'891	1'103'429	5'825'000	17'151'000	8'679'000	31'655'000
<b>Devises</b>						
Contrats à terme	48'017	41'883	2'274'656	—	—	2'274'656
Swaps comb. taux d'int./devises	—	45'424	133'892	—	—	133'892
<b>Total</b>						
<b>Exercice de référence</b>	<b>461'908</b>	<b>1'190'736</b>	<b>8'233'548</b>	<b>17'151'000</b>	<b>8'679'000</b>	<b>34'063'548</b>
Exercice précédent	208'275	935'157	10'880'470	11'472'841	6'040'000	28'393'311

## 17.3 Instruments financiers dérivés avec contreparties externes

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
Banques	1'128'296	1'807'610	36'258'919	33'800'142	13'402'950	83'462'011
Clients	4'140	2'172	308'641	14'200	27'247	350'088
Bourses	2'556	1'726	4'436'810	726	—	4'437'535
<b>Total</b>						
<b>Exercice de référence</b>	<b>1'134'993</b>	<b>1'811'509</b>	<b>41'004'371</b>	<b>33'815'068</b>	<b>13'430'197</b>	<b>88'249'635</b>
Exercice précédent	700'590	1'432'270	46'822'561	21'489'919	9'578'254	77'890'734

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

### Qualité des contreparties

Banques: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour l'essentiel, comme très bonne. 99,3% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating A ou supérieur (Standard & Poor's) ou d'un rating comparable.

Clients: lors de transactions avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

## 18. Opérations fiduciaires

	CHF en 1000 CHF	EUR en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Opérations fiduciaires auprès de banques tierces	39'000	13'037	941	5'664	58'642
<b>Total des opérations fiduciaires</b>	<b>39'000</b>	<b>13'037</b>	<b>941</b>	<b>5'664</b>	<b>58'642</b>
Exercice précédent	—	6'576	2'346	4'930	13'852

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- **Informations sur le compte de résultat**
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

## Informations sur le compte de résultat

### 19. Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
<b>Produit des commissions</b>		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	12'140	9'113
Produit des commissions sur les opérations sur titres et de placement		
Opérations sur fonds de placement	65'088	69'070
Opérations sur dépôts	42'262	43'834
Courtages	55'670	65'942
Autres opérations sur titres et de placement	15'775	16'598
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	108'930	100'458
Tenue de comptes	24'335	25'884
Autres prestations de service	12'958	12'350
<b>Total du produit des commissions</b>	<b>337'158</b>	<b>343'249</b>
<b>Charges de commissions</b>		
Opérations sur titres	-36'325	-44'228
Moyens de paiement	-52'911	-51'678
Autres charges de commissions	-4'879	-5'777
<b>Total des charges de commissions</b>	<b>-94'115</b>	<b>-101'683</b>
<b>Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>243'043</b>	<b>241'566</b>

### 20. Résultat des opérations de négociation

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Négoce des devises	79'528	76'449
Négoce des métaux précieux et billets	58'121	36'071
Négoce d'actions	-790	-601
Négoce de taux	531	4'151
<b>Total du résultat des opérations de négociation</b>	<b>137'390</b>	<b>116'070</b>

### 21. Produit des participations

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	20'621	12'487
Autres participations non consolidées	20'664	19'940
<b>Total du produit des participations</b>	<b>41'285</b>	<b>32'427</b>

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- **Informations sur le compte de résultat**
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

## 22. Charges de personnel

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Organes de la Banque, jetons de présence et indemnités fixes	23'806	23'708
Appointments et allocations au personnel	849'339	825'397
AVS, AI, AC et autres contributions légales	80'466	72'524
Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	91'377	86'063
Charges de personnel accessoires	25'562	23'715
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>1'070'550</b>	<b>1'031'407</b>

## 23. Autres charges d'exploitation

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Frais de locaux	74'340	74'413
Charges de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	112'421	103'411
Autres charges d'exploitation	263'989	256'055
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>450'750</b>	<b>433'879</b>

## 24. Produits et charges extraordinaires

### Exercice de référence

Les produits extraordinaires, d'un montant de 15,8 millions de francs, comprennent principalement les dissolutions de correctifs de valeur et de provisions pour risques de défaillance à hauteur de 11,6 millions de francs ainsi que des plus-values résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles et de participations à hauteur de 3,2 millions de francs.

Les charges extraordinaires de 4,3 millions de francs englobent des pertes de 3,9 millions de francs résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

### Exercice précédent

Les produits extraordinaires de 31,6 millions de francs comprennent des dissolutions de correctifs de valeur et de provisions pour risques de défaillance et autres risques d'exploitation de 18,7 millions de francs ainsi que des plus-values résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles et de participations d'un montant de 3,2 millions de francs de même que 6,5 millions de francs résultant de la réévaluation de participations.

Les charges extraordinaires de 7,6 millions de francs englobent des pertes de 5,2 millions de francs résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

## 25. Charges fiscales

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Constitution de provisions pour impôts latents	27'630	28'511
Charges pour impôts en cours sur les revenus	118'288	116'628
<b>Total des charges fiscales</b>	<b>145'918</b>	<b>145'139</b>

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- **Rapport de l'organe de révision**
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

## Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision  
sur la révision des comptes annuels consolidés  
du Groupe Raiffeisen au Conseil d'administration de  
Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du Groupe Raiffeisen, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 46 à 77) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. En outre, l'audit comprend une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes des banques et sont conformes à la loi suisse.

PricewaterhouseCoopers SA, Neumarkt 4 / Kornhausstrasse 26, Postfach, 9001 Saint-Gall  
Téléphone: +41 58 792 72 00, Télécax: +41 58 792 72 10, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers SA fait partie d'un réseau global de sociétés juridiquement autonomes, indépendantes les unes des autres.

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- **Rapport de l'organe de révision**
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité



### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Bruno Gmür  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Dominique Rey  
Expert-réviseur

Saint-Gall, le 2 avril 2012

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- **Informations sur les fonds propres**
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

## Informations sur les fonds propres

Les informations quantitatives publiées comportent des indications dans l'optique de la couverture par des fonds propres selon l'ORF. Certaines d'entre elles ne peuvent toutefois pas être comparées directement avec les indications contenues dans les comptes consolidés (optique selon la circulaire FINMA 2008/2 Comptabilité-banques). Le périmètre de consolidation applicable au calcul des fonds propres coïncide avec celui de la présentation des comptes.

### Fonds propres nécessaires et imputables

	Exercice de réf. Positions pondérées des risques en 1000 CHF	Exercice de réf. Fonds propres requis en 1000 CHF	Exercice préc. Positions pondérées des risques en 1000 CHF	Exercice préc. Fonds propres requis en 1000 CHF
<b>Fonds propres nécessaires</b>				
Risques de crédit (approche standard Suisse)				
Créances sur les banques	678'965	54'317	365'800	29'264
Créances sur la clientèle	4'409'423	352'754	4'092'302	327'384
Créances hypothécaires	52'763'033	4'221'043	49'168'255	3'933'460
Comptes de régularisation	155'893	12'471	135'448	10'836
Autres actifs, divers	126'056	10'084	117'858	9'429
Autres actifs, valeurs de remplacement de dérivés	470'385	37'631	266'968	21'357
Positions nettes sur taux, hors du portefeuille de négociation	692'266	55'381	806'661	64'533
Positions nettes sur actions, hors du portefeuille de négociation	288'023	23'042	82'458	6'597
Engagements conditionnels	214'019	17'122	269'931	21'594
Engagements irrévocables	832'518	66'601	1'761'814	140'945
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	377'693	30'215	377'708	30'217
Majorations contrats à terme et options achetées	97'730	7'818	56'412	4'513
Transactions non exécutées	–	–	–	–
<b>Fonds propres nécessaires au titre des risques de crédit</b>		<b>4'888'480</b>		<b>4'600'129</b>
Risques sans contrepartie				
Immobilisations corporelles dont logiciels	7'457'089	596'567	7'436'056	594'884
Immobilisations financières (immeubles)	98'105	7'848	81'496	6'520
<b>Fonds propres nécessaires au titre des risques sans contrepartie</b>		<b>604'416</b>		<b>601'404</b>
Risques de marché (approche standard)				
Instruments de taux – risque général de marché		60'464		45'074
Instruments de taux – risque spécifique		6'600		5'477
Titres de participation		8'969		3'751
Devises et or		9'712		13'025
Autres métaux précieux		6'692		8'768
Options		47		4
<b>Fonds propres nécessaires au titre des risques de marché</b>		<b>92'484</b>		<b>76'099</b>
<b>Fonds propres nécessaires au titre des risques opérationnels (approche de l'indicateur de base)</b>		<b>363'332</b>		<b>353'465</b>
<b>Correctifs de valeur portés au passif du bilan selon l'art 62 ORF</b>		–		–
<b>Total des fonds propres nécessaires</b>		<b>5'948'712</b>		<b>5'631'097</b>

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- **Informations sur les fonds propres**
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

	Exercice de réf. Positions pondérées des risques en 1000 CHF	Exercice de réf. Fonds propres requis en 1000 CHF	Exercice préc. Positions pondérées des risques en 1000 CHF	Exercice préc. Fonds propres requis en 1000 CHF
<b>Fonds propres existants</b>				
Total des fonds propres de base		9'843'896		9'251'358
dont fonds propres de base novateurs		–		–
– déduction paritaire pour participations dans le secteur financier*		-257'922		-277'220
<b>Fonds propres de base imputables ajustés</b>		<b>9'585'974</b>		<b>8'974'138</b>
Fonds propres complémentaires supérieurs imputables		–		–
Fonds propres complémentaires inférieurs imputables		2'869'462		4'485'732
– déduction paritaire pour participations dans le secteur financier*		-257'922		-277'220
<b>Fonds propres complémentaires imputables</b>		<b>2'611'540</b>		<b>4'208'512</b>
<b>Total des fonds propres imputables</b>		<b>12'197'514</b>		<b>13'182'650</b>
Exéđent de fonds propres		6'248'802		7'551'553
Degré de couverture des fonds propres		205.0%		234.1%
Quote-part fonds propres de base		12.9%		12.7%
Quote-part capital global		16.4%		18.7%

\* Les principales participations conformément aux annexes 3.2 «Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence» et 3.3 «Autres participations non consolidées» (à l'exception de la participation dans la coopérative Olma Messen St.Gallen) sont déduites pour moitié des fonds propres de base ajustés et pour moitié des fonds propres complémentaires dans le calcul des fonds propres.

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- **Informations sur les fonds propres**
  - Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
  - Bilan – Aperçu sur 5 ans
  - Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
  - Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
  - Chiffres clés de durabilité

### Risque de crédit contrepartie au 31 décembre 2011

Engagements de crédit (en 1000 CHF) <sup>1</sup>	Gouvernem. centraux et banques centrales	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres institutions	Entreprises	Positions «retail»	Titres de partici- pation	Autres positions	Total
<b>Bilan</b>								
Créances sur les banques	4'044	3'664'154	—	—	—	—	—	3'668'198
Créances sur la clientèle	4'441	97'265	2'984'292	1'345'590	3'246'486	—	—	7'678'074
Créances hypothécaires	58'018	34'451	108'136	839'087	127'487'067	—	—	128'526'759
Titres hors portefeuille de négocié	2'159'794	144'697	134'615	2'201'054	—	111'161	1'480	4'752'801
Valeurs de remplacement de dérivés <sup>2</sup>	—	1'128'297	—	2'556	4'140	—	—	1'134'993
Autres actifs	169'150	38'875	2'124	131'276	161'096	—	—	502'521
<b>Total exercice de référence</b>	<b>2'395'447</b>	<b>5'107'739</b>	<b>3'229'167</b>	<b>4'519'563</b>	<b>130'898'789</b>	<b>111'161</b>	<b>1'480</b>	<b>146'263'346</b>
Total exercice précédent	4'417'396	7'172'961	3'193'402	4'252'559	122'258'879	30'160	1'663	141'327'020
<b>Hors bilan<sup>3</sup></b>								
Engagements conditionnels	205	1'473	3'536	154'371	157'044	—	—	316'629
Engagements irrévocables	298	33'648	581'660	129'715	1'322'180	—	—	2'067'501
Eng. de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	11	—	—	377'683	—	—	—	377'694
Majorations contrats à terme et options achetées <sup>2</sup>	—	227'953	—	2'040	589	—	—	230'582
<b>Total exercice de référence</b>	<b>514</b>	<b>263'074</b>	<b>585'196</b>	<b>663'809</b>	<b>1'479'813</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2'992'406</b>
Total exercice précédent	727	172'286	565'171	610'376	1'938'133	—	—	3'286'693

### Risque de crédit/atténuation du risque de crédit au 31 décembre 2011

Engagements de crédit (en 1000 CHF) <sup>1</sup>	Couverts par des garanties finan- cières reconnues <sup>4</sup>	Couverts par garanties et déri- vés de crédit	Autres engagements de crédit	Total
<b>Bilan</b>				
Créances sur les banques	806'128	—	2'862'070	3'668'198
Créances sur la clientèle	223'274	137'349	7'317'451	7'678'074
Créances hypothécaires	206'731	101'468	128'218'560	128'526'759
Titres hors portefeuille de négocié	—	—	4'752'801	4'752'801
Valeurs de remplacement de dérivés <sup>2</sup>	—	—	1'134'993	1'134'993
Autres actifs	—	—	502'521	502'521
<b>Total exercice de référence</b>	<b>1'236'133</b>	<b>238'817</b>	<b>144'788'396</b>	<b>146'263'346</b>
Total exercice précédent	5'017'618	267'465	136'041'937	141'327'020
<b>Hors bilan<sup>3</sup></b>				
Engagements conditionnels	60'347	3'146	253'136	316'629
Engagements irrévocables	52'228	37'774	1'977'499	2'067'501
Eng. de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	—	—	377'694	377'694
Majorations contrats à terme et options achetées <sup>2</sup>	—	—	230'582	230'582
<b>Total exercice de référence</b>	<b>112'575</b>	<b>40'920</b>	<b>2'838'911</b>	<b>2'992'406</b>
Total exercice précédent	117'564	17'586	3'151'543	3'286'693

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- **Informations sur les fonds propres**
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

## Segmentation des risques de crédit au 31 décembre 2011

Engagements de crédit (en mio. CHF) <sup>1</sup>	Pondérations prudentielles											Total
	0%	25%	35%	50%	75%	100%	125%	150%	250%	>500%		
<b>Bilan</b>												
Créances sur les banques	954	2'711	—	3	—	—	—	—	—	—	—	3'668
Créances sur la clientèle	210	185	1'899	2'787	972	1'557	1	67	—	—	—	7'678
Créances hypothécaires	214	30	107'612	4'773	12'643	2'804	0	451	—	—	—	128'527
Titres hors portefeuille de négocie	2'160	2'303	—	73	105	1	—	—	107	4	4'753	
Valeurs de remplacement de dérivés <sup>2</sup>	—	420	—	687	24	4	—	—	—	—	—	1'135
Autres actifs	199	29	—	0	—	275	—	—	—	—	—	503
<b>Total exercice de référence</b>	<b>3'737</b>	<b>5'678</b>	<b>109'511</b>	<b>8'323</b>	<b>13'744</b>	<b>4'641</b>	<b>1</b>	<b>518</b>	<b>107</b>	<b>4</b>	<b>146'263</b>	
Total exercice précédent	9'369	4'672	101'874	8'057	12'564	4'206	0	555	27	3	141'327	
<b>Hors bilan<sup>3</sup></b>												
Engagements conditionnels	58	3	40	3	58	155	—	0	—	—	—	317
Engagements irrévocables	52	608	1'044	43	106	214	—	—	—	—	—	2'068
Eng. de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	—	—	—	—	—	378	—	—	—	—	—	378
Majorations contrats à terme et options achetées <sup>2</sup>	—	79	—	146	3	3	—	—	—	—	—	231
<b>Total exercice de référence</b>	<b>110</b>	<b>690</b>	<b>1'084</b>	<b>192</b>	<b>167</b>	<b>750</b>	<b>—</b>	<b>0</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2'992</b>
Total exercice précédent	104	667	248	71	76	2'121	—	0	—	—	—	3'287

1) Avant déduction des correctifs de valeur individuels.

2) Le risque de contrepartie des dérivés est déterminé selon la méthode de la valeur de marché.

3) Les engagements hors bilan, autres que dérivés, sont présentés après avoir été convertis en leur équivalent crédit.

4) Les garanties sont imputées selon l'approche simple.

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- **Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe**
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

## Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe

(en mio. CHF)	Banques Raiffeisen		Raiffeisen Suisse		Autres entreprises du Groupe		Effets de la consolidation		Groupe Raiffeisen	
	Exercice de réf.	Exercice préc.	Exercice de réf.	Exercice préc.	Exercice de réf.	Exercice préc.	Exercice de réf.	Exercice préc.	Exercice de réf.	Exercice préc.
<b>Compte de résultat</b>										
Résultat des opérations d'intérêts	1'935	1'867	131	125	–	–	10	10	2'076	2'002
Résultat des opérations de comm. et des prestations de service	168	184	81	72	–	–	-6	-14	243	242
Résultat des opérations de négoce	90	74	48	42	–	–	-1	–	137	116
Autres résultats ordinaires	35	36	277	300	3	–	-258	-278	57	58
<b>Produit d'exploitation</b>	<b>2'228</b>	<b>2'161</b>	<b>537</b>	<b>539</b>	<b>3</b>	<b>–</b>	<b>-255</b>	<b>-282</b>	<b>2'513</b>	<b>2'418</b>
Charges de personnel	-779	-755	-300	-288	–	–	9	12	-1'070	-1'031
Autres charges d'exploitation	-537	-567	-162	-149	-3	–	251	282	-451	-434
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-1'316</b>	<b>-1'322</b>	<b>-462</b>	<b>-437</b>	<b>-3</b>	<b>–</b>	<b>260</b>	<b>294</b>	<b>-1'521</b>	<b>-1'465</b>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>912</b>	<b>839</b>	<b>75</b>	<b>102</b>	<b>0</b>	<b>–</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>992</b>	<b>953</b>
Amortissements sur l'actif immobilisé	-135	-138	-99	-70	–	–	-5	8	-239	-200
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-505	-450	-14	-4	-1	–	497	450	-23	-4
<b>Résultat d'exploitation (intermédiaire)</b>	<b>272</b>	<b>251</b>	<b>-38</b>	<b>28</b>	<b>-1</b>	<b>–</b>	<b>497</b>	<b>470</b>	<b>730</b>	<b>749</b>
<b>Chiffres clés du bilan</b>										
Total du bilan	146'347	136'469	30'700	30'929	12	12	-21'170	-20'171	155'889	147'239
Prêts et crédits à la clientèle	128'851	120'876	7'355	6'390	3	1	-4	-6	136'205	127'261
Fonds de la clientèle	114'871	107'734	7'341	8'731	–	–	-39	-22	122'173	116'443

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- **Bilan – Aperçu sur 5 ans**
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

## Bilan – Aperçu sur 5 ans

(en mio. CHF)	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Actifs</b>					
Liquidités	4'698	1'463	1'338	1'829	1'203
Créances résultant de papiers monétaires	2	102	4	5	10
Créances sur les banques	3'668	6'619	8'800	12'605	12'340
Créances sur la clientèle	7'678	7'666	6'958	7'160	7'228
Créances hypothécaires	128'527	119'595	110'678	101'435	94'299
<b>Prêts et crédits à la clientèle</b>	<b>136'205</b>	<b>127'261</b>	<b>117'636</b>	<b>108'595</b>	<b>101'527</b>
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'548	1'300	500	341	690
Immobilisations financières	4'775	5'703	6'627	3'391	2'204
Participations non consolidées	519	557	456	339	406
Immobilisations corporelles	2'275	2'219	2'098	1'976	1'791
Comptes de régularisation	259	232	227	219	260
Autres actifs	1'940	1'783	1'833	2'275	2'644
<b>Total des actifs</b>	<b>155'889</b>	<b>147'239</b>	<b>139'520</b>	<b>131'575</b>	<b>123'076</b>
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les banques	6'632	8'582	9'823	8'496	11'431
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	92'549	86'591	79'688	67'492	60'880
Autres engagements envers la clientèle	16'008	16'184	14'579	18'326	17'765
Obligations de caisse	13'616	13'668	16'472	18'280	15'510
<b>Fonds de la clientèle</b>	<b>122'173</b>	<b>116'443</b>	<b>110'739</b>	<b>104'098</b>	<b>94'155</b>
Emprunts et prêts sur lettres de gage	13'637	9'747	7'417	7'946	7'757
Comptes de régularisation	558	550	546	695	696
Autres passifs	2'029	1'660	1'389	1'382	597
Correctifs de valeur et provisions	985	976	977	979	1'038
Capital social	599	570	536	505	467
Réserves de bénéfice	8'681	8'084	7'447	6'910	6'234
Bénéfice du Groupe	595	627	645	564	701
<b>Total du capital propre</b>	<b>9'875</b>	<b>9'281</b>	<b>8'628</b>	<b>7'979</b>	<b>7'402</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>155'889</b>	<b>147'239</b>	<b>139'520</b>	<b>131'575</b>	<b>123'076</b>

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- **Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans**
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- Chiffres clés de durabilité

## Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

(en mio. CHF)	2011	2010	2009	2008	2007
Produit des intérêts et des escomptes	3'423	3'383	3'457	3'945	3'611
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	84	91	98	52	60
Charges d'intérêt	-1'431	-1'472	-1'604	-2'071	-1'790
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>	<b>2'076</b>	<b>2'002</b>	<b>1'951</b>	<b>1'926</b>	<b>1'881</b>
Produit des commissions sur les opérations de crédit	12	9	7	7	5
Produit des commissions sur les opérations sur titres et de placement	179	195	183	186	215
Produit des commissions sur les autres prestations de service	146	139	143	138	131
Charges de commissions	-94	-102	-106	-101	-108
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>243</b>	<b>242</b>	<b>227</b>	<b>230</b>	<b>243</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	<b>137</b>	<b>116</b>	<b>116</b>	<b>108</b>	<b>112</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	–	1	1	1	1
Produit des participations	41	32	30	36	34
Résultat des immeubles	18	19	17	18	18
Autres produits ordinaires	6	8	9	14	9
Autres charges ordinaires	-8	-2	-1	-7	-1
<b>Autres résultats ordinaires</b>	<b>57</b>	<b>58</b>	<b>56</b>	<b>62</b>	<b>61</b>
<b>Produit d'exploitation</b>	<b>2'513</b>	<b>2'418</b>	<b>2'350</b>	<b>2'326</b>	<b>2'297</b>
Charges de personnel	-1'070	-1'031	-1'016	-962	-880
Autres charges d'exploitation	-451	-434	-447	-481	-452
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-1'521</b>	<b>-1'465</b>	<b>-1'463</b>	<b>-1'443</b>	<b>-1'332</b>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>992</b>	<b>953</b>	<b>887</b>	<b>883</b>	<b>965</b>
Amortissements sur l'actif immobilisé	-239	-200	-179	-231	-140
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-23	-4	-8	-11	-3
<b>Résultat d'exploitation (intermédiaire)</b>	<b>730</b>	<b>749</b>	<b>700</b>	<b>641</b>	<b>822</b>
Produits extraordinaires	16	31	96	43	22
Charges extraordinaires	-5	-8	-5	-3	-4
Impôts	-146	-145	-146	-117	-138
<b>Bénéfice du Groupe</b>	<b>595</b>	<b>627</b>	<b>645</b>	<b>564</b>	<b>701</b>

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- **Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans**
- Chiffres clés de durabilité

## Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans

(en mio. CHF)	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Bénéfice du Groupe</b>	<b>595</b>	<b>627</b>	<b>645</b>	<b>564</b>	<b>700</b>
+ Amortissements sur l'actif immobilisé	239	200	179	231	140
- Revalorisation des participations	-	-7	-71	-	-
+ Correctifs de valeur et provisions	9	-1	-2	-59	-71
- Augmentation / + Diminution des papiers monétaires	100	-98	1	6	-
± Variation nette des créances/engagements envers les banques	1'001	940	5'132	-3'200	676
- Augmentation / + Diminution des créances sur la clientèle	-12	-708	202	68	-271
- Augmentation / + Diminution des créances hypothécaires	-8'932	-8'917	-9'243	-7'136	-6'146
+ Augmentation / - Diminution des engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5'958	6'903	12'196	6'613	-1'424
+ Augmentation / - Diminution des autres engagements envers la clientèle	-176	1'604	-3'747	560	4'881
+ Augmentation / - Diminution des obligations de caisse	-52	-2'803	-1'808	2'770	2'673
± Variation nette des créances/engagements envers la clientèle	-3'214	-3'921	-2'400	2'875	-287
+ Augmentation / + Diminution des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	-248	-799	-159	350	-550
- Augmentation / + Diminution des immobilisations financières (titres de créance, etc.)	928	924	-3'236	-1'187	343
± Variation nette des comptes de régularisation ainsi que des autres actifs et passifs	193	320	292	1'194	-1'095
<b>Flux de fonds net provenant de l'activité opérationnelle</b>	<b>-397</b>	<b>-1'815</b>	<b>381</b>	<b>774</b>	<b>-144</b>
- Augmentation des participations	-19	-83	-47	-9	-6
+ Diminution des participations	-	2	-	4	-
- Augmentation des immeubles	-165	-245	-202	-185	-126
+ Diminution des immeubles	23	59	35	28	26
- Augmentation des autres immobilisations corporelles / objets en leasing financier / divers	-102	-135	-145	-192	-155
+ Diminution des autres immobilisations corporelles / objets en leasing financier / divers	7	6	12	5	13
<b>Flux de fonds net provenant des investissements</b>	<b>-256</b>	<b>-396</b>	<b>-347</b>	<b>-350</b>	<b>-248</b>
+ Augmentation des emprunts et prêts sur lettres de gage	5'255	3'129	287	891	1'420
- Diminution des emprunts et prêts sur lettres de gage	-1'366	-798	-816	-701	-979
+ Augmentation du capital social	45	50	45	51	50
- Diminution du capital social	-16	-16	-14	-13	-12
- Rémunération des parts sociales, exercice précédent	-30	-28	-27	-26	-23
<b>Flux de fonds net provenant de l'activité de financement</b>	<b>3'888</b>	<b>2'337</b>	<b>-525</b>	<b>202</b>	<b>456</b>
<b>Total du flux de fonds (variation nette des liquidités)</b>	<b>3'235</b>	<b>125</b>	<b>-491</b>	<b>626</b>	<b>64</b>
Liquidités en début d'exercice	1'463	1'338	1'829	1'203	1'138
<b>Liquidités en fin d'exercice</b>	<b>4'698</b>	<b>1'463</b>	<b>1'338</b>	<b>1'829</b>	<b>1'203</b>

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- **Chiffres clés de durabilité**

## Chiffres clés de durabilité

### Chiffres clés de durabilité de Raiffeisen

Dimension de durabilité	Catégorie	Sous-indicateur	Unité	Raiffeisen Suisse	Banques Raiffeisen	Groupe Raiffeisen
Produits bancaires	Opérations de crédit	Crédits hypothécaires	en mio. CHF	5'800	122'727	128'527
		à valeur ajoutée écologique	%		0,3	
		à valeur ajoutée sociale	%		1,7	
		Crédits à la clientèle entreprises	en mio. CHF		21'300	
	Part de collectivités de droit public	%			14,0	
Opérations de placement	Volume des dépôts		en mio. CHF		28'230	
		Part de placements durables*	%		7,5	
Société et économie	Emploi	Postes de travail	nombre	1'977	7'793	9'770
	Formation	Apprentis	nombre	57	711	768
	Culture	Part des AG dans le sponsoring	%		55,7	
	Diversité	Part de femmes parmi les cadres	%	22	27	26
	Ancienneté	années		7,4	8,0	7,9
Environnement	Energie	Distribution	en mio. CHF		1'812	
		Consommation d'électricité	kWh	13'259'000		
		Part renouvelable	%	10		
		Sources d'énergie fossiles	kWh	4'829'000		
	Autres		kWh	596'000		
Déplacements professionnels	Train	km		1'770'000		
	Voiture	km		5'546'000		
Climat	Gaz à effet de serre (scope 1-2)		tonnes CO2eq		4'320	

\* Englobe les fonds Futura, responsAbility, les fonds durables au sens large ainsi que les produits structurés concentrés sur la durabilité se trouvant dans les dépôts Raiffeisen.

### Management CSR de Raiffeisen

Les activités de Raiffeisen dans le domaine de la durabilité s'appuient sur la nouvelle stratégie CSR. La gestion d'entreprise conforme aux principes de durabilité doit imprégner autant de secteurs et processus opérationnels de Raiffeisen que possible.

C'est à cette fin que Raiffeisen Suisse a mis sur pied à l'automne 2010 le service spécialisé Management CSR. Ce service couvre tous les aspects du Management CSR: diversité en termes de genre et d'âge, personnes avec un

handicap, politique d'ouverture familiale, culture et société ou encore environnement et construction durable.

Le service spécialisé est l'interlocuteur privilégié, à l'interne comme à l'externe, pour tout ce qui a trait à la durabilité et à la gestion d'entreprise responsable. Il représente Raiffeisen au sein de différents comités spécialisés et dans le cadre d'initiatives à l'extérieur.

- Commentaires relatifs à l'activité commerciale
- Informations sur le bilan
- Informations sur les opérations hors bilan
- Informations sur le compte de résultat
- Rapport de l'organe de révision
- Informations sur les fonds propres
- Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe
- Bilan – Aperçu sur 5 ans
- Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans
- Tableau de financement – Aperçu sur 5 ans
- **Chiffres clés de durabilité**

### Chiffres clés de durabilité définis

Jusqu'à présent, Raiffeisen présentait ses performances dans les dimensions finances et marché. Le Management CSR a dorénavant pour mission de documenter et d'améliorer également les performances de l'entreprise dans les dimensions écologique et sociale.

Les principaux chiffres clés établis pour la première fois reflètent d'une part la responsabilité que devrait assumer chaque Banque en termes de durabilité, et d'autre part tiennent compte de la situation spécifique de Raiffeisen.

A l'avenir, le système de chiffres clés sera mis en œuvre tant au niveau de Raiffeisen Suisse qu'à celui des Banques affiliées; il servira de base à la définition d'objectifs mesurables ainsi qu'au contrôle des résultats.

Le présent rapport se fonde sur les chiffres clés déjà disponibles. Il est prévu d'appliquer progressivement le système de chiffres clés à l'ensemble du Groupe Raiffeisen en l'associant aux méthodes actuelles de recensement.

Au cours des années à venir, Raiffeisen intégrera progressivement à son rapport tous les indicateurs exigés par la Global Reporting Initiative (GRI), pour autant que ceux-ci soient applicables au système Raiffeisen.

### Les chiffres détaillés

S'agissant des produits et services bancaires, les données se concentrent sur les crédits et placements présentant un lien particulier avec certains aspects de la durabilité, tels les financements des hypothèques eco ou les produits de placement durables.

Les chiffres clés économiques et sociaux abordent les principaux aspects de la responsabilité sociale, comme le rôle de Raiffeisen en tant qu'employeur et formateur ou bien son impact sur la création de valeur pour ses groupes d'intérêts. Raiffeisen présente en outre les résultats de son engagement dans les domaines de la culture et du sport et fait preuve de transparence quant à ses actions en faveur de la diversité.

La consommation énergétique et les déplacements professionnels sont les principaux facteurs de pollution environnementale et représentent 70 à 80% des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise. Les émissions déclarées satisfont aux exigences des scopes 1 et 2 de l'initiative internationale Greenhouse Gas Protocol.

## Impressum

Raiffeisen Suisse société coopérative  
Communication du Groupe  
Raiffeisenplatz  
CH-9001 Saint-Gall  
Tél.: +41 71 225 88 88  
Fax: +41 71 225 88 87  
Internet: [www.raiffeisen.ch](http://www.raiffeisen.ch)  
E-mail: [medien@raiffeisen.ch](mailto:medien@raiffeisen.ch)

Maquette et rédaction des reportages:  
YJOO Communications AG, Saint-Gall  
Traduction: 24translate, Saint-Gall  
Photos: Martin Rütschi, Schindellegi (Avant-propos); Marco Blessano, Uster (Direction et Conseil d'administration du Groupe Raiffeisen)

La version imprimée du présent rapport est également disponible en allemand et en italien. La version anglaise est disponible au format électronique.  
La version allemande fait foi.

Le rapport de gestion peut être consulté sur le site [www.raiffeisen.ch](http://www.raiffeisen.ch), rubrique A propos de Raiffeisen, Chiffres et publications.

Imprimé sur papier PlanoJet, extra-blanc, FSC Mix

